



■ M6, sa différence s'est imposée
■ Portrait : Ruth Elkrief



CAMERA PRESS

La mort d'un prodige

Célébré dès l'enfance, le violoniste Yehudi Menuhin plaçait son génie et sa notoriété au service des grandes causes de l'humanité. Il est mort vendredi à Berlin. p. 24 et 25

Corée du Nord : famine et chantage

Un entretien exclusif avec l'ancien numéro trois du régime nord-coréen. Hwang Jang-yop parle de la famine - plus de trois millions de morts - et du chantage nucléaire. p. 2

Allemagne : l'après-démision

Accueillie avec enthousiasme par les marchés, la démission d'Oskar Lafontaine complique les négociations sur le financement de l'Union européenne. p. 3



HENRI LAM DUC NU

Mode : violence et paillettes

Bousculades musclées à l'entrée du défilé de Gaultier, paillettes chez Lacroix et sport chic chez Céline, le marathon du prêt-à-porter s'achève. p. 21

La liste « sociale » du PC

Robert Hue a présenté, samedi, sa liste pour les élections européennes, largement ouverte aux acteurs du « mouvement social ». p. 6 et 7

L'Algérie prépare la présidentielle

Éliminé de la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle du 15 avril, le cheikh Mahfoud Nahna, islamiste, conteste son éviction. p. 4 et notre éditorial p. 13

Tueur en série

Examiné par trois psychiatres, Guy Georges, mis en examen pour sept meurtres, un viol et trois agressions sexuelles, a été déclaré « accessible à une sanction pénale ». p. 10

« Grand Jury »

Hubert Védrine est l'invité du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 14 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 314 - 7,50 F



Ces couples homosexuels qui veulent des enfants

- L'enquête du « Monde » sur l'apparition de familles « homoparentales » en France
- Les enfants sont le plus souvent issus d'une première union hétérosexuelle
- Le recours à l'insémination artificielle se développe
- Sociologues et psychiatres sont partagés

DE PLUS EN PLUS d'homosexuels accèdent au statut de parents en élevant des enfants, souvent de manière clandestine. Une large majorité des couples concernés ont un ou plusieurs enfants issus d'une première union hétérosexuelle. Mais d'autres ont recours à l'adoption, à l'insémination artificielle ou à une mère porteuse. Des « arrangements » entre gays et lesbiennes sont aussi pratiqués. Le Monde a enquêté sur ce phénomène non quantifié mais qui se développe parmi les quelque soixante mille homosexuels qui, en France, vivent en couples. Ainsi, en 1998, une centaine d'homosexuelles sont allées à l'étranger procéder à une insémination, contournant ainsi la loi qui réserve la procréation assistée aux couples hétérosexuels. Aux Etats-Unis, on évalue de un à cinq millions le nombre de mères lesbiennes et de un à trois millions celui des pères gays. Aux Pays-bas, un projet de loi autorisant l'adoption d'enfants par des couples homosexuels est en cours d'examen.



PLANTU

Les parents interrogés par Le Monde revendiquent leur droit au bonheur familial, sans pour autant masquer les difficultés liées à une telle situation que certains de leurs enfants évoquent aussi ouvertement. Une association de parents et futurs parents homosexuels organise des rencontres au cours desquelles les adhérents manifestent un désir d'enfant de plus en plus assumé et échangent des conseils sur les moyens de réaliser leur projet.

Les psychologues et psychiatres sont très partagés sur la signification et les conséquences de cette évolution. Les sociologues relient l'« homoparentalité » au phénomène général de dissociation entre sexualité et procréation, et au rôle croissant pris par l'enfant dans la société. Ils soulignent aussi que l'évolution des formes familiales (familles recomposées, monoparentales) conduit à s'interroger sur la reconnaissance d'une famille avec deux parents de même sexe.

Lire pages 8 et 9

Le big-bang bancaire

■ Le gouvernement donne le coup d'envoi officiel à la privatisation du Crédit lyonnais

■ Le Crédit agricole et l'assureur allemand Allianz sont sur les rangs pour rentrer dans son noyau dur

■ La BNP maintient la pression sur la Société générale et Paribas

Lire pages 14 et 15

La jolie colonie de Matignon, dans la Vallée blanche

IL ÉTAIT environ 17 heures, vendredi 12 mars, lorsqu'une bonne moitié des membres du cabinet de Lionel Jospin ont quitté l'Hôtel Matignon, en autocar. Direction : les Alpes, et plus précisément une station hivernale, au pied du mont Blanc, pour un week-end de pure détente dans la Vallée blanche. Au menu, balades, descentes à ski, glisse en tout genre, siestes même pour les amateurs. Que du banal en somme, sauf qu'en la circonstance la politique s'en mêle.

C'est la première fois depuis leur installation au siège du gouvernement, en juin 1997, que des conseillers de Lionel Jospin s'embarquent, ensemble, pour quelques jours qui ne soient pas consacrés au travail. L'idée a germé chez certains d'entre eux, aux derniers jours gris de janvier. Fatigués par plusieurs mois harassants, ayant oublié depuis longtemps soleil et repos de leurs dernières vacances d'été, sachant qu'il faudrait patienter encore longtemps pour les prochaines, ces audacieux ont lancé l'idée d'un week-end à la neige.

Présentée comme une variante adulte des jolies colonies de vacances - « Merci papa,

merci maman, tous les jours on voudrait que ça recommence », comme dirait Pierre Perret -, la proposition a séduit. Organisateur discret de la jospinie, Henri Pradaux, chef de cabinet, s'est arrangé pour trouver une sorte de gîte rural susceptible de donner un petit tour rustique à l'épopée. Il a été convenu que chacun payerait sa part et pourrait, s'il le souhaitait, être accompagné de son conjoint. L'affaire a pris de l'ampleur lorsque Olivier Schrameck, directeur de cabinet et skieur émérite, a fait savoir que l'offre l'intéressait, tandis que Lionel Jospin, lui, s'est contenté d'observer les préparatifs de l'expédition. Au total, ce sont quelque trente enfants de Lionel Jospin, trente conseillers du premier ministre - sur cinquante-cinq - qui sont montés dans l'autocar, vendredi, accompagnés de proches, et aussi de salariés de l'Hôtel Matignon.

Comme toujours dans la vie publique, l'anecdotique charrie sa part d'enseignements. Jusqu'ici, l'équipe Jospin a fonctionné sur un mode strictement professionnel, genre sérieux frôlant l'austérité. Survenant tout à coup, l'escapade montagnarde renvoie à une autre époque de la vie gouvernementale, celle

de Michel Rocard où, sous la houlette de Jean-Paul Huchon, le cabinet - le « cabaroc », disaient ses membres - se vivait comme une bande de copains au service de leur chef, heureux de se retrouver, certains dimanches, loin de l'étouffoir de Matignon. En renouant avec cette pratique, Olivier Schrameck et les siens, lancés dans une cohabitation censée durer jusqu'au printemps 2002, disent à leur façon combien leur travail les use, combien le temps passé ensemble est si long qu'ils ont besoin d'air et, parfois, d'un brin d'activité ludique.

D'ailleurs, par une ironie dont l'actualité est coutumière, plusieurs anciens rocardiens, et Michel Rocard lui-même, passent le même week-end dans les Alpes, aux Arcs. Ils débattent notamment de l'Europe avec deux invités prestigieux : Alain Richard, ministre de la défense, et Dominique Strauss-Kahn, son homologue de l'économie, des finances et de l'industrie. Décidément, il est des jours où la montagne croule sous d'éminentes et inoffensives avalanches.

Jean-Michel Apathie

Lire page 20

Au milieu, la rivière

POUR deux millions et demi de Français, le samedi 13 mars est la date la plus importante de l'année, celle de l'ouverture de la pêche. Un nombre croissant pratique la pêche à la mouche. Cent mille adeptes forment une sorte d'aristocratie qui taquine la truite, le brochet et autres salmonidés, selon une méthode à la fois élégante, sportive et extrêmement complexe. Ecologique aussi : le pêcheur à la mouche rend plus souvent qu'un autre ses prises à la rivière. Il pêche d'abord pour l'art, celui du beau geste, le « fouetté », qui dépose délicatement un leurre à la surface de l'eau, pour la beauté des paysages et pour l'amour du poisson, en qui il voit davantage un « compagnon de jeu » qu'une proie.

Lire page 20

La Turquie en tenaille entre militaires et Kurdes

LA CAPTURE du chef kurde Abdullah Öcalan constitue certes un succès de taille pour les autorités turques, mais suffira-t-elle à pacifier le Kurdistan ? Aux prises depuis quinze ans avec la rébellion armée des Kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la « petite Asie », forte de cette victoire face au terrorisme, acceptera-t-elle de concéder à sa minorité kurde quelques droits élémentaires ? Celui, par exemple, pour les douze millions de Kurdes de Turquie, d'avoir leur presse et d'enseigner leur langue. La tenue d'un « procès-vitrine » pour le chef du PKK fera-t-elle oublier les entraves aux droits de l'homme dont la Turquie, au nom de la lutte contre le séparatisme, est coutumière et qui compromettent son futur européen ?

Depuis 1984, la guerre entre l'armée régulière et les maquisards du PKK n'a fait qu'accroître le fossé économique, éducatif et culturel entre l'ouest et l'est du pays, renforçant le sentiment de certains Kurdes, pourtant détenteurs constitutionnellement des mêmes droits que les Turcs, de n'être que des citoyens de deuxième zone. Quand le revenu annuel par tête est évalué à 7 882 dollars à Kocaeli, près d'Istanbul, il est de 774 dollars dans la pro-

vince d'Agri, à la frontière arméno-iranienne. Le nombre d'enseignants est, en moyenne, de un pour vingt-neuf étudiants à Ankara, mais passe à un pour quatre-vingt-six dans la province de Sîrnak, à la frontière irakienne. Cette guerre a profondément modifié le paysage urbain. Quatre millions de déplacés sont venus grossir les bidonvilles d'Istanbul, d'Ankara, d'Adana ou de Mersin, et forment le terreau du vote islamiste, lorsque les partis kurdes légaux sont empêchés de se présenter - un a été dissous en 1993, un autre fut interdit en 1994, et un troisième est en cours d'interdiction.

L'affrontement militaire coûte cher au pays : entre 8 et 12 milliards de dollars par an. Elle est aussi source de profits. Surtout, sous couvert de lutte antiterroriste, elle a engendré une relation Etat-mafia qui constitue certainement la principale menace pour le pays, à l'heure actuelle. Certains épisodes, toujours pas élucidés, ont révélé au grand jour l'implication de responsables politiques dans la criminalité.

Marie Jégo

Lire la suite page 13

Un homme de caractères



ROBERT MASSIN

PASSIONNÉ de graphisme et de littérature, Robert Massin a consacré sa vie aux divers métiers du livre. Editeur, illustrateur, maquetiste et écrivain, il a mis en forme des milliers de pages, dessiné des centaines de couvertures. Avec lui, les Exercices de style de Queneau et La Cantatrice chauve de Ionesco ont été transfigurés par l'art du typographe. De pigiste à Combat aux éditions Gallimard, l'itinéraire d'un homme de caractères.

Lire page 12

International	2	Placements	18
France	5	Jeux, météorologie	23
Société	8	Jeux	23
Carnet	11	Culture	24
Horizons	12	Guide culturel	26
Entreprises	16	Radio-Télévision	27

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT

Mise en place des 35 heures, conversion des minima conventionnels en euros, renouvellement de conventions collectives importantes dénoncées en 1998... 1999 va être l'année de la négociation.

Si vous ne disposez pas en temps utile de toutes les données nécessaires pour informer vos clients et mettre à jour vos outils informatiques, vous courez tout simplement le risque de vous tromper.

Vous n'avez pas le droit.

EDITIONS LEGISLATIVES

Vous avez le droit

TENSION Le plus haut dirigeant nord-coréen à avoir fait défection en Corée du Sud, Hwang Jang-yop, confirme, dans une interview au Monde, la situation catastrophique de

cette nation où « la famine a fait plus de trois millions de morts ». Selon lui, le numéro un nord-coréen Kim Jong-il a transformé une « dictature du prolétariat en dictature militaire » et la

« moindre opposition ouverte est immédiatement réprimée ». ● LES MENACES que la Corée du Nord fait peser sur la région divisent Américains, Japonais et Sud-Coréens sur la poli-

tique à adopter vis-à-vis du dernier régime stalinien de la planète. Washington et Tokyo sont partisans de la fermeté, Séoul et Pékin penchent en faveur du compromis. ● EN THAI-

LANDE, des agents nord-coréens qui avaient enlevé un couple de diplomates de leur pays ont disparu. Les diplomates ont réussi à leur échapper, mais leur fils n'a pas été retrouvé.

Famine et chantage nucléaire en Corée du Nord

L'ex-numéro trois de Kim Il-sung, dans son premier entretien à la presse étrangère depuis sa défection, confirme que plus de 3 millions de personnes sont mortes de faim depuis 1995. Les Etats-Unis et leurs alliés sont divisés devant la menace militaire que fait peser Pyongyang sur l'Asie du Nord-Est

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Théoricien de l'idéologie du *juche* (autosuffisance), qui fut la bible du kimilsungisme, Hwang Jang-yop (soixante-dix-sept ans) est le plus haut dirigeant nord-coréen à avoir fait défection en Corée du Sud, en février 1997. Proche de Kim Il-sung et ayant contribué à l'éducation de son fils et héritier, Kim Jong-il, aujourd'hui au pouvoir, M. Hwang fut président de l'université Kim Il-sung puis responsable des questions internationales du Parti du travail avant de présider la commission des affaires étrangères du Congrès suprême du peuple. Depuis son arrivée à Séoul, il est placé sous la surveillance constante des services de renseignement pour sa protection. Au cours du premier entretien accordé à la presse étrangère, il a répondu aux questions du Monde.

« La Corée du Nord est en banqueroute économique, sa population est affamée. Comment expliquez-vous que le régime puisse se maintenir ?

— Pour plusieurs raisons dont la plus déterminante est la nature de ce régime. Le pouvoir absolu dont dispose Kim Jong-il est si profondément institutionnalisé que personne ne pense qu'il pourrait en être autrement. Il n'existe pas de précédent d'un régime de cette nature. La population est corvéable à merci. En Chine, on dit qu'il est

vain de lire un livre à un boeuf. On ne peut pas non plus espérer du boeuf qu'il se révolte contre son maître...

— Dans les pays de l'ancienne Europe de l'Est, il existait, en dépit de la répression, des formes d'opposition au régime. Est-ce le cas en Corée du Nord ?

— On ne peut pas faire ce genre de comparaison. Pour moi, ces pays étaient des "pays libres". En Corée du Nord, la moindre opposition ouverte est immédiatement réprimée et ceux qui y participent exécutés. Il peut y avoir des révoltes sporadiques. Même parmi les militaires. Mais elles sont circonscrites. Et ces incidents ne sont jamais révélés au niveau national.

— Selon les estimations d'organisations humanitaires, la famine aurait fait 3 millions de morts depuis 1995. Cette évaluation vous semble-t-elle plausible ?

— A mon départ, la population se chiffrait à 24,5 millions. Elle a beaucoup diminué depuis. Selon les chiffres du comité central du Parti du travail, il y a eu 500 000 morts de faim en 1995 et 1 million en 1996. A la fin de cette année-là, un membre du comité central m'a dit que, si des mesures d'urgence n'étaient pas prises, il y aurait 2 millions de morts en 1997. Au moins 1 million de personnes sont mortes de faim ou de maladies provoquées par la malnutrition en 1997 et autant en 1998. A la fin de



HWANG JANG-YOP

l'année dernière, la famine avait donc fait plus de 3 millions de morts.

— On dit que la situation serait moins dramatique à Pyongyang...

— Par comparaison, oui. Mais même la police secrète, qui dispose pourtant d'un pouvoir considérable, demandait aux dirigeants comme moi de les aider à trouver de la nourriture.

— Vous avez été l'un des plus proches collaborateurs de Kim Il-sung de 1958 à 1965 et vous l'avez servi fidèlement pendant près de quatre décennies. Qu'est-ce qui vous a décidé à faire défection ?

— En 1995 et 1996, beaucoup de gens ont commencé à mourir en raison de la famine, mais la seule préoccupation de Kim Jong-il était de consolider son pouvoir et de préparer la guerre. Il est complète-

ment insensible aux souffrances de la population. J'ai pensé qu'il allait conduire le pays au désastre et qu'il était vain d'essayer de le conseiller. Donc j'ai décidé de partir.

— En dépit des risques que vous faisiez courir à votre famille ?

— Pour moi, la vie d'une famille est plus importante que celle d'un individu et la vie d'une nation plus que celle d'une famille.

— Avez-vous des nouvelles de votre famille ?

— Aucune.

— Vous avez connu Kim Jong-il lorsqu'il avait dix-sept ans. Quel genre d'homme est-il ?

— Si l'on se place du point de vue des réussites politiques, il n'a aucune des qualités qui font un leader : il a détruit ce que son père lui a légué, ruiné l'économie et affamé la population. Et pourtant, il se maintient au pouvoir. C'est un habile manœuvrier qui sait réunir autour de lui le parti et les militaires.

— Quel rôle joue l'armée ?

— L'armée était déjà sous le contrôle de Kim Jong-il du vivant de son père. Et depuis qu'il est aux commandes, il a transformé la dictature du prolétariat en dictature militaire. A la faveur de la crise économique et de la désorganisation de la structure administrative civile, c'est l'armée — seule force encore organisée — qui a la haute main sur les usines et les coopératives agricoles.

— Son moral est-il affecté par la famine ?

— C'est bien pour cela que Kim Jong-il fait sans cesse des visites d'inspection de bases militaires et qu'une bonne part de l'aide alimentaire va aux militaires, dont les rations sont plus élevées que celles des civils.

« Ce régime est un non-sens, un héritage anachronique de la guerre froide. Il tue, torture et affame son peuple »

— L'élite est-elle informée de ce qui se passe à l'étranger ? Est-elle surveillée ?

— L'élite n'est pas homogène. Seuls les proches du pouvoir sont vraiment informés. Les autres le sont peu. Dans le comité central par exemple, les membres de la commission des affaires étrangères sont au courant des évolutions du monde. Ceux qui travaillent dans d'autres commissions, beaucoup moins. Surveillés ? Bien sûr. Même les membres les plus élevés du comité central : tous les groupes — et chacun à l'intérieur de son groupe — se surveillent mutuellement.

— Un effondrement du régime est-il pensable ?

— Je le souhaite. Ce régime est un non-sens, un héritage anachronique de la guerre froide. Il tue, torture et affame son peuple. Quand et comment tombera-t-il ? Je ne peux le dire.

— Au cours d'une récente conférence devant des membres de l'Union sociale-démocrate, vous avez exprimé des doutes sur la politique d'ouverture ("sunshine policy") du président sud-coréen Kim Dae-jung. Que pensez-vous de cette politique ?

— Je ne suis pas en mesure de la juger.

— La communauté internationale doit-elle continuer à aider la Corée du Nord ?

— Donner une assistance alimentaire et médicale est nécessaire. Mais une aide économique signifie une assistance aux militaires.

— Pensez-vous que la politique américaine de la carotte et du bâton soit judicieuse ?

— Je ne connais pas les dessous de cette politique.

— La Chine peut-elle avoir une influence sur Pyongyang ?

— La Chine n'a pas d'influence sur la politique au jour le jour. Elle peut en avoir, en revanche, dans des situations exceptionnelles de crise. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Washington, Tokyo, Séoul et Pékin au cœur de l'équation stratégique

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Confrontés à la menace que fait peser la Corée du Nord sur la région par ses provocations armées et

ANALYSE

Partisans de la fermeté et tenants de la patience s'opposent à propos de Pyongyang

le mystère qu'elle entretient sur son programme nucléaire, les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud ont de grandes difficultés à coordonner leurs politiques vis-à-vis de Pyongyang. La visite que vient d'effectuer en Asie du Nord-Est l'ancien secrétaire d'Etat américain à la défense William Perry, chargé par le président Clinton de définir de nouvelles orientations à la politique américaine à l'égard de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), est révélatrice de divergences de vues tant sur les sujets de préoccupation que sur les moyens d'y remédier.

M. Perry doit soumettre à la fin

du mois ses propositions à Bill Clinton, qui est placé sous une pression accrue du Congrès pour faire preuve de plus de fermeté vis-à-vis de Pyongyang : estimant que la RPDC constitue une menace directe pour les Etats-Unis par sa production d'armes de destruction massive, les Républicains demandent que le président fixe une échéance au-delà de laquelle il faudra passer de la « carotte » au « bâton ».

ÉPREUVE DE FORCE

« Épaule contre épaule » entre Américains, Sud-Coréens et Japonais affichée à l'issue du séjour de M. Perry à Tokyo, dernière étape de son périple, le désaccord risque de s'accroître si Washington engage une épreuve de force avec Pyongyang, à laquelle ne sont favorables ni la Corée du Sud ni la Chine. Bien que Washington semble souscrire à l'approche globale (aide, levée des sanctions américaines et normalisation des relations avec la Corée du Nord en échange de transparence en matière d'armement) prônée par le président Kim Dae-jung, les di-

vergences concernent l'étape suivante : à partir de quel point peut-on considérer que cette approche conciliante a échoué et, dans l'hypothèse où ce seuil a été franchi, quelles mesures prendre ? La question est au cœur de l'équation nord-coréenne.

En dépit de l'accord intervenu en 1994 entre les Etats-Unis et la RPDC sur la fourniture par un consortium international (KEDO) de deux centrales à eau légère (dont l'énergie peut être moins facilement détournée à des fins militaires) en échange de l'arrêt d'un programme visant à produire l'arme atomique, Pyongyang a continué son « chantage du faible » pour obtenir plus d'aide. Diplomatiquement isolé, son

économie en banqueroute et sa population dépendante de l'aide alimentaire internationale, le dernier régime stalinien de la planète n'a d'autre viatique que la menace qu'il peut représenter.

PROGRAMME NUCLÉAIRE

Mais, pour obtenir plus, il doit constamment maintenir la pression. Washington le soupçonne d'avoir repris son programme nucléaire. En août, il a envoyé au-dessus du Japon un « engin » (missile ou fusée porteuse d'un satellite) qui a démontré ses capacités dans le domaine spatial. Washington exige d'inspecter le site souterrain où la RPDC aurait repris son programme nucléaire.

L'émissaire américain optimiste sur la « politique de diplomatie »

L'émissaire américain pour la Corée du Nord, William Perry, a exprimé, vendredi 12 mars, l'espoir que la question du probable développement d'armes atomiques par Pyongyang sera résolue par des moyens diplomatiques. « La politique que nous menons avec la Corée du Nord est une politique de diplomatie, et j'ai bon espoir que l'action diplomatique réussisse », a déclaré l'ancien secrétaire américain à la défense, lors d'un point de presse à Washington. Selon lui, il serait « complètement prématuré de parler ou de débattre d'une éventuelle action militaire contre la Corée du Nord ». M. Perry avait par ailleurs affirmé la veille que, contrairement aux affirmations du département d'Etat, la Corée du Nord continuait de développer des armes nucléaires.

Quand les agents du « pays ermite » règlent leurs comptes à l'étranger

BANGKOK

de notre correspondant

Les démêlés de Nord-Coréens à l'étranger font de bons romans policiers. Cette fois-ci, la tentative d'enlèvement d'un couple de diplomates nord-coréens par cinq agents de Pyongyang a tourné court en rase campagne thaïlandaise, lorsque leur minibus s'est renversé, dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 mars. Quand la police est arrivée sur les lieux, les ravisseurs se sont évaporés, emmenant le fils du couple, qui se trouvait à bord d'un deuxième véhicule. La police soupçonne que les ravisseurs tentaient de rapatrier de force le couple et leur fils via le Laos et enquête sur d'éventuelles complications locales.

L'affaire s'est ébruitée quand, à la mi-février, Hong Sun-gyong, conseiller scientifique nord-coréen à

Bangkok, a disparu en compagnie de son épouse et de son fils. La levée de l'immunité diplomatique a été accordée sur requête de Pyongyang, qui a affirmé sans preuves que Hong Sun-gyong et son fils, âgé de dix-neuf ans, étaient impliqués dans un détournement de fonds. L'ambassadeur nord-coréen en Thaïlande avait été rappelé trois semaines auparavant et n'a pas regagné son poste, pour raison officielle de maladie. La trace de la famille Hong Sun-gyong semble avoir été retrouvée, depuis, par des agents nord-coréens.

En 1983, l'explosion d'une bombe placée par des agents nord-coréens sous une tribune officielle en Birmanie avait tué une partie du gouvernement sud-coréen. Plus récemment, en 1996, un trafic de faux dollars, mis au jour en Thaïlande, avait défrayé la chronique : des di-

plomates nord-coréens au Cambodge avaient tenté, en vain, de faire passer au Vietnam, par la route, un terroriste japonais, titulaire d'un passeport diplomatique nord-coréen et dont Tokyo avait perdu la trace depuis 1970, quand ce dernier et huit autres radicaux avaient détourné sur la Corée du Nord un avion de ligne nippon.

VIOL DE SOUVERAINETÉ

Le terroriste en question, Yoshimi Tanaka, alias Kazumori Hayashi, était membre de l'armée rouge. L'hebdomadaire américain *Newsweek* avait alors rapporté qu'après avoir fait demi-tour la limousine avait été encadrée par la police cambodgienne, en collaboration avec des agents des services secrets américains. Trahi par l'empreinte de son pouce, Tanaka avait été arrêté et ex-

tradé en Thaïlande, où son procès se poursuit pour « possession et usage de faux dollars ».

Hong Sun-gyong et son épouse sont, quant à eux, à la fois détenus et protégés par la police thaïlandaise. Ils ont demandé l'asile auprès de l'ONU et Séoul a proposé de les accueillir. Bangkok a exigé des « excuses officielles et immédiates » pour viol de souveraineté : trois Nord-Coréens sont des employés de l'ambassade à Bangkok et les deux autres sont venus de Pyongyang. La police recherche le fils de Hong Sun-gyong, « détenu contre sa volonté » selon les Thaïlandais. Si ses ravisseurs n'ont pas réussi à le faire passer au Laos, ils pourraient l'avoir ramené dans les locaux de la chancellerie nord-coréenne à Bangkok.

Jean-Claude Pomonti



Le guide du voyage en Amérique est paru (et il est gratuit)

AMÉRIQUE USA - CANADA

Il comprend :

Tous les vols à prix réduits. exemples de prix au 10 janvier 1999*

MONTREAL	1540 FF A/R
NEW-YORK	1540 FF A/R
LOS ANGELES	1980 FF A/R
SAN FRANCISCO	1980 FF A/R
MIAMI	1870 FF A/R
MEXICO	2960 FF A/R
VANCOUVER	2200 FF A/R
WASHINGTON	1540 FF A/R

Envoi du guide contre 10 FF en timbres.

(* offre promotionnelle limitée ; prix au 10/01/99 révisables)

BACK ROADS 14, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris
Tél. : 01 43 22 65 65 - Lic. 07590068

- Les locations de voitures à partir de 735 FF HT par semaine en kilométrage illimité
- Les locations de camping-cars à partir de 240 FF HT
- Les locations de tout-terrain et de Harley Davidson + de 1 000 hôtels et motels à partir de 305 FF TTC la chambre
- Les lodges des parcs nationaux
- Les séjours en ranches
- Les expéditions et raftings
- Des renseignements pratiques

Nommé président du SPD, Gerhard Schröder est désormais seul maître à bord

Hans Eichel devient officiellement ministre des finances

A la suite de la démission surprise d'Oskar Lafontaine du ministère des finances et de la présidence du Parti social-démocrate (SPD), jeudi

11 mars, le chancelier Gerhard Schröder a été nommé, vendredi, à la présidence du SPD. Avec la nomination de Hans Eichel au ministère des fi-

nances, le chancelier se trouve désormais seul maître à bord, entouré d'une équipe de fidèles au gouvernement. (Lire aussi page 19.)

BONN

de notre correspondant

Le chancelier Gerhard Schröder a pris, vendredi 12 mars, le contrôle du Parti social-démocrate (SPD) au lendemain de la démission surprise d'Oskar Lafontaine, qui était aussi ministre des finances du gouvernement Schröder. Le comité directeur du parti a élu M. Schröder président provisoire, par 23 voix contre 6 et 3 abstentions.

Cette nomination doit être confirmée par les délégués au cours d'un congrès exceptionnel, qui se tiendra le 12 avril. Ce score, qualifié « d'honorable » par M. Schröder, est à la fois bon et mauvais : bon parce qu'il aurait été inimaginable que M. Schröder, qui n'a jamais été aimé par le SPD, puisse prendre la tête de ce parti, ne serait-ce qu'il y a une semaine. Mauvais, parce que le SPD a beau être dans une situation inquiétante après le départ de M. Lafontaine, il ne fait pas massivement bloc derrière le chancelier.

Devenu président du parti, Gerhard Schröder évite de se trouver dans la situation de l'ancien chancelier, Helmut Schmidt, général sans troupes qui avait dû faire face à l'indiscipline de ses propres partisans emmenés par Willy Brandt, alors président du parti. M. Schröder a proposé officiellement la nomination de Hans Eichel, ministre président sortant de Hesse (région de Francfort), pour remplacer M. Lafontaine au ministère des finances. Celui-ci prendra ses fonctions après avoir quitté la direction de la Hesse, le 7 avril.

En attendant, c'est le ministre

de l'économie, Werner Müller, sans étiquette, qui assure l'intérim de M. Lafontaine. Le sommet franco-allemand des ministres des finances, prévu le 23 mars à Aix-en-Provence, a été repoussé sine die. Au cours d'une conférence de presse où il est apparu très tendu, le chancelier a précisé que le remplacement du ministre des finances serait le seul mouvement au sein de son cabinet.

Alors que les spéculations vont bon train à Bonn sur l'avenir de la coalition avec les Verts, M. Schröder a assuré que celle-ci n'était pas remise en question. Les Verts, qui ont perdu avec M. Lafontaine l'un de leurs principaux partisans, ont donné des gages à M. Schröder, qui veut mener une politique plus favorable aux entreprises : « Nous voulons maintenant envoyer un signal positif aux entreprises et à l'économie », a déclaré Rezzo Schlauch, coprésident du groupe parlementaire.

EN PREMIÈRE LIGNE

Avec le départ de M. Lafontaine, le chancelier se trouve désormais entouré d'une équipe de fidèles au gouvernement : M. Eichel doit tout à Gerhard Schröder puisqu'il s'appropriait à quitter la scène, battu aux élections régionales de Hesse début février ; le ministre de l'économie, Werner Müller, conseiller de M. Schröder lorsqu'il était ministre président de Basse-Saxe, gère le délicat dossier du nucléaire face au ministre Vert de l'environnement ; le ministre de l'intérieur, Otto Schily, ancien membre des Verts passé au SPD, va réformer le code de la nationalité en accord avec le Parti libéral ;

les dossiers sociaux seront gérés par le ministre du travail, l'ancien syndicaliste de la métallurgie Walter Riester, tandis que Bodo Hombach, organisateur de la campagne électorale de M. Schröder, gère la chancellerie.

Parmi les adversaires de M. Schröder, l'ancien chef du groupe parlementaire SPD, Rudolf Charping, que M. Lafontaine

bilité des cafoillages du gouvernement sur les idées économiques keynésiennes de M. Lafontaine et les convictions antinucléaires de M. Trittin. Les faux pas du gouvernement sont également dus aux erreurs de la chancellerie, mais M. Schröder n'en a pas beaucoup payé le prix politique.

Surtout, le chancelier ne pourra plus compter sur l'aide de M. La-

Le « premier succès du capital »

C'est le « premier succès du capital ». Klaus Zwickel, le président du syndicat de la métallurgie IG Metall, a déploré le départ d'Oskar Lafontaine, estimant que sa démission était un mauvais signal. « Partir en courant n'est pas social-démocrate », a-t-il reproché à M. Lafontaine, qui était devenu l'un des principaux soutiens des syndicats. Par ses appels à la relance salariale, l'ancien ministre des finances avait permis aux syndicats d'obtenir pour 1999 de confortables hausses de salaire après des années de modération. Le patronat jubile. L'arrivée de Hans Eichel aux finances a été immédiatement saluée par le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg. « Je le connais très bien et je félicite l'Allemagne », s'est réjoui M. Duisenberg, en expliquant qu'il n'avait « pas de sentiment » sur le départ de M. Lafontaine.

M. Schröder a assuré que la réforme fiscale de son ancien ministre serait approuvée comme prévu au Parlement, même si des amendements en faveur des entreprises ne sont pas à exclure.

avait renversé à la présidence du parti en 1995 avec la complicité de Gerhard Schröder, est « neutralisé » sur le ministère technique de la défense. Les figures les plus marquantes du gouvernement sont désormais les Verts avec M. Trittin, très affaibli depuis le recul sur le dossier nucléaire, et le ministre des affaires étrangères, Joschka Fisher.

Seul maître à bord, M. Schröder est désormais en première ligne : il ne pourra plus rejeter la responsa-

fontaine, qui avait amené l'aile gauche du SPD à accepter de soutenir M. Schröder, surnommé naguère le « camarade des patrons ». L'ancien ministre des finances n'a toujours pas donné la moindre explication sur son geste. Le chancelier, qui aurait été complètement pris de court par le départ de son ministre et rival, n'est pas parvenu à le joindre au téléphone, en dépit d'essais répétés.

Arnaud Leparmentier

Le départ de M. Lafontaine perturbe les négociations européennes

LA DÉMISSION d'Oskar Lafontaine au moment crucial des négociations sur le financement de l'Union européenne a semé le trouble dans les capitales européennes. Chacun en soupesait, vendredi 12 mars, les conséquences sur les arbitrages que l'Allemagne, qui préside ces négociations, va être amenée à prendre ; et sur la capacité du chancelier Schröder à obtenir un accord final lors du sommet de Berlin les 24 et 25 mars.

S'ils n'ont pas le premier rôle dans la négociation en cours, les ministres européens des finances, qui se réuniront lundi à Bruxelles avec un président de séance intérimaire, le ministre de l'économie allemand, doivent veiller à ce que les compromis envisagés correspondent au cadre budgétaire fixé et surtout aux capacités de financement de chacun de leurs Etats. On pouvait penser que l'influence d'Oskar Lafontaine, européen convaincu, pourrait s'exercer, au moment des décisions, dans un sens modérateur, notamment en ce qui concerne l'épineux problème de la contribution nette allemande. Or, le compromis annoncé jeudi dernier à Bruxelles par le ministre allemand de l'agriculture, Karl Heinz Funke, sur le volet agricole des négociations, est loin d'avoir arrangé les choses. En dépassant le plafond de dépenses fixé

par le sommet du Petersberg, il a rendu encore un peu plus difficile de trouver un accord respectant l'objectif d'une stabilisation des dépenses.

RUDES MARCHANDAGES

Les ministres des affaires étrangères, qui doivent faire le point ce week-end près de Wiesbaden en Allemagne, ne sont pas devant une tâche facile. Leur discussion sur les fonds structurels et de cohésion ne

fait remonter d'un cran la tension entre Bonn et Paris, qui avait péniblement été mise sous boisseau ces dernières semaines. Le ministre français, Jean Glavany, a fait savoir son irritation d'avoir été obligé d'accepter ce qu'il considère comme un mauvais accord, s'attirant une vive réplique de son collègue allemand, qui a mis Paris au défi de remettre en question lors du sommet de Berlin le résultat obtenu. Or rien ne dit que Gerhard

Jacques Chirac affirme que la France n'a pas accepté les propositions sur la PAC

Jacques Chirac a affirmé, vendredi 12 mars à Brioude, que la France n'avait « naturellement pas accepté » les propositions faites à Bruxelles sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Le président a affirmé que « les résultats actuels ne sont pas des résultats satisfaisants ». Jacques Chirac a estimé que l'accord de principe n'était « pas un compromis mais une proposition », et que « la négociation continue et doit continuer ». « Je le dis tout particulièrement dans cette région du Massif Central, qui, si on suivait les propositions faites, connaîtrait de très très grandes difficultés et serait une sorte de zone blanche à l'intérieur de l'Europe », a-t-il ajouté.

s'annonce guère plus facile que le volet agricole. Et si des économies ne peuvent pas être trouvées sur les deux grandes politiques de l'Union, les marchandages pour savoir qui paiera l'addition seront rudes.

Le compromis agricole a déjà

Schröder, qui a arbitré en faveur de la France pour renoncer au cofinancement national des dépenses agricoles, sera toujours d'aussi bonne composition dans la nouvelle constellation au pouvoir à Bonn après le départ de M. Lafontaine.

Henri de Bresson

Le Parlement suisse élit une deuxième femme au Conseil fédéral

BERNE

de notre correspondant

Les 246 membres du Parlement helvétique se sont plu à faire durer le plaisir pour choisir les successeurs de deux représentants du Parti démocrate-chrétien (PDC) au conseil fédéral, démissionnaires pour le 30 avril. Quatre tours de scrutin furent nécessaires, jeudi 11 mars, pour élire Ruth Metzler, une juriste d'à peine trente-cinq ans, en remplacement du ministre sortant de la justice, Arnold Koller. Plus disputée encore fut la succession du ministre des affaires étrangères, Flavio Cotti : c'est au sixième tour qu'un autre démocrate-chrétien, Joseph Deiss, professeur d'économie à Fribourg, l'a empor-

té, d'une seule voix, sur un candidat non officiel du même parti, Peter Hess, soutenu par la droite et les milieux d'affaires.

En vertu de la « formule magique » associant, depuis 1959, les quatre principales formations aux responsabilités gouvernementales, l'élection des sept membres du conseil fédéral relève d'une subtile alchimie, assortie au besoin de manœuvres et de coups fourrés.

BASTION MACHISTE

Si personne ne contestait au PDC les deux sièges devenus vacants par le retrait de ses deux ministres, il revenait au Parlement de départager ses candidats officiels ou non. Les parlementaires ont

ainsi prolongé une campagne de sélection interne au PDC, prélude aux élections législatives d'octobre prochain. Pour ce parti en perte de vitesse, selon les sondages, le remplacement de ses deux représentants au Conseil fédéral était l'occasion de rajeunir son image et de séduire l'électorat féminin. Le PDC avait délibérément choisi de faire élire une femme à l'un des deux sièges qui lui reviennent. De plus, la plus jeune de ses deux candidates, Ruth Metzler, a été préférée à Rita Roos, membre du gouvernement de Saint-Gall, pourtant partie favorite.

Troisième femme à accéder au Conseil fédéral dans un pays qui avait attendu 1971 pour introduire

le suffrage féminin, la nouvelle élue a pour originalité de venir du canton rural d'Appenzel Rhodes-Intérieures, bastion machiste par excellence, qui a accordé le droit de vote aux femmes en 1990 seulement. Responsable des finances de son canton depuis 1995 et réputée néolibérale, Ruth Metzler se montre déterminée et ambitieuse, mais il lui reste à faire ses preuves. Avec son élection, le gouvernement helvétique comptera pour la première fois deux femmes en son sein, en cette année où la socialiste Ruth Dreifuss est la première d'entre elles à occuper la présidence tournante de la Confédération.

Jean-Claude Buhner

L'armée libanaise, en état d'alerte, craint une opération israélienne

BEYROUTH. L'armée libanaise a été mise en état d'alerte, vendredi 12 mars, après des survols innacoutumés d'hélicoptères israéliens au-dessus de la plaine de la Békaa (centre). Des chars ont été déployés le long du littoral de Beyrouth, les canons dirigés vers la mer, ont rapporté des témoins. L'alerte maximum a été ordonnée également parmi les combattants du parti chiite Hezbollah et les mesures de sécurité ont été renforcées pour mettre en échec une éventuelle opération de commando israélienne.

Quelques heures plus tôt, le ministre israélien de la défense, Moshé Arens avait comparé la situation au Liban à une « poudrière ». « On ne peut savoir jusqu'où pourrait mener une escalade, si un frein n'est pas mis aux actions terroristes du Hezbollah », a-t-il déclaré. Un haut responsable israélien avait averti mercredi que les vingt-trois raids aériens menés fin février n'étaient qu'une « riposte préliminaire ». - (AFP)

L'ONU doute de la capacité du Cambodge à juger les Khmers rouges

NATIONS UNIES. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a estimé que le système judiciaire cambodgien « ne serait probablement pas en mesure, en son état actuel, de respecter les critères minimaux de justice » pour juger les Khmers rouges, à l'issue d'un entretien, vendredi 12 mars à New York, avec Hor Namhong, ministre cambodgien des affaires étrangères. Ce dernier a rétorqué, à propos de Ta Mok, détenu à Phnom Penh depuis le 6 mars, que « la Constitution cambodgienne ne permet pas d'extrader un Cambodgien » et que, les crimes ayant été commis au Cambodge, « nous devons juger ces anciens Khmers rouges au Cambodge avec une assistance étrangère ». Dans des « recommandations » publiées vendredi, la commission d'enquête de l'ONU se prononce en faveur d'un tribunal international ad-hoc pour juger les « crimes contre l'humanité » commis du 17 avril 1975 au 7 janvier 1979, quand les Khmers rouges étaient au pouvoir. - (Corresp.)

Cinquième trimestre de recul au Japon

TOKYO. Le PIB du Japon s'est contracté de 0,8 % au quatrième trimestre 1998 par rapport à son niveau du troisième trimestre, a annoncé vendredi 12 mars l'agence gouvernementale de planification économique (EPA). C'est le cinquième trimestre de recul consécutif au Japon qui n'avait jamais connu une période aussi prolongée de contraction de son activité économique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En rythme annuel, le recul du PIB atteint 3,2 %. Pour 1998, le PIB s'est contracté de 2,8 % contre une progression de 1,4 % en 1997. La baisse du quatrième trimestre est largement supérieure aux attentes des marchés qui tablaient sur une stabilisation. L'agence a expliqué ce décalage par la révision à la hausse de la contraction du troisième trimestre. Au quatrième, les composantes de la demande étaient toutes orientées à la baisse. - (AFP)

EUROPE

■ PAYS-BAS : la commission d'enquête parlementaire sur le crash de l'avion El Al, en 1992 à Amsterdam, a terminé ses auditions vendredi 12 mars. Des médecins ont confirmé pour au moins quatorze cas une relation potentielle entre l'explosion des produits toxiques contenus dans le fret et les maladies chroniques dont souffrent depuis ces personnes. Le ministre de la santé, Els Borst, a annoncé une étude épidémiologique auprès des 850 autres personnes. La commission publiera ses conclusions d'ici à fin mars. - (Corresp.)

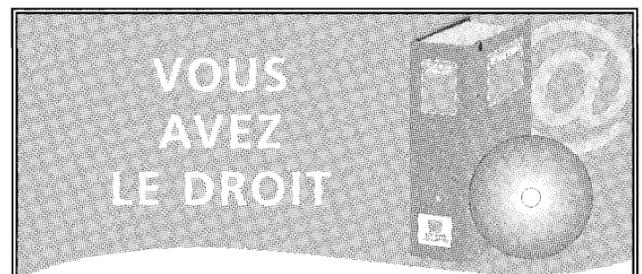
■ SLOVAQUIE : le gouvernement a annulé l'achat du système russe S-300 de défense anti-aérienne, prévu par un contrat conclu en 1998 par l'ex-premier ministre, Vladimir Meciar, a annoncé vendredi 12 mars son successeur, soulignant sa nouvelle orientation pro-OTAN. - (AFP)

AFRIQUE

■ SOUDAN : deux délégués suisses du Comité international de la Croix Rouge (CICR) et un responsable du Croissant rouge soudanais ont été libérés, vendredi 12 mars, après trois semaines de détention par des rebelles soudanais. Le CICR veut obtenir l'accès à trois Soudanais enlevés en même temps qu'eux et encore détenus. - (AFP)

AMÉRIQUES

■ BRÉSIL : les banques étrangères vont maintenir leurs crédits au Brésil, a annoncé, vendredi 12 mars à Paris, le ministre brésilien des finances, Pedro Malan. Ces lignes de crédit d'un montant total de 23 milliards de dollars jusqu'au 31 août resteront ainsi à leur niveau du 28 février et garantiront les besoins de la balance du paiement du Brésil pour l'ensemble de l'année 1999. - (AFP)



Aux Editions Législatives, plus de 500 juristes spécialisés analysent, synthétisent et commentent l'information juridique dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés.

C'est pourquoi chaque Dictionnaire Permanent et chaque CD-Rom des Editions Législatives vous donnent le droit de décider, d'agir, ou de réagir en sécurité.



Vous avez le droit

www.editions-legislatives.fr

01 40 92 36 36

La reprise des pourparlers sur le Kosovo se présente au plus mal

Les représentants des Serbes et des Albanais de la province étaient attendus, lundi 15 mars à Paris, pour poursuivre les négociations engagées en février à Rambouillet. Mais les obstacles à un règlement demeurent de part et d'autre

Les représentants du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie devaient se réunir dimanche 14 mars dans la soirée, à Paris, pour arrêter leur stratégie, à la veille de la reprise des pourparlers sur le Kosovo. Les trois se-

maines écoulées depuis la réunion de Rambouillet n'ont toutefois pas permis de lever les obstacles sur la voie d'un règlement. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, coprésident des négociations

avec son homologue britannique Robin Cook, a déploré vendredi que Belgrade « ne change pas d'avis » et que l'UCK « élude un engagement véritable » en faveur du plan de paix du Groupe de contact. Ce dernier pré-

voit un statut d'autonomie pour le Kosovo et le déploiement d'une force de l'OTAN pour en assurer la mise en œuvre. Les discussions doivent s'ouvrir lundi matin, au Centre de conférences internationales.

A DEUX JOURS de la reprise des discussions sur le Kosovo, prévue le lundi 15 mars à Paris, les choses se présentaient au plus mal. Les obstacles sur la voie d'un règlement restaient les mêmes qu'à l'issue des pourparlers de Rambouillet, en dépit des efforts de persuasion déployés, dans l'intervalle, par les pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie), organisateurs des négociations.

Il n'y a en réalité plus grand chose à négocier. Les modifications au plan de paix, réclamées essentiellement par les Serbes, à propos des institutions qui doivent assurer l'autonomie du Kosovo, ont fait l'objet d'arrangements à Rambouillet ; quant à la partie du plan qui porte sur les mesures de mise en œuvre, elle n'est guère négociable : il s'agit d'un calendrier de retrait des forces serbes, de désarmement de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et de mise sur pied d'une police autonome, le tout devant se réaliser sous la tutelle musclée d'une force multinationale de près de trente mille hommes commandée par l'OTAN. Ce plan du Groupe de contact est désormais à prendre ou à



laisser, et l'affaire pourrait théoriquement être assez vite réglée. Mais rien ne va.

Du côté serbe, le ton n'a fait que se durcir ces trois dernières semaines. Après les ministres européens, l'Américain Richard Holbrooke est rentré dans le jeu pour tenter de faire fléchir Slobodan Milosevic, mais en

vain. Le président yougoslave ne cesse de répéter qu'il n'acceptera pas que des « troupes étrangères » « occupent » une province serbe, et, en substance, qu'il est assez grand pour faire appliquer tout seul un statut d'autonomie au Kosovo. Dernier émissaire à Belgrade, le ministre russe des affaires étrangères Igor Iva-

nov, a conclu vendredi que ce refus de Slobodan Milosevic était « déterminé et définitif ».

Du côté des représentants de la communauté albanaise du Kosovo, les choses n'ont pas évolué plus favorablement. Leur délégation avait quitté Rambouillet en réclamant un peu de temps pour « consulter sa base » sur les aspects politiques d'un plan qui garantit aux Kosovars une large autonomie mais ne leur promet pas l'indépendance, et qui exige de leurs combattants un renoncement aux armes.

DIVISIONS AU SEIN DE L'UCK

Des divisions étaient apparues au sein de l'UCK entre les délégués à Rambouillet, favorables au plan, et certains secteurs du mouvement armé dans la province. Elles n'ont manifestement pas été résolues, en dépit des efforts là aussi déployés par les Américains et par les autorités albanaises de Tirana. Chaque jour des représentants de l'UCK promettent que leur mouvement va très prochainement souscrire au plan, mais il ne l'a toujours pas fait. Or, comme l'avait expliqué sans détour la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine

Albright, à Rambouillet, faute d'une adhésion claire de l'UCK au plan, l'OTAN ne peut pas mettre à exécution sa menace militaire contre les Serbes pour le leur imposer. Le fait que les responsables occidentaux n'aient plus guère, ces derniers temps, fait allusion à la menace de frappes aériennes témoigne à lui seul de leur incertitude quant à l'état d'esprit de la partie albanaise.

C'est cet aspect des choses que les négociateurs du Groupe de contact s'efforcent de clarifier dès l'ouverture de la réunion de Paris. Celle-ci devait commencer lundi au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, pour autant que les délégués kosovars aient pu arriver sans encombre. Le porte-parole du quai d'Orsay, Anne Gazeau-Secret, a indiqué vendredi que la France, comme la dernière fois, « faciliterait » le transport de la délégation albanaise. On ne pouvait exclure de nouvelles tracasseries des autorités serbes qui, la semaine dernière, ont émis des mandats d'arrêt pour « terrorisme » contre trois membres de cette délégation.

Claire Tréan

Des journalistes torturés en Syrie d'après Reporters sans frontières

AU MOINS dix journalistes seraient détenus actuellement dans les prisons syriennes pour « activités non violentes telles que l'appartenance présumée à des groupes politiques ou de défense des droits de l'homme non autorisés ». Mais, « le système étant particulièrement opaque, il n'est pas certain que d'autres journalistes ne soient pas emprisonnés », affirme l'organisation Reporters sans frontières (RSF), dans un communiqué particulièrement accablant pour les systèmes judiciaire et carcéral syriens. Les procès des dix journalistes, condamnés à des peines allant de huit à quinze ans de prison et souvent à des travaux forcés, « ont tous eu lieu à huis clos », devant la Cour de sûreté de l'Etat, tribunal d'exception qui « n'est ni indépendant ni impartial. Les débats ne sont pas publics, et encore moins contradictoires ».

On estime à 36 le nombre de prisons où sont incarcérés les « politiques »

D'après RSF, on estime à trente-six le nombre de prisons en Syrie où sont incarcérés des détenus politiques. Les plus importantes sont la prison militaire d'El Mezze, à l'ouest de Damas (environ 300 prisonniers), celle de Seydnaya, au nord de la capitale (4 000 détenus) et « la plus redoutable pour la cruauté des mauvais traitements, la prison militaire de Tadmour, en plein désert de Palmyre, où se trouvent près de 5 000 détenus ».

Outre les « conditions d'hygiène lamentables » qui prévalent dans ces prisons, les détenus y sont soumis à des tortures, ajoute RSF. « Quarante types de sévices ont été recensés », dont l'objectif est « autant d'obtenir des aveux que de casser la volonté du détenu par l'humiliation et la négation de toute humanité ». RSF rapporte le témoignage laissé par Rida Haddad, journaliste et opposant politique, emprisonné en 1985 et mort en 1996 d'une leucémie non soignée, un peu moins d'un an après sa libération.

Ce témoignage est suffisamment éloquent sur les conditions de détention : « Parfois des agents (des gendarmes) créent artificiellement une occasion pour torturer un prisonnier, afin de prouver au régime leur fidélité et leur habileté... Le plus terrible, c'était les nuits, quand nous étions réveillés par les bruits et les cris des torturés lors des interrogatoires, (...) le bruit des câbles et des bâtons sur des corps humains accompagnés de cris sauvages. (...) Tous tes sens, tes peurs, tes soupçons endormis se réveillaient à nouveau. (...) J'étais souvent incapable de supporter ces cris de douleur, je tremblais, et mes larmes coulaient abondamment et trahissaient mon humiliation et mon oppression, notamment lorsque la victime était une femme. (...) C'était la pression, la panique, la terreur et la peur de passer le restant de nos jours en prison. (...) Comment un individu peut-il supporter toutes ces souffrances sans sombrer dans la folie ? »

Frédéric Fritscher

Cheikh Nahnah conteste le rejet de sa candidature à la présidentielle algérienne

LA PUBLICATION par le Conseil constitutionnel, jeudi 11 mars, de la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle du 15 avril - sept noms retenus, quatre rejetés - (*Le Monde* du 13 mars), n'a pas suscité de grands remous dans l'opinion publique algérienne. En témoignent les titres strictement informatifs de la presse de samedi : « A l'assaut du pouvoir » (*El Watan*), « Sept hommes, un fauteuil » (*Le Matin*), « Sept candidats dans la course » (*El Moudjahid*).

La contestation se limite à un candidat islamiste, le cheikh Mahfoud Nahnah, éliminé de la course à la présidence faute, semble-t-il, d'avoir pu produire une attestation officielle prouvant sa participation à la guerre de libération, comme l'exige la loi électorale.

Dans un communiqué diffusé vendredi à l'issue d'une conférence de presse, le parti de Mahfoud Nahnah, le Mouvement pour la solidarité et la paix (PSP), voit dans la sanction qui frappe son chef « une mesure inconstitutionnelle ». « Cette décision, dénonce le texte, est une aventure politique prise en fonction de calculs étroits au détriment du pays, de la démocratie, de l'Etat de droit [et ouvre la voie à des] dérives ». (Il y a quatre ans, Mahfoud Nahnah avait été autorisé à se présenter à l'élection présidentielle).

Les partisans du responsable islamiste ont reçu un appui de taille : celui de Youssef El Khatib, chef prestigieux de la wilaya 4 (centre du pays) pendant la guerre d'indépendance. L'ancien colonel, dont la candidature a, elle, été retenue par le Conseil constitutionnel, a estimé que la décision frappant le cheikh Nahnah était fondée sur des arguments « faibles et illégaux ». S'appuyant sur les témoignages d'officiers de la région natale du candidat

éliminé, Youssef El Khatib a affirmé « devant Dieu et le peuple » que « Mahfoud Nahnah a participé à la guerre de libération ». Ce dernier devrait s'exprimer publiquement lundi.

Si les candidats Ahmed Taleb Ibrahim et Abdallah Djaballah, qui se réfèrent tous deux à l'islam, ont tout à gagner de l'éviction de Mahfoud Nahnah et n'ont pas réagi publiquement à l'éviction de ce dernier, un autre présidentiable, l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche, a déclaré : « Je souhaite, j'espère que le Conseil constitutionnel a agi en fonction de la loi [...] Je ne fais pas de procès d'intention ».

Deux des trois autres candidats recalés ont également fait part de leur réaction. Dans un entretien accordé au *Matin*, l'ancien premier ministre Sid-Ahmed Ghazali prend acte de son éviction avec sérénité (« Je n'ai pas été retenu. Personnellement, je dirai que l'Algérie n'en mourra pas ») et confirme son intention de lancer « un mouvement politique » qui sera « démocratique et républicain » à l'heure où, selon lui, l'Algérie se prépare à une réhabilitation de l'intégrisme. Au passage, l'ancien ministre reconnaît - après les avoir niées - qu'il a fait l'objet de pressions « du camp du candidat de droit divin » (Abdelaziz Bouteflika) pour ne pas se présenter à la présidentielle.

Responsable d'une formation d'extrême-gauche, le Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a également « pris acte » de son élimination, qu'elle attribue à des « interférences politiques » au sein du Conseil constitutionnel. Sa formation ne donnera aucune consigne de vote, a-t-elle précisé.

Jean-Pierre Tuquoil

Lire aussi notre éditorial page 13

Rapprochement « historique » entre les diplomaties française et britannique en Afrique

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Tout va pour le mieux entre la Grande-Bretagne et la France, en Afrique. Le portrait officiel de Jacques Chirac et celui de la reine Elizabeth II sont suspendus, à

même hauteur, de chaque côté de l'entrée du grand salon de la résidence de l'ambassadeur de France à Abidjan. A l'intérieur de la pièce, le drapeau français et l'Union Jack, de mêmes dimensions, sont épinglés au mur. Une longue table en « U » est recouverte d'un tapis vert de circonstance. Côté gauche, une dizaine d'ambassadeurs de France ; à droite, une dizaine d'ambassadeurs et de hauts commissaires britanniques. Les uns et les autres dûment accrédités sur le continent. En bout de table, Robin Cook, secrétaire d'Etat britannique au Foreign Office, et Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, assistés de hauts fonctionnaires de leurs administrations attachés à l'Afrique.

Paris et Londres ont voulu donner un certain lustre à cette nouvelle « entente cordiale » scellée, en ce qui concerne l'Afrique, au cours du sommet franco-britannique de Saint-Malo, début décembre 1998, et totalement éclipisée à l'époque par la déclaration sur la défense européenne.

UNE CONFÉRENCE COMMUNE

Les deux ministres ont aussi voulu montrer des « symboles forts » pour souligner la fin annoncée de rivalités vieilles de plus d'un siècle. Ainsi M. Cook et M. Védrine se sont-ils rendus ensemble, mercredi 10 mars, chez Jerry Rawlings, président du Ghana, ancienne colonie britannique ;

et ils ont été reçus ensemble, le lendemain, par Henri Konan Bédié, président de la Côte d'Ivoire, ancienne colonie française.

A Abidjan, les deux ministres ont présidé, jeudi 11 mars, l'ouverture d'une « conférence commune des ambassadeurs » des deux anciennes puissances coloniales, destinée à harmoniser leurs politiques et leurs actions sur le continent et à promouvoir la paix, la démocratie et le développement économique. « Il n'est jamais trop tard pour une bonne idée », a remarqué Hubert Védrine, peu avant son départ de Côte d'Ivoire, en répondant à un journaliste africain qui l'interrogeait sur l'opportunité d'une telle mesure.

L'organisation de cette conférence en Afrique est un « événement historique », de l'avis des deux ministres qui ont reconnu, l'un et l'autre, par un bel euphémisme, que « les relations franco-britanniques sur le continent n'ont pas toujours été exemptes de rivalité... Il n'y a « plus aujourd'hui ni zones d'influences excessives ni zones interdites », a dit M. Védrine, qui a insisté sur la similarité des analyses des deux chefs de la diplomatie concernant « la bonne gouvernance, l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme ».

Le ministre français a invité les ambassadeurs à « prévoir de façon régulière des échanges de collaborateurs » et il leur a demandé de fournir « un bilan annuel » qui ferait le point sur « la fréquence, le contenu et l'incidence de tels échanges », notamment « dans le domaine consulaire ». Il a insisté pour obtenir de chaque binôme d'ambassadeurs en poste dans la même capitale « un rapport conjoint sur la meilleure façon de

valoriser ces outils exceptionnels que constituent les réseaux du Foreign Office et du ministère des affaires étrangères ».

Il a également évoqué la « coopération administrative » et l'intérêt qu'il y aurait « pour les partenaires de l'Union européenne » de « mettre en commun des moyens de fonctionnement » qui permettraient de « réduire les coûts de gestion ou d'installation des postes ». M. Védrine a enfin cité en exemple le Cap-Vert, où la France et l'Allemagne partagent depuis 1997 des locaux diplomatiques à Praia.

Comme son homologue britannique, le chef de la diplomatie française a souligné que cette première conférence constituait une étape importante - plus une évolution qu'une révolution -, eu égard à la suspicion, aux divergences et aux conflits d'intérêts qui, jusqu'à un passé récent, ont marqué les relations franco-britanniques en Afrique.

Très réaliste, M. Cook a estimé de son côté que la stabilité, le développement et la démocratie ne seraient « pas seulement bénéfiques aux peuples d'Afrique, mais aussi à la France et à la Grande-Bretagne ». Il a aussi profité de l'occasion pour souligner combien les relations franco-britanniques avaient progressé sous les gouvernements de Tony Blair et de Lionel Jospin. « En Europe, nous avons pris l'habitude de partager nos réflexions et de voir comment nous pouvons travailler au mieux ensemble. Nous devons maintenant développer cette capacité et l'adapter à nos politiques en Afrique », a dit le ministre britannique.

Devenez e-reporter et racontez-nous ceux qui vivent tous les jours avec Internet.

<http://www.lesgensdinternet.com>

De nombreux cadeaux à gagner et la possibilité d'être publié

CFJ cegetel

BUDGETS Le conseil régional d'Ile-de-France a poursuivi, vendredi 12 mars, l'examen du projet de budget pour 1999. Le président de l'assemblée régionale, Jean-Paul Huchon

(PS), qui ne peut s'appuyer que sur une courte majorité relative de gauche, devra recourir à la procédure du vote bloqué pour faire adopter son budget, en principe samedi 13 mars.

L'imminence des élections européennes interdit aux groupes d'opposition la voie de la négociation, proposée par l'exécutif de gauche. ● **DANS LES COULOIRS** du conseil régional, les

responsables politiques négocient la composition des listes, sous l'œil inquiet des députés européens sortants et des candidats potentiels. ● **EN RHÔNE-ALPES**, le premier débat bud-

gétaire conduit par la nouvelle présidente de la région a permis à Anne-Marie Comparini (UDF) de commencer à surmonter les déchirements auxquels a donné lieu son élection.

La campagne européenne s'invite au conseil régional d'Ile-de-France

En marge d'un débat budgétaire délicat pour la gauche, l'assemblée régionale est le théâtre de multiples négociations en coulisse pour la préparation des listes aux élections européennes du 13 juin. La droite francilienne est prise au piège de ses alliances nationales

QU'EST-CE QUI FAIT courir les conseillers régionaux d'Ile-de-France, en plein débat budgétaire ? Des travées de l'hémicycle aux petites salles de réunions confidentielles, en passant par les cabines téléphoniques, la plupart ne parlent que... de la constitution des listes aux élections européennes. Le président, Jean-Paul Huchon (PS), savait que cette période de pré-campagne électorale serait peu favorable à l'adoption d'un budget négocié, à coups d'amendements et de sous-amendements, entre la courte majorité relative de gauche plurielle, et l'opposition républicaine, désormais divisée en trois groupes (RPR, DL et UDF) : à trois mois d'une élection, l'opposition doit s'opposer, *a fortiori* sur l'acte fondateur d'une politique qu'est le budget.

L'assemblée francilienne se prête d'autant plus à l'effervescence européenne qu'elle concentre, dans ses rangs, bien des candidats à la candidatures et/ou animateurs de campagne. La recomposition du paysage politique national, qui se fait précisément dans la perspective des élections européennes, se décline point par point en Ile-de-France : l'axe RPR-DL, illustré au sommet par le tandem Séguin-Madelin trouve sa réplique en Roger Karoutchi, président du groupe RPR du conseil régional, conseiller de M. Séguin chargé des élections et député européen, amené à négocier la liste européenne avec un autre conseiller régional, Xavier Chinaud, chef de cabinet de M. Ma-

delin à DL. François Bayrou, tête de liste UDF, a des correspondants privilégiés au conseil régional, avec Bernard Lehideux, président du groupe UDF, député européen dont la réélection est d'autant plus incertaine qu'il n'est plus en charge de la constitution de la liste, et Hervé Marseille, qui y participe de près. M. Lehideux a multiplié, pendant la session budgétaire, les aller-retour à Strasbourg, confiant les intérêts du groupe à M. Marseille qui ne s'est pas privé, à plusieurs reprises, de faire entendre sa différence avec « l'axe RPR-DL » en ne votant pas de façon identique, jeudi 11 mars, certains chapitres budgétaires. Au grand dam de M. Karoutchi qui, pointant un doigt accusateur vers les bancs de l'UDF, s'est entendu répondre par M. Marseille : « Cesse de me prendre pour ton chauffeur ».

La veille une réunion de négociation... de la liste RPR-DL avait eu lieu, dans la soirée, dans un bureau du conseil régional : Brice Hortefeux, homme de confiance de Nicolas Sarkozy, y avait rejoint en toute discrétion MM. Karoutchi et Chinaud. En sortant, le petit groupe est tombé nez à nez avec M. Marseille, en conversation avec son état major depuis une des nombreuses cabines téléphoniques qui équipent les locaux de la région. Sans doute à propos des européennes.

Signe évident des préoccupations secrètes des candidats possibles, à chaque échange verbal, dans les travées de l'assemblée, entre MM. Karoutchi et Chinaud, les pré-

tendants à la candidature viennent s'enquérir, l'air de rien, auprès de chacun de la situation : « Ça avance, la liste ? ».

RECHERCHE D'INDICES

Du côté du RPR, l'Ile-de-France fournit des réserves de candidats, avec la séguiniste Anne-Marie Schaffner, qui siège déjà à Strasbourg, l'ancien ministre Eric Raoult, Christine Albanel, collaboratrice de Jacques Chirac à l'Élysée, Philippe Goujon, proche d'Edouard

Balladur. DL n'est pas en reste, qui évoque régulièrement les noms de deux conseillères régionales, Chantal Brunel et Georgia Vincent, à des places éligibles sur la liste européenne. Enfin, à l'UDF, Dorothee Pineau espère figurer en bonne place sur la liste de M. Bayrou. Tout ce petit monde s'observe et guette les allées et venues des « chefs », à la recherche d'indices, sous l'œil amusé de ceux que les européennes ne concernent pas directement.

Les européennes toujours sont au cœur du combat sans merci que se livrent les deux groupes Front national, respectivement présidés par la lepéniste Martine Lehideux, députée européenne honoraire, et Jean-Yves Le Gallou, lieutenant de Bruno Mégret, qui siège à Strasbourg. L'échéance des européennes ajoute donc aux turbulences d'une assemblée de 209 élus, dont plusieurs sont ministres ou anciens ministres, responsables actuels ou passés de partis, impliqués au ni-

veau national dans le combat des européennes... « La tendance à la scissiparité des groupes, si elle est intéressante au plan politique commence à troubler la gestion quotidienne de l'institution », ironisait M. Huchon à la veille de l'ouverture de la session, le 9 mars, faisant allusion à la « guerre des bureaux » : en créant le groupe lepéniste, Martine Lehideux, a exigé du jour au lendemain d'être installée dans de nouveaux locaux, dans le même bâtiment que M. Le Gallou, mais pas au même étage. Au point de proposer, au grand effarement de celui-ci, de voisiner avec son frère Bernard, lui-même contraint de céder une partie de ses bureaux à Philippe Dominati, président du tout nouveau groupe DL. Lequel souhaitait que le groupe RPR s'interpose entre DL et l'UDF, ce que refuse M. Karoutchi.

Tant de précautions visent aussi à protéger l'intimité de la vie des groupes dans des locaux amenés à servir de base logistique à la préparation des européennes. M. Mégret y a ainsi séjourné, avec ses gardes du corps, plusieurs jours de suite, provoquant l'ire de M^{me} Lehideux. A gauche, Arlette Laguiller, tête de liste LO-LCR aux européennes, s'affaire dans son petit bureau, et Christian Bret, président du groupe des Verts, œuvre, depuis le sien, à l'animation de la campagne de son ami Daniel Cohn-Bendit... L'Europe des régions est déjà une réalité en Ile-de-France.

M^{me} Comparini a remis Rhône-Alpes au travail

LYON

de notre correspondant régional

En attendant l'issue du vote du budget, qui devait intervenir samedi 13 mars, la présidente du conseil régional Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini (UDF), a déjà gagné son pari : remettre en marche l'institution qu'elle dirige depuis le 9 janvier, et prouver qu'avec seulement 11 conseillers régionaux qui lui sont totalement dévoués sur 157, elle peut faire avancer la collectivité dont elle a la charge. Un objectif qui paraissait, il y a quelques jours encore, chimérique.

Avec calme et détermination, la présidente entraîne l'assemblée régionale, jusqu'alors paralysée par les tensions internes à la droite, sur la voie qu'elle s'est fixée : l'adoption en douceur de son budget par la procédure dite du « 49.3 régional ». Ce dispositif ne l'oblige pas à réunir une majorité tant qu'un contre-budget n'est pas proposé par une majorité d'élus (79) : un seuil impossible à réunir. « Au sein de notre conseil régional, il n'existe pas de combinaison possible à soixante-dix-neuf. M^{me} Comparini peut donc gouverner avec son petit nombre de fidèles », résume le conseiller Verts du Rhône, Etienne Tête.

La présidente entend aussi à l'occasion du vote du

budget redonner à l'institution régionale, malmenée au cours de l'année 1998 par l'alliance entre Charles Millon (ex-UDF) et le Front national, une image plus studieuse et davantage préoccupée par le sort des Rhônalpins que par des enjeux politiques. En outre, dans cette assemblée où droite et gauche disposent du même nombre de sièges (60), elle veut faire la démonstration de la marginalisation des 35 élus d'extrême droite : le débat budgétaire aura fait la démonstration que les conseillers lepénistes et mégrétistes n'exercent plus le rôle d'arbitre qui fit leur force après la réélection, il y a un an, de M. Millon à la présidence.

Enfin, au cours de la discussion des 170 amendements au projet de budget, M^{me} Comparini a davantage cherché à ressouder la droite républicaine qu'à donner des gages à la gauche « plurielle » qui a permis son élection. Les fortes tensions qui agitent le groupe Oui à Rhône-Alpes de Charles Millon lui redonnent, en effet, des marges de manœuvre puisqu'une demi-douzaine d'élus conteste ouvertement la stratégie de blocage des proches de M. Millon.

Claude Francillon

Pascale Sauvage



Week-End Portes Ouvertes*
Samedi 13 et Dimanche 14 Mars

*Ouverture selon autorisation préfectorale

*Prix spécial du 14 au 15 mars 1999 pour une 406 S, Pack, essence, 1.8L 16V, PA7, A 499, hors options, au lieu de 117.000 F (tarif conseillé au 4/01/99), dans le réseau Peugeot participant. Offre non cumulable réservée aux particuliers. Modèle présentée : 406 SV essence, 2L 16V avec finition peinture métallisée, prix tarif 15.220 F (tarif conseillé au 4/01/99).
www.peugeot.fr


PEUGEOT

Robert Hue parie sur l'ouverture à l'Europe et aux non-communistes

La liste conduite par le secrétaire national du PCF pour les élections européennes du 13 juin devait être présentée, samedi 13 mars. Le député du Val-d'Oise se réjouit d'avoir réussi à entraîner derrière lui plusieurs responsables syndicaux et associatifs

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, devait présenter, samedi 13 mars, la totalité de la liste qu'il conduira pour les élections européennes du 13 juin, ainsi que le court manifeste qui lui

tiendra lieu de programme. Les communistes se targuent d'avoir très largement ouvert leur liste à des acteurs du monde syndical et associatif et, à ce titre, d'être l'expression du « mouvement social ». Dans

les syndicats concernés, l'engagement de certains de leurs dirigeants provoque un sérieux malaise, en particulier à la Fédération syndicale unifiée et dans la fédération CGT de l'énergie. Les associations de chômeurs

regrettent aussi l'engagement derrière le secrétaire national du PCF, de deux animateurs des mouvements des chômeurs. Les « soixante-huitards » sont nombreux à s'engager dans cette campagne. Au-delà de

Daniel Cohn-Bendit lui-même et de Jean-Marc Salmon, son directeur de campagne officieux, l'architecte Roland Castro a été chargé par Robert Hue d'être le rédacteur de son projet de manifeste.

MUSIQUE, piano, buffet. Danses, peut-être, puisque Fodé Sylla, cinquième sur la liste, doit venir avec ses « musicos ». Samedi 12 mars, dans des salons du 12^e arrondissement de Paris, le secrétaire national du PCF devait solennellement présenter, un par un, nom par nom, les quatre-vingt-six autres candidats de la liste qu'il mènera pour les élections européennes, devant de « nombreuses personnalités », amies ou membres du comité de soutien. L'endroit a été choisi avec soin, loin de la place du Colonel-Fabien, histoire de bien faire comprendre qu'il ne faut surtout pas parler de liste « communiste », mais de liste « conduite par Robert Hue et Geneviève Fraisse ».

Musique, photo. La liste communiste veut s'afficher avec éclat et entame, d'abord, une campagne d'image. Les invités - on attend Pierre Bergé, le PDG d'Yves Saint Laurent, tandis que Roger Hanin, autre fidèle de la mitterrandie, pourrait lire un message de soutien - donneront, par leur présence, les contours du futur comité de soutien, baptisé « comité d'initiatives ». Samedi, le portrait de groupe devra montrer la famille élargie, des visages inconnus aux communistes, des figures connues des non-communistes. Une photo où l'on verra forcément les jeunes, les femmes, et, peut-être, quelques secrets encore bien gardés, tel le chanteur Jean Ferrat. Une photo bi-

garrée, destinée à frapper les esprits et à susciter les comparaisons avec les autres partis. Car, plutôt que de polémiquer avec la liste socialiste, M. Hue veut la ringardiser. D'un cliché de groupe, il rêve de pointer la solitude d'un Daniel Cohn-Bendit. Avec ses syndicalistes et ses responsables associatifs, il veut, l'air de rien, souligner l'isolement d'une liste d'extrême gauche privée de mouvement social (lire ci-dessous), et, avec sourires et bonne humeur recommandés, que l'Europe n'est pas triste. Le tout, en respectant le « code de bonne conduite » souhaité par le premier secrétaire du PS, François Hollande.

Voilà pour la fête. Le matin, les responsables du PCF, réunis place

du Colonel-Fabien, devaient se livrer à des travaux autrement plus complexes. Les membres du comité national devaient, en effet, « faire le point sur la consultation des communistes sur la liste » et valider celle-ci lors d'un conseil national extraordinaire. Les statuts du parti ne prévoient pas que ses instances ratifient une liste composée pour moitié de non-communistes. « On a été obligé d'inventer quelque chose de complètement nouveau », explique-t-on Place du Colonel-Fabien. Un « nouveau » que M. Hue avait qualifié de « choix stratégique majeur » et qui, à l'évidence, réalise dans la pratique ce que, en 2000, à Marseille, le prochain congrès du PCF devrait théoriser : une « nou-

velle organisation », ouverte, un parti d'électeurs plus que de militants.

Samedi, lors de la réception organisée dans les salons proches du Palais omnisports de Bercy, la liste, en quelque sorte, « s'autoproclame ». Les statuts du parti ne prévoient pas que ses instances ratifient une liste composée pour moitié de non-communistes. « On a été obligé d'inventer quelque chose de complètement nouveau », explique-t-on Place du Colonel-Fabien. Un « nouveau » que M. Hue avait qualifié de « choix stratégique majeur » et qui, à l'évidence, réalise dans la pratique ce que, en 2000, à Marseille, le prochain congrès du PCF devrait théoriser : une « nou-

de Lionel Jospin, revendique son « oui » à Maastricht, en 1992.

Le texte, soumis aux amendements de l'ensemble des candidats, devrait afficher le souci « europrogressiste » devenu, sous l'impulsion de M. Hue, celui du PCF, et réaffirmer son souhait d'« une Europe citoyenne et sociale ». Le « premier discours des 87 sur l'Europe » devrait rappeler les « trois critères » de participation à une liste qui se proclame « contre le libéralisme », « pour une orientation progressiste » et « ni pro ni anti-gouvernementale », sans que cela constitue d'aucune manière un programme. Cependant, « très rapidement », l'équipe se réunira pour en « développer point par point » les grandes lignes.

Il ne restera plus qu'à signer le bail du siège de la campagne, qui, pour la première fois, ne sera pas menée Place du Colonel-Fabien. De même, la nouvelle formule de L'Humanité, qui sort à point nommé, le 18 mars, délestée en « une » du logo de la faucille et du marteau, ne fera pas, assure-t-on, la campagne du PCF : « Nous quittons notre conception de journal-relais du PCF, a assuré Pierre Zarka, le directeur du quotidien communiste, le 12 mars. Nous devons démontrer au lieu d'affirmer. Plus que de transformer l'acheteur de L'Humanité en homme sandwich ou en militant. »

Dimanche, il ne restera plus au comité national qu'à écouter, sous la « bulle », le rapport de Francis Wurtz, ex-tête de liste aux élections européennes de 1994 (6,8 %), député européen sortant, responsable du naguère si puissant secteur international du PCF, aujourd'hui en quatrième position sur la liste. Puis, avant l'allocution finale de M. Hue, à « discuter du projet européen du PCF et de sa contribution à la campagne pour le 13 juin », selon l'intitulé officiel de l'ordre du jour. Etant entendu que ce « projet », ne sera pas, c'est bien compris, celui de la liste...

Ariane Chemin
et Caroline Monnot

Ar. Ch.

Les acteurs du mouvement social ébranlés par l'OPA communiste

POUR UN COUP, c'est un coup. La présence sur la liste du Parti communiste français de Michel Deschamps, numéro un de la Fédération syndicale unitaire (FSU), et, dans une moindre mesure, de François Desanti, responsable national du Comité des chômeurs CGT, et de Malika Zediri, de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires (Apeis), après celle de Denis Cohen, secrétaire général de la Fédération CGT de l'énergie, a provoqué un malaise dans le monde syndical et associatif. D'autant que Robert Hue l'affirme haut et fort : « La liste communiste est la liste du mouvement social. Il n'y a dans la campagne que des listes de parti politique. Il faut accepter l'idée qu'un parti puisse donner la voix aux mouvements sociaux. »

L'idée que les acteurs sociaux devaient avoir leur expression propre, sans se laisser attirer par les sirènes politiques, comme cela avait été le cas dans les années de mitterrandisme, avait commencé à s'imposer au lendemain des grèves de l'hiver 1995. Par la suite, les mouvements des sans-papiers, les manifestations anti-FN, les conflits des chômeurs

ont semblé confirmer l'émergence d'une gauche radicale, dont le potentiel de voix aiguillait les appétits. Le bon score de l'extrême gauche lors des élections régionales de mars 1998 a fait réfléchir le PCF, tandis que certains, à la Ligue communiste révolutionnaire, se prenaient à rêver. Dès le mois d'avril 1998, Robert Hue « [tendait] la main au monde syndical, associatif, politique et à la société civile » pour une liste de « large rassemblement ».

« CLAUQUE A L'INDÉPENDANCE »

Tant de bonnes fêtes se bousculant autour du berceau social-militant a inquiété ses acteurs. Durant l'été 1998, des militants de Droits devant !!, de SUD et de la CGT lançaient un appel « pour l'autonomie du mouvement social ». Un gentlemen's agreement semblait prendre forme : personne, à l'extrême gauche, ne tenterait de hold-up ; dans les associations et les syndicats, chacun assurait qu'il ne mangerait pas de ce pain électoral.

Aujourd'hui, le secrétaire national du PCF peut se vanter d'avoir partiellement réussi son opération de débauchage. Certes, ses œillades ont été reçues, d'abord, par la CGT

ou l'Apeis, considérées comme proches du PCF, et par la FSU, née d'une scission de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et dont de nombreux responsables viennent des rangs communistes. Pour autant, l'affaire n'était pas gagnée d'avance, la CGT et la FSU ayant choisi d'affirmer ou de confirmer leur volonté d'indépendance vis-à-vis des partis. Surprise par des ralliements qu'elle n'avait pas prévus, tel celui de M. Deschamps, la LCR s'indigne : « C'est une grande claque à l'indépendance du mouvement syndical et social », s'insurge Alain Krivine, stigmatisant « les très vieux réflexes staliniens d'un parti considérant toujours les autres organisations

comme des courroies de transmission ».

A l'intérieur de la CGT, l'affaire n'est pas non plus sans provoquer des remous. Denis Cohen a obtenu, les 9 et 10 mars, sa mise en disponibilité pour la campagne des élections européennes. Mais, lors de ce conseil général, le responsable de la puissante Fédération CGT de l'énergie a eu du mal à faire avaliser sa « ligne » sur le projet de directive européenne sur l'électricité. Une commission de synthèse de douze membres a dû être désignée pour présenter une « résolution de consensus » lors d'une réunion extraordinaire des syndicats de l'EDF, organisée le 25 mars. A la FSU, or-

ganisation majoritaire parmi les personnels de l'éducation nationale, le départ de M. Deschamps, intervenant au beau milieu d'un bras de fer avec Claude Allègre, est interprété comme un geste de lassitude face aux querelles internes. Ce faisant, la fédération se trouve l'estée d'un épineux problème de succession à la veille d'une semaine d'action décisive.

Dans les associations et les syndicats, on soupçonne une « manœuvre » pour arrimer, contre son gré, une partie de la gauche critique à la majorité « plurielle ». Pour Agir ensemble contre le chômage (AC!), c'est un « coup de pied de l'âne ». « Cela ne va pas aider le mouvement social », juge Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, soulignant que son organisation « a décidé d'être intransigeante ». Face à cette ébullition, le secrétaire national du PCF réplique qu'« il n'y a ni manœuvre ni récupération », avant d'ajouter, benoîtement : « Le mouvement social va avoir à travers notre liste une formidable tribune d'expression. »

Le PS dégaîne son syndicaliste

Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), devrait figurer sur la liste du Parti socialiste aux élections européennes (Le Monde du 12 février). La présence de Michel Deschamps, le patron de la Fédération syndicale unitaire (FSU), sur la liste de Robert Hue pourrait favoriser l'accession du numéro deux de la CES parmi les vingt-cinq premières places - la 25^e étant réservée au Parti radical de gauche et la 26^e au Mouvement des citoyens -, si François Hollande vient à bout des arbitrages entre les différents postulants socialistes. Ancien responsable confédéral de la presse CFDT, M. Lapeyre a joué un rôle actif en faveur de l'adhésion récente de la CGT à la CES.

C'est bon d'échapper pendant quelques instants à la société de consommation. De lui faire un pied de nez, en ne consommant que 6,4 litres aux 100 km. Mais ce n'est pas parce qu'elle est avare en carburant que votre Volvo S80 2.5D le sera en sensations : n'oublions pas qu'elle est équipée d'un moteur turbo diesel à injection directe

S 80 2.4 L :	192 000 F
S 80 2.4 L (170ch) :	211 000 F
S 80 2.9 L :	243 000 F
S 80 T6 :	352 000 F
S 80 2.5 D :	199 500 F

qui développe 140 ch. Si toutefois vous êtes un inconditionnel des moteurs essence, sachez que la Volvo S80 existe désormais en 2 motorisations 5 cylindres dont un 170 ch. Modèle présenté Volvo S80 2.5D AM 99 avec options : 225 850 F tarif au 01/03/99. S80 2.5D 140 ch : 103 kW CEE/S80 2.4 L 170 ch : 125 kW CEE, conso. EC93/116, en L/100 km, cycle routier : 4,9/6,8, cycle urbain : 11,0/12,6, Euromix : 6,4/8,9, CO2 rejeté g/km 169/213.

NOUVELLE VOLVO S80 2.5D : 6,4 L/100KM.
TURBO DIESEL INJECTION DIRECTE. 199 500 F.

Informations et Essais : 3615 Volvo (1,29 F/mn), <http://www.volvocars.volvo.fr> ou **N° Azur 0 801 40 40 80** (Appel local sauf d'un tél. mobile)



Quand les soixante-huitards s'emparent de la campagne

À LA VILLE, Roland Castro est architecte. Architecte attiré, notamment, du président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua. En période de campagne européenne, Roland Castro est encore architecte. L'ancien étudiant communiste exclu, avec tant d'autres, de l'UEC, en 1965, et devenu animateur mitterrandiste de Banlieues 89, est, en effet, l'ami de Robert Hue, depuis la candidature de ce dernier à l'élection présidentielle de 1995. Cette fois, il n'a pas seulement accepté de lui apporter son soutien. Il figure de manière honorifique sur la liste conduite par le secrétaire national du PCF, à l'« antépénultième place », juste devant Maurice Kriegel-Valrimont et Marie-George Buffet. Sans titre officiel, il est aussi une des chevilles ouvrières de la petite équipe qui, « collective-ment », mènera la campagne.

Les soixante-huitards auraient-ils décidé de truster la prochaine campagne européenne ? Si Robert Hue aime Roland Castro, c'est d'abord pour ses titres acquis sur les barricades : « mao-spontex » de Vive la révolution, il fut glorieusement condamné à un mois de prison par Raymond Marcellin. « C'est le pendant de Cohn-Bendit, mais il va mieux passer », assure le numéro un communiste. Quand Roland Castro rencontre Daniel Cohn-Bendit à l'aéroport d'Orly, ils se tombent dans les bras, s'accordent tout de suite pour un débat. « Tu sais, Dany, glisse néanmoins le premier, en disant que tu voulais dépasser les communistes, tu as fait une connerie. Tu as provoqué un réflexe de solidarité chez ceux qui ne veulent pas voir le PC mourir. » Roland Castro connaît surtout « très bien » Jean-Marc Salmon, qui joue, auprès de la tête de liste

des Verts, un rôle de directeur de campagne officieux. Comme lui, il a voyagé dans la gauche, fréquenté l'Elysée de François Mitterrand et la Gauche socialiste. Salmon a étudié les sondages chez Ipsos, marché avec les chômeurs. Castro était du comité de soutien à François Mitterrand en 1988, s'est lancé dans l'aventure de Ras-l'front. Comme tous les « ex », l'un et l'autre sont fous de politique. Comme tous les « ex », ils ont de l'entregent, connaissent la gauche par cœur, la tutoient naturellement. L'architecte n'hésite pas à se définir lui-même comme « éternel maoïste, lacanien, gaulliste, braudélien, communiste, mitterrandien, idéaliste ».

« TRAVAILLER SUR LA MÉMOIRE »

Tout naturellement, Robert Hue a demandé à l'architecte de s'atteler à la rédaction de la profession de foi qui sert de ciment aux quatre-vingt-sept candidats. Roland Castro n'est pas en mal d'idées et, lors des réunions de l'équipe de campagne, rivalise d'enthousiasme avec Fodé Sylla, ancien président de SOS-Racisme. Parce qu'il pense qu'il faut « travailler sur la mémoire », il a proposé des meetings dans des « lieux symboliques », comme Carmaux, Billancourt, Valmy, et... Colombey-les-Deux-Eglises. A ses yeux, pour le 13 juin, « il n'y a que quatre campagnes identifiées et intéressantes » : celles de Charles Pasqua, de François Bayrou, de Daniel Cohn-Bendit, et celle de Robert Hue. En défendant l'Europe sociale, ce dernier « renoue avec l'internationalisme », assure l'ancien maoïste, comme pour se rassurer sur ses propres fidélités.

Ar. Ch.

Les élections territoriales pourraient esquisser une recomposition du paysage politique corse

Après un premier tour marqué par l'abstention, les nationalistes espèrent amplifier leur score

Après un premier tour, le 7 mars, marqué par un très fort taux d'abstention et la poussée des nationalistes, le second tour des élections territo-

riales en Corse s'annonce très indécis, dimanche 14 mars. Les quatre listes qui se situent peu ou prou au-delà des clivages traditionnels (droite-

gauche-nationalistes) espèrent tirer profit de la situation pour apparaître comme une alternative de gouvernement dans l'île.

AJACCIO

de notre correspondant

Les électeurs de Corse sont appelés, dimanche 14 mars, lors du second tour des élections territoriales dans l'île, à départager les sept listes qui ont franchi, au premier tour, le seuil de 5 % des suffrages exprimés et qui ont décidé de se maintenir. Mais entre les trois listes de droite, les deux de gauche, une liste nationaliste et une liste qui se situe délibérément en dehors des clivages traditionnels, l'issue du scrutin est des plus incertaines. D'autant que le nombre élevé d'abstentionnistes du 7 mars - quelque 78 000, soit 42,7 % des inscrits - ajoute encore à l'incertitude.

Ce second tour de scrutin se présente dans des conditions bien différentes de celui du 22 mars 1998. Dans un climat dominé par l'assas-

sinat du préfet Claude Erignac, quelques semaines auparavant, la droite était alors parvenue, malgré ses divisions du premier tour, à se regrouper au second, autour de Jean Baggioni (RPR), José Rossi (DL) et Paul Natali (div. droite) ; elle avait enlevé 21 sièges qui, avec les 5 de Philippe Ceccaldi, lui assureraient la majorité absolue. Les oppositions réunissaient certes 25 sièges (16 gauche « plurielle », 5 Corsica Nazione, 4 Toussaint Luciani), mais elles n'étaient nullement en situation de réaliser un front commun, ni la gauche ni Toussaint Luciani ne pouvant tolérer les liens affichés entre Corsica Nazione et le FLNC-canal historique.

Un an après, le changement de décor est sensible. A droite, si M. Rossi dénonce « le nationalisme indépendantiste que nous ne voulons

pas et la gauche "plurielle" qui a commis tant d'erreurs », un voile de suspicion a terni la politique dite d'« Etat de droit » et ces excès. Ceux-ci ont surtout profité à la liste de M. Talamoni. A gauche, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli, réaffirme que l'application de la loi est l'unique solution pour rétablir la paix et promouvoir le développement.

« COMPROMIS HISTORIQUE »

Quant à Corsica Nazione, pour qui « la Corse n'a jamais tant souffert que de ne pas être elle-même », elle s'apprête à revenir à l'Assemblée de Corse avec un groupe plus fourni et, pourquoi pas, sept ou huit élus. Son discours - qui se garde d'apparaître hégémonique et se veut au contraire de réconciliation - s'adresse donc en priorité aux 13 000 électeurs de la mouvance autonomiste et nationaliste modérée, qui constituent pour elle une réserve naturelle. Si, en dépit de l'absence de mots d'ordre des listes éliminées, son résultat du premier tour (10 477 voix) est notablement amplifié, Corsica Nazione pourra légitimement se prévaloir d'une représentativité accrue de la mouvance nationaliste, et même souligner que ceux qui auront voté pour sa liste ne pouvaient pas ignorer qu'ils votaie aussi pour l'indépendance.

La gauche entend prémunir l'électorat contre ce piège. Commentant le résultat de la liste de MM. Baggioni et Rossi au premier tour, M. Zuccarelli y a vu la conséquence du renforcement par la droite de la protestation nationale appelant à la « résistance à

l'Etat français ». « C'est l'arroseur arrosé », a jugé le chef de la liste de la gauche « plurielle ». Il est cependant peu vraisemblable que celle-ci recueille beaucoup de suffrages chez les autonomistes ou les nationalistes modérés, non plus d'ailleurs que la liste de la droite, même si M. Rossi en appelle au « rassemblement des forces libérales et même au-delà ».

Ces suffrages sont sollicités de manière pressante par les listes dites de la « troisième voie ». Simon Renucci (div. gauche) estime qu'« un renouvellement des hommes est nécessaire », et prône la réconciliation, qui donnera « une image neuve de la politique ». Jean-Louis Albertini (div. droite) se prononce pour « un pouvoir régional fort permettant de mieux négocier nos intérêts avec l'Etat et avec l'Europe ». Toussaint Luciani milite pour l'autonomie interne, « mais pas tout de suite », car ce serait « confier l'outil à des incapables ». Enfin, Philippe Ceccaldi fait observer que quatre listes se sont « démarquées des partis », totalisant près de 30 000 voix, contre 24 355 à la droite et 20 700 à la gauche. Fort de cette addition - pour l'heure plus arithmétique que politique -, M. Ceccaldi estime que « la troisième voie peut devenir la première » et que « le compromis historique est désormais possible sur la base d'une plate-forme de gouvernement ».

Bref, ce qui n'était, jusqu'ici, qu'hypothèse d'école pourrait peut-être prendre corps à l'issue du second tour, M. Ceccaldi s'attachant à réfuter les notions de gauche et de droite, « qui sont dépassées ».

Paul Silvani

Le cabinet de Ségolène Royal fait l'objet d'une polémique

NIORT

de notre correspondant

Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, se trouve, depuis le milieu de la semaine, au centre d'une polémique. En effet, dans son édition du jeudi 11 mars, France-Soir rapporte que trois des collaborateurs de son cabinet travaillent, non pas au ministère, mais à Melle, dans les Deux-Sèvres, c'est-à-dire au cœur de son ancienne circonscription. L'information est étonnante : M^{me} Royal, entrée au gouvernement en juin 1997, ne possède plus de mandat local sur ces terres. Pourtant, l'intéressée elle-même l'a confirmé. « Trois secrétaires exercent leurs fonctions dans les Deux-Sèvres en liaison et sous la coordination d'un membre de mon cabinet ministériel, assure-t-elle dans un communiqué. L'existence de ce secrétariat se justifie par le volumineux courrier qui m'est adressé dans mon département d'élection, non seulement par les habitants des Deux-Sèvres, mais aussi de l'ensemble de la France. Traditionnellement, en effet, les particuliers s'adressent à un ministre autant dans sa circonscription d'origine qu'au siège de son ministère. »

« Le bail comme les loyers sont payés par M^{me} Royal, en son nom, explique pourtant Pierre Poupin, maire (PS) de Melle. Nous n'avons aucun contact, quel qu'il soit, avec son ministère. » Il faut sans doute chercher ailleurs les raisons de la présence, dans les Deux-Sèvres, des trois collaborateurs de la ministre. Le conflit qui l'oppose depuis de nombreux mois à Jean-Pierre Marché, son ex-suppléant lors des élections législatives, devenu député en juillet 1997, s'offre comme une piste plus sérieuse.

MATIGNON SUIT L'AFFAIRE

Sans qu'aucun fait précis n'explique la brouille, celle-ci est apparue au grand jour avec le procès aux prud'hommes intenté à M^{me} Royal par trois de ses anciennes collaboratrices. Aujourd'hui employées par M. Marché, elles réclamaient notamment des compléments de salaires. Ayant obtenu partiellement gain de cause, en février, elles ont décidé de faire appel. De son côté, la ministre a formé un appel incident, « afin de permettre à la cour d'appel d'être saisie de l'ensemble du dossier ». On en est là. Mais, du coup, la

Gérard Curé

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

HUBERT
VEDRINE

Ministre des Affaires étrangères

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

3 écoles de commerce :
BAC + 5
Concours en terminale

ESSCA IÉSEG ESEDES
Angers - Paris Lille Lyon
N° au 02 54 58 52 04 72 32 50 48

Inscriptions
concours 99
jusqu'au 21 avril

Vous n'êtes pas là pour
votre chien n'apporte pas

Tapez  (soit le 2288)*

sur votre portable pour être
informé des événements

au plus vite.

Avec Europe 1

PUBLICIS CONSEIL

SFR est une marque de 

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

FAMILLE Les couples homosexuels accédant au statut de parents sont de plus en plus nombreux en France. Statistiquement invisible, le phénomène, qualifié de « gayby-

boom » aux Etats-Unis, semble se développer depuis environ deux ans. ● **DANS LA MAJORITÉ** des cas, les couples « homoparentaux » élèvent un ou plusieurs enfants conçus dans

le cadre d'une union hétérosexuelle passée. Plus rarement, ces enfants sont le fruit d'une adoption ou d'une insémination artificielle illégale. En 1998, une centaine de couples de les-

biennes françaises sont allées se faire inséminer à l'étranger. ● **LE SOCIOLOGUE** François de Singly estime que « la famille, désormais, se définit de plus en plus par des liens électifs et

non plus institutionnels ». ● **L'ASSOCIATION** des parents et futurs parents gays et lesbiens organise, à Paris, une soirée mensuelle réservée aux candidats à l'« homoparentalité ».

De plus en plus d'homosexuels élèvent des enfants

Les nouvelles familles « homoparentales » se créent dans la clandestinité, de diverses manières : enfants issus d'une première union hétérosexuelle, adoption, insémination artificielle, mère porteuse ou arrangement entre gays et lesbiennes

LES COUPLES homosexuels avec enfant ne représentent encore en France qu'une réalité statistiquement mineure, et d'ailleurs non évaluée jusqu'à présent. Mais l'on est déjà au stade des réalités. Dans la grande majorité des cas, les couples homosexuels concernés élèvent un ou plusieurs enfants conçus dans le cadre d'une union hétérosexuelle passée. Plus rarement, ces enfants sont le fruit d'une démarche de couple homosexuel, qu'il s'agisse d'adoption (en tant que célibataire, en dissimulant sa vie de couple homosexuel), d'insémination artificielle (interdite

aux célibataires en France, mais autorisée en Belgique ou aux Pays-Bas), de conception via des mères porteuses américaines, ou encore d'« arrangements entre amis » : inséminations artificielles artisanales, souvent effectuées avec l'aide amicale d'un(e) gynécologue ; « coparentalité » organisée entre deux couples, l'un gay, l'autre lesbien. Au total, le nombre de couples homosexuels en France est évalué à trente mille.

Le cadre légal

● **Adoption.** Depuis 1966, l'adoption plénière est ouverte aux célibataires. La loi Mattéi de juillet 1996 a abaissé à vingt-huit ans l'âge minimum des adoptants. La loi ne spécifie pas quelle doit être l'orientation sexuelle du célibataire, mais, lors de la procédure d'agrément, l'homosexualité, dès lors qu'elle est clairement mentionnée, est souvent un motif non dit de refus d'agrément. L'adoption conjointe par des concubins n'est pas autorisée : les couples adoptants doivent être mariés depuis au moins deux ans.

● **Procréation assistée.** Selon les lois de bioéthique du 29 juillet 1994, l'assistance médicale à la procréation ne peut bénéficier qu'à des couples composés d'un homme et d'une femme vivants, en âge de procréer, mariés ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans. Elle doit « remédier à une infertilité dont le caractère pathologique a été médicalement diagnostiqué » ou permettre d'« éviter la transmission à l'enfant d'une maladie d'une particulière gravité ».

● **Mères porteuses.** La pratique de la maternité de substitution est interdite en France. « Toute convention portant sur la procréation ou la gestation pour le compte d'autrui est nulle », disposent les lois de bioéthique du 29 juillet 1994.

● **A l'étranger.** L'adoption par un couple de personnes de même sexe n'est autorisée dans aucun pays d'Europe, mais elle fait actuellement l'objet d'un projet de loi aux Pays-Bas. Aux Etats-Unis, l'Etat du New Jersey la considère comme légale. Treize Etats américains accordent par ailleurs au compagnon du père gay, ou à la compagne de la mère lesbienne, la possibilité d'adopter un enfant en tant que second parent, de même que les provinces de Québec et de Colombie britannique, au Canada.

Aux Pays-Bas, il existerait environ 20 000 enfants élevés par des gays et lesbiennes, tous cas de figure confondus. Aux Etats-Unis, on parle même de « gayby-boom » : en septembre 1994, un article paru dans la revue scientifique *Pediatrics in Review* estimait déjà qu'il existait outre-Atlantique de 1 à 5 millions de mères lesbiennes et de 1 à 3 millions de pères gays. Dans les trois principaux centres belges et néerlandais pratiquant l'insémination artificielle, on a reçu, en 1998, une petite centaine de couples de lesbiennes françaises, et leur présence est chaque année plus remarquée.

En France, l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), créée en 1986, comptait soixante-dix membres il y a deux ans. Ils sont aujourd'hui un peu plus de huit cents. Au deuxième tiers des femmes, pour moitié des Parisiens. Eric Dubreuil, président de cette association, a été élu « gay de l'année » 1998. En 1996, c'était Arnaud Marty-Lavauzelle, alors président d'Aides. Le sida était au centre des préoccupations des ho-

mosexuels ; ce sont désormais les enfants.

Comme partout en Europe, le sujet, totalement tabou il y a peu, émerge en France, adossé à un nouveau concept : celui de « familles homoparentales », lancé il y a deux ans par les militants de la « parentalité » homosexuelle. François de Singly, sociologue de la famille, y voit un « coup de force en termes normatifs, qui vise à accroître le pluralisme du mot "famille" ».

« Les jeunes gays et lesbiennes n'entrent plus automatiquement dans le déni de leur désir d'enfant. Ils disent que la sexualité est une chose, que le désir d'être parent en est une autre »

Une stratégie « qui s'est avérée payante pour les familles monoparentales, rappelle-t-il. On a reconnu qu'une mère et un enfant, c'était une famille ».

Le Centre gay et lesbien, à Paris, se dit « de plus en plus sollicité, depuis environ deux ans, pour donner des adresses, des lieux d'écoute, des conseils au moment d'un divorce pour obtenir la garde de l'enfant »... Un sondage Têtu/BSF, réalisé voici deux ans auprès de 1 040 gays et lesbiennes, estimait à 11 % les lesbiennes ayant déjà un enfant, et à 45 % celles qui désiraient en avoir un. Chez les hommes, ces mêmes questions donnaient respectivement 7 % et 36 % de réponses posi-

tives. « En un mot, résume Eric Dubreuil, le président de l'APGL, les jeunes gays et lesbiennes n'entrent plus automatiquement dans le déni de leur désir d'enfant. Ils disent que la sexualité est une chose, que le désir d'être parent en est une autre. »

Une évolution aux causes multiples, parmi lesquelles les discussions actuelles sur le pacte civil de solidarité (PACS). La proposition de loi socialiste de reconnaissance légale du concubinage évite

pour autant soigneusement d'aborder la question de la filiation. Mais en agitant en permanence la menace du droit à l'adoption pour les gays, les opposants au PACS ont involontairement fait à l'« homoparentalité » une place dans le débat public.

La relative régression des sentiments homophobes ainsi que la plus grande visibilité de l'homosexualité jouent dans le sens d'un « deuil » moins systématique du désir d'enfant chez les couples de même sexe. « On s'était interdit d'être parents parce qu'on avait intériorisé l'image négative qui était renvoyée de nous, analyse Eric Garnier, de l'APGL. Nous étions censés

être frivoles, incapables de prendre des responsabilités, bizarres et même dangereux pour les enfants. Si aujourd'hui les homosexuels sont considérés comme des gens totalement normaux, pourquoi trouverait-on étonnant que comme tout être humain, ils se posent la question d'avoir des enfants ? Pourquoi en seraient-ils indignes ? »

Ceux qui, il y a vingt ans, auraient vécu en famille et mené en parallèle une autre vie, osent désormais divorcer, vivre en couple homosexuel et demander la garde de leurs enfants. Le regard des homosexuels eux-mêmes a changé, qui ne soupçonnent plus ceux d'entre eux qui souhaitent des enfants de « singer » les hétérosexuels pour se fondre dans la masse. La famille, par ailleurs, a évolué. Ses formes se sont diversifiées (familles recomposées, monoparentales...), jusqu'à poser aujourd'hui la question de la reconnaissance d'une famille avec deux parents de même sexe.

Surtout, souligne François de Singly, « les homosexuels peuvent davantage adhérer au modèle de famille qui s'est inventé depuis les années 80 : une forme de réalisation de soi à travers des relations interpersonnelles. Ils se convertissent à un certain type de famille, dans lequel on n'est plus défini par le sexe et la position d'âge. La famille, désormais, se définit de plus en plus par des liens électifs, et non plus statutaires, institutionnels. La famille, c'est une affection entre des proches ».

Les évolutions de la société, comme les progrès scientifiques, ont aussi contribué à distendre le lien entre sexualité et procréation. Les couples stériles eux-mêmes ne se résignent plus à ne pas être parents. « On compte bien moins de familles sans enfant aujourd'hui qu'au début du siècle, rappelle Anne Cadoret, ethnologue. L'enfant est devenu essentiel à la famille, comme l'était auparavant l'alliance. L'accomplissement de l'individu passe par l'enfant, non pas dans l'idée de transmettre des biens mais pour prolonger une identité. »

S'il monte, le débat sur l'« homoparentalité » provoque des réactions toujours extrêmement passionnelles. « La société n'est pas prête ! », revient comme un leitmotiv. Marcela Iacub, chercheur au CNRS, constate qu'« il est possible de parler du couple homosexuel. Mais dès qu'on en arrive à la filiation les gens ne raisonnent plus ». L'« homoparentalité » est, selon elle, « profondément subversive par rapport à l'ordre procréatif dans lequel nous vivons : les parents de l'enfant sont ceux qui l'ont engendré. Toute filiation est construite sur cette logique imitative de la nature. C'est pour cela que l'on cache les origines lors d'une adoption, que la trace du donneur est effacée pour l'enfant en cas de PMA [procréation médicale assistée]. On préfère organiser le secret plutôt que de mettre en péril l'assimilation entre géniteurs et parents. »

Pascale Krémer

« Cela fait dix ans que je me pose ces questions »

LE MOIS dernier, il n'avait pas osé pousser la porte. Costume de laine fine, chemise blanche impeccable, il semble tout juste sorti d'un conseil d'administration. « Cela fait dix ans que je me pose ces questions. Si je

REPORTAGE

Une soirée d'accueil à l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens

suis ici ce soir, c'est que je viens d'avoir quarante ans, et que j'en suis arrivé à me poser aussi ces questions la nuit... »

Est-ce que vouloir un enfant, quand on est homosexuel, est un projet égoïste ? Est-ce qu'on ne risque pas d'être repoussé un jour par son enfant ? Est-ce que l'enfant lui-même ne sera pas rejeté à l'école ? Quel mode de conception est le moins pénalisant

pour lui ? La coparentalité avec une amie lesbienne, une mère porteuse aux Etats-Unis ? Trop longtemps retenues, les questions se succèdent durant un long moment. Chacune semble libérer d'un poids la vingtaine de personnes qui assistent, dans un silence encore gêné, à la soirée mensuelle d'accueil de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL).

« Nos enfants vont bien, rassure immédiatement Jean-Pierre, qui anime les débats. Ils doivent être un petit peu plus forts que les autres pour supporter les "sales pédés !" dans la cour de l'école. Mais ils ont une chance : celle d'avoir un ou des parents qui ont beaucoup réfléchi avant leur conception. » Du cercle des participants invités à s'exprimer, une voix s'élève. « Moi, pendant longtemps, je me suis dit : "T'as pas le droit", lance une femme qui semble entrée dans la quarantaine. Mais la femme que j'aime, avec laquelle je vis depuis douze ans, a un enfant de treize ans qui ne donne pas l'impression

d'être mal avec nous. C'est sur ce désir d'enfant qu'on s'est rencontrés avec Jean-Claude. »

« FILONS » ET CONSEILS

Elle désigne un homme installé à l'autre extrémité de la salle : « L'idée, c'est d'être parents ensemble sans habiter sous le même toit. C'est important que mon enfant ait un père, peut-être parce que je n'en ai pas eu. » Jean-Claude, moustache et bouc gris, souhaite rencontrer d'autres « coparents », s'étonne que ses amis homosexuels réagissent souvent plus mal que les hétérosexuels. « On est pris entre deux feux, entre les hétérosexuels que cela fait sourire ou frémir, et les homosexuels qui nous accusent de singer les premiers », confirme un participant, qui, avec son compagnon, se verrait bien père à trente-cinq ans. Il a déjà quelques « bons contacts » avec des amies lesbiennes. L'APGL lui en fournira d'autres, si nécessaire. Des « soirées conviviales » per-

mettent aux candidats à la « coparentalité » de se rencontrer.

Une jeune femme, mère de deux enfants de onze et de huit ans, dit s'être séparée de leur père pour vivre avec une femme. Elle a un « nouveau projet », celui d'un troisième enfant, et elle est venue avec sa compagne chercher des « filons » sur l'insémination artificielle interdite en France. D'autres sont tout simplement en quête de conseils pour avouer leur homosexualité aux enfants nés d'une union passée. Comme ces hommes, concubins depuis dix ans, qui n'ont « jamais trouvé le moment » de le dire aux enfants du plus âgé des deux, divorcé. « Nous avons nos repères dans le non-dit. Ils savent, c'est évident. » « Eux ont peut-être besoin de l'entendre ? », suggère Jean-Pierre, qui, jamais, ne donne de recettes mais conseille de rencontrer d'autres personnes dans la même situation.

P. Kr

Trois couples de parents sans complexe

« **CARLA** et Marie-Laure, sa maman et sa maman, Giulietta et Luana, ses sœurs, annoncent joyeusement la naissance de Zelina », lisait-on dans le carnet d'un quotidien, en novembre 1998. Carla, Marie-Laure et leurs trois filles, fruits d'inséminations artificielles, habitent aujourd'hui une petite maison parisienne. « Le désir d'enfant a toujours existé », pose d'emblée Marie-Laure. Toujours, c'est-à-dire presque depuis sa rencontre avec Carla, il y a vingt-sept ans, en classe de quatrième. L'une est graphiste, l'autre photographe. Pour des raisons différentes, aucune des deux n'envisageait la vie sans enfant. « Nous n'avons pas fait un choix de vie homosexuelle. Il se trouve que nous sommes deux femmes, que nous nous sommes choisies. Et que, comme nous sommes heureuses dans notre vie de couple, nous avions envie de partager ce bonheur. »

Entre le moment où la décision fut prise et la naissance de leur première fille, en 1994, neuf années se sont écoulées. Les deux femmes ont songé à appeler à la rescousse un ami hétérosexuel, puis tenté de convaincre tour à tour trois copains homosexuels.

En vain. Adopter ? Il eût fallu cacher la vraie nature de leurs relations. Elles ont fini par recourir à l'insémination artificielle, en France d'abord, puis, après que les lois de bioéthique de 1994 en eurent interdit l'accès aux femmes seules, en Belgique.

« C'est formidable, le Thalys ! plaisante Marie-Laure, mère biologique des trois enfants. On peut déposer les enfants à la crèche le matin, aller se faire inséminer en Belgique, et revenir les chercher le soir. » Pour les filles, Carla est « mamina ». Une sorte de mère adoptive, un « tiers », dit-elle, soucieuse de marquer une claire différence avec la mère biologique des enfants. Deux parents, ont-elles toujours expliqué aux filles, mais qui ne les ont pas conçues ensemble.

« Y A LES RACLÉES EN MOINS »

Chacun des enfants a une marraine et deux parrains, supposés devenir des interlocuteurs masculins privilégiés. A la crèche comme à l'école maternelle, Carla et Marie-Laure se sont présentées « pour que les filles puissent parler de leurs parents ». Après quelques réticences, puéricultrices et enseignants ont pris l'habitude de

s'adresser indifféremment à l'une ou à l'autre.

Martine et Patricia ne se sentent pas davantage rejetées. Elles ont quarante-six et quarante-huit ans, travaillent l'une au CNRS, la seconde au ministère de la justice, vivent en couple depuis 1986, élèvent ensemble Léa, neuf ans, et Jonathan, douze ans, adoptés par Martine. La quarantaine approchant, cette grande femme brune décidée a voulu « une descendance, transmettre des valeurs, une religion, tout ce que mes parents m'avaient donné ». L'adoption apparut comme la moins mauvaise solution. Par chance pour elle, les enquêteurs de la Ddass n'ont pas posé à Martine de questions sur sa vie de couple, ce qui aurait rendu l'adoption juridiquement impossible.

« Ce serait mentir de dire qu'il n'y a pas de problème, admet-elle. L'adoption est la solution la plus acceptable socialement, mais ce n'est pas la plus facile car les enfants ont souffert. » Léa, qui entre bientôt en sixième avec deux ans d'avance, a parlé sans réserve à l'école, dessiné maman et marraine lorsqu'on lui a demandé un portrait de sa famille. « Mes meil-

leurs copines, elles le savent depuis longtemps, raconte-t-elle. D'abord, j'ai dit pour l'adoption, puis, comme elles le prenaient bien, je leur ai dit ma famille. Pour qu'elles réagissent pas bizarrement, le jour où elles viennent à la maison. » Sa famille est « comme une autre, mais juste un petit peu différente pas rapport aux parents ». Parce qu'il n'y a pas de papa ? « Ouais, y a les raclées en moins. »

« UN PAPA POUR COPIER SUR LUI »

Pour Jonathan, en cinquième, la situation semble plus délicate. « Une fois, dit-il tranquillement, j'ai invité des copains à dormir. Ils m'ont demandé : "Ils dorment où tes parents ?" "J'en sais rien", j'ai dit. J'arrivais pas à le dire... » Bien que tous ses baby-sitters soient des garçons, bien que l'école, les colonies, les scouts, le club de sport, soient des lieux de mixité, Jonathan confie qu'il lui manque « un papa pour copier un peu sur lui ».

Professeur de lettres aux cheveux gris et au verbe prudent, Marc a eu sa fille Florence, il y a sept ans, avec Dorothea, une amie lesbienne. « J'ai toujours constaté que j'étais heureux entouré d'enfants. » A trente-sept ans, il

a trouvé dans une petite annonce parue dans la presse gay l'âme sœur lesbienne ayant un « projet d'enfant » et des principes éducatifs similaires aux siens. Tous les matins, Marc vient en voisin préparer le petit déjeuner de sa fille, puis l'emmène à l'école. « Je vois Florence six jours sur sept, onze mois sur douze. Ma vie de père, je la privilégie avant tout. »

Dès qu'elle a eu l'âge de comprendre, Florence a appris que sa maman aimait une dame, qu'elle aimait aussi beaucoup son papa, mais n'était pas amoureuse de lui. Que d'ailleurs son papa aimait les messieurs. « Nous sommes deux parents qui nous estimons, ne nous engueulons jamais », assure Marc. Durant presque une année, avant que l'insémination artificielle « artisanale » ne réussisse, Marc et Dorothea ont longuement vérifié leur bonne entente de futur « couple parental ». « Florence n'est pas née de l'amour de l'autre. Elle est uniquement le fruit d'un désir d'enfant. Est-ce mieux, est-ce moins bien ? Est-ce étouffant ? On connaît tous de sacrées mères poules hétéros... »

P. Kr

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

TU VERRAS, ÇA SERA PLUS FACILE D'ÊTRE GRANDS-PÈRES.



Pessin

L'adoption bientôt autorisée aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Sans que cela fasse scandale, le gouvernement néerlandais a, ces derniers mois, soumis au Conseil d'Etat deux projets de loi qui bouleversent la structure familiale traditionnelle et qui donneront aux homosexuels des droits et des devoirs équivalents à ceux des hétérosexuels. Le premier permettra aux homosexuels de contracter un mariage en bonne et due forme, ce qui sera, dit-on à La Haye, une « première mondiale ».

L'autre projet prévoit d'autoriser l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. Les conditions seront sensiblement les mêmes que pour un couple traditionnel, avec une exception : l'adoption ne pourra concerner que des petits Néerlandais, afin de ne pas « déroger aux traités internationaux » et parce que « ce projet dépasse la frontière couramment admise sur le sujet », indique-t-on au ministère de la justice.

Aux Pays-Bas, personne ne doute que ces deux textes seront votés d'ici deux ans. Ces initiatives sont inscrites dans le programme commun de gouvernement, et les trois partis qui le composent y sont favorables. Yvette van Geest, porte-parole de l'Association des mères en

duo, est convaincue que « les hommes politiques ne font que suivre l'opinion publique », qui, à en croire quelques rares sondages, ne s'oppose pas à la création de familles par les couples homosexuels.

LIENS JURIDIQUES

Combien sont-elles, ces nouvelles familles ? Début 1995, le Bureau central des statistiques avait recensé 21 300 couples homosexuels (à 80 % composés de deux femmes), dont à peine 2 000 avec enfants. Mais la Fondation des mères en duo avance le chiffre de 20 000 enfants vivant actuellement avec deux parents de même sexe : « Certains sont nés lorsque le père ou la mère avait une relation hétérosexuelle, d'autres sont adoptés ou conçus par insémination artificielle. »

Cela fait en effet une douzaine d'années que les femmes qui, pour une raison ou une autre, veulent concevoir un bébé sans homme peuvent avoir recours à l'assistance médicale à la procréation. « A l'heure actuelle, seule la mère biologique a un lien juridique avec l'enfant, regrette-t-on à la Fondation. La "mère sociale" n'a aujourd'hui aucune existence légale. »

Alain Franco

Sociologues, psychiatres et psychanalystes sont divisés

LE MONDE a interrogé des spécialistes de la famille et du psychisme humain. Les avis sont très partagés et nuancés selon les différents modèles de « familles homosexuelles ».

● Irène Théry, sociologue du droit, spécialiste de la famille

« Je ne suis pas sûre que le terme d'"homoparentalité" soit judicieux au plan du droit car il rassemble des situations profondément différentes. Il existe malheureusement des décisions judiciaires où l'homosexualité du parent est prise en compte alors qu'elle n'a pas à l'être. C'est le cas quand des juges refusent le droit d'héberger son enfant à un parent antérieurement marié, et vivant désormais en couple homosexuel. En quoi son orientation sexuelle justifie-t-elle de le priver de ses droits et devoirs de parents ? Même chose pour l'adoption par une personne seule. Elle est légale et aucune catégorie de citoyen ne saurait en être exclue a priori. Les préjugés sur les "effets psychologiques" sur l'enfant aboutissent à une véritable discrimination à l'égard des candidats homosexuels. »

Très différente est l'hypothèse où le couple homosexuel veut devenir, en tant que couple, "homoparental". Cela supposerait un profond bouleversement de la loi pour tout le monde. Le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les lesbiennes supposerait de légaliser les PMA pour convenance personnelle. Quant à l'adoption plénière par un couple homosexuel, elle impliquerait que l'enfant ait deux pères ou deux mères. Ce serait créer une catégorie d'enfants exclus du système de parenté de notre culture, dont la caractéristique fondamentale est d'être mixte. »

● Eric Fassin, sociologue et américaniste à l'École normale supérieure

« Si on invoque la notion d'intérêt de l'enfant, il faut prendre en compte les enquêtes existantes, menées aux Etats-Unis et cautionnées par l'Association américaine de psychologie, qui toutes vont dans le même sens : avoir deux parents de même sexe ne pose pas particulièrement de problèmes aux

enfants. La méthodologie de ces travaux est imparfaite, mais, à ce jour, aucune enquête ne vient les contredire. »

Le modèle d'une famille "naturelle", calquée sur la reproduction biologique, laisse en outre beaucoup de monde de côté, pas seulement les familles "homoparentales". Les enfants de parents de même sexe risquent d'être confrontés à l'homophobie, c'est vrai ; mais peut-on justifier une discrimination légale par une discrimination sociale ? »

● Philippe Jeammet, psychiatre

« On s'est prononcé de façon trop dogmatique sur l'"homoparentalité". Il est évident qu'avoir des parents de même sexe ne sera pas totalement neutre pour l'enfant. Mais tout dépendra sans doute du vécu des parents. Ont-ils un désir d'enfant qui prenne en compte le bien-être et la liberté de cet enfant, ou font-ils un enfant dans une volonté de normalisation de leur couple ? Permettront-ils à l'enfant de se confronter à la différence des sexes et des générations ? Ce qui pourrait poser problème, c'est le caractère très possessif de la relation entre les deux adultes - l'agrippement à quelqu'un de semblable à vous -, de même que la volonté de ne pas subir les conséquences de ses choix. Mais ne dramatisons pas ! La capacité d'amour, d'ouverture permet de corriger bien des choses... »

● Frédéric Jésus, pédopsychiatre, médecin de santé publique

« La capacité à assurer une certaine qualité et densité d'échanges psychoaffectifs ne pose a priori aucun problème chez les couples homosexuels, qui ont eu un combat à mener pour l'enfant. Au contraire, il y a peut-être un risque de surinvestissement affectif, comme chez les couples âgés. Dans la dimension cognitive de la fonction parentale, la PMA peut poser davantage problème que l'adoption. Avec l'anonymat du donneur, les couples peuvent transmettre à l'enfant une histoire de sa conception qui risque de rayer l'autre sexe. L'institution

de l'adoption en revanche n'ouvre pas à cet inconvénient. La troisième composante, c'est la fonction socialisante, qui permet peu à peu à l'enfant de conquérir son autonomie. Si le fait de grandir dans un tel couple est vécu par l'enfant comme une honte, si ses parents n'assument pas pleinement leurs choix sexuels, la situation risque de devenir préjudiciable à l'enfant. »

● Robert Neuburger, psychiatre, psychothérapeute

« Je commence à recevoir des familles homoparentales, surtout des couples de femmes qui élèvent en-

l'identité, la différenciation subjective qui permet de devenir un sujet à part entière, repose sur deux piliers, générationnel et sexuel. On prive donc les enfants, qui regardent d'abord autour d'eux, d'un des deux piliers. Je n'ai pas le droit, en tant que psychanalyste d'enfants et d'adolescents, de dire qu'il faut légaliser ces situations. Il y a assez de situations parentales qu'on ne contrôle pas. »

● Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste.

« Aux parents homosexuels adoptants, essentiellement des femmes, se posent les mêmes problèmes qu'à toutes les familles adoptives. Dans le cas de l'insémination artificielle, j'émet des réserves non pas sur l'absence de père au quotidien mais sur le donneur de sperme anonyme : il est important que l'enfant ait l'image d'un homme qui a donné quelque chose de l'ordre de la paternité. Dans le cas d'hommes faisant appel à une mère porteuse, et qui n'en parleraient pas avec beaucoup de respect, se posent pour l'enfant de sacrés problèmes d'identification à la mère dont on aura donné une image tellement opératoire ! Pour l'enfant, il faut un père et une mère, la transparence sur son histoire, et le respect de tous les protagonistes. »

● Serge Lesour, psychanalyste.

« L'homosexuel aime l'autre en tant qu'autre lui-même. Il y a souvent eu déni psychique de la différence de sexes au moment de l'adolescence. Ce qui pose question, pour l'enfant, c'est que le discours inconscient des parents puisse être celui de la négation du sexe opposé. L'enfant peut toujours trouver ses identifications en dehors du milieu familial. Dans certains couples homosexuels, cela s'avère possible, mais hélas pas dans tous. L'autre danger, c'est de faire passer à l'enfant l'idée qu'il n'y a pas de limites, d'interdits, en refusant la stérilité qu'implique l'homosexualité. La base de l'éducation, c'est la frustration. »

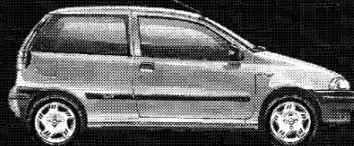
Propos recueillis par Pascale Krémer

LES ATTENTIONS FIAT

DU 10 AU 14 MARS, LES PORTES OUVERTES FIAT S'ADRESSENT UNIQUEMENT :



aux croqueuses de diamants, aux romantiques, aux talons hauts aux talons plats, aux mondaines, aux éternelles en retard...



...aux jeunes premiers, aux petits derniers, aux demoiselles, aux couples heureux, aux célibataires endurcis...



...aux sportifs, aux intellectuels, aux nouveaux papas, aux grands enfants, aux ponctuels, aux esthètes...



...aux chefs de famille, aux mamans poule, aux baroudeurs, aux hommes d'affaires, aux hommes tout court, etc...

SERIE SEICENTO YOUNG : 40 800F

AVEC AIRBAG, LEVE-VITRES ELECTRIQUES, CONDAMNATION CENTRALISEE...

Série Seicento Young avec Airbag Fiat® conducteur, lève-vitres avant électriques, condamnation centralisée des portes, antivol Fiat Code... et toutes les qualités d'une grande citadine : 40 800F. Tarif au 1er mars 99, A.M. 99, Prime Qualité Fiat de 5 000F déduite pour la reprise de votre voiture⁽¹⁾ (Prix Net : 45 800F).

SERIE PUNTO CULT : 48 900F

AVEC DIRECTION ASSISTEE, AIRBAG, AUTORADIO... ET 2 ANS DE GARANTIE*.

Série Punto Cult avec direction assistée, Airbag Fiat® conducteur, autoradio RDS 4 haut-parleurs, antivol Fiat Code : 48 900F. Tarif au 1er mars 99, A.M.99, Prime Qualité Fiat de 5 200F déduite pour la reprise de votre voiture⁽¹⁾ (Prix Net : 54 100F). *2 ans de garantie pour tout achat d'une Punto neuve financée par Fiat Crédit France. Exemple de crédit sous réserve d'acceptation par Fiat Crédit France : pour 20 000F empruntés, TEG 6,90% pour une durée de 24 mois. 24 mensualités de 894,55F hors assurances facultatives. Coût total du crédit 1469,08F. Extension de garantie par lcare France Assurance. Conditions générales disponibles dans les points de ventes participants⁽¹⁾.

BRAVO, BRAVA :

LE TURBO DIESEL AU PRIX DE L'ESSENCE, SOIT JUSQU'A 13 800F D'ECONOMIE⁽²⁾.

Nouvelle Gamme avec double Airbag Fiat®, ABS et autoradio RDS EON de série, nouvelles motorisations 80 16v et JTD 105 Unijet. Fiat Bravo à partir de 81 400F. Offre non cumulable valable sur les Bravo et Brava TD⁽¹⁾. Tarif au 1er mars 99, A.M.99.

DU 10 AU 14 MARS, IL Y A UNE ATTENTION POUR CHACUN CHEZ FIAT.

(1) Offres valables jusqu'au 31 mars 99, réservées aux particuliers, dans les points de vente participants. (2) Selon les versions. Ouverture dimanche selon autorisation.

Les syndicats d'enseignants organisent une semaine de grèves et de manifestations

Lundi, les instituteurs sont appelés à cesser le travail contre la répartition des moyens prévue pour la rentrée.

Les syndicats d'enseignants ont décidé de multiplier les actions revendicatives pendant la semaine du 15 au 20 mars. De la journée de

lundi, marquée par une mobilisation contre les mesures de carte scolaire dans le premier degré, à la manifestation nationale des « An-

ti-Allègre », samedi à Paris, toutes les actions annoncées donneront la mesure du mécontentement.

CE DEVRAIT ÊTRE la semaine de tous les mécontentements dans l'éducation nationale. Du lundi 15 au samedi 20 mars, grèves et manifestations vont se succéder dans le premier et le second degré à l'appel de la plupart des syndicats d'enseignants. Mais à chaque journée de grogne correspondent des revendications différentes. En l'absence d'un front syndical unifié et d'un mot d'ordre unique, le paysage est aussi complexe que sont multiples les chantiers ouverts depuis plus d'un an par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Si certaines organisations demandent plus de moyens pour concrétiser les réformes promises, d'autres réclament l'arrêt des projets ministériels et plus de moyens pour réaliser... d'autres réformes.

● **Lundi 15 mars** : dans le premier degré, le Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (SNUipp-FSU) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) – qui annoncent une « forte mobilisation » – appellent ensemble à une grève nationale et à des manifestations locales. Bien que le Syndi-

cat des enseignants (SE-FEN) « n'appelle pas nationalement » à cette action, une quarantaine de sections départementales du SE devraient participer à cette journée. Comme l'explique Hervé Baro, secrétaire général du SE, « la question des moyens est réellement posée ». Faisant allusion à la participation du SNES, il refuse d'être « récupéré » par les opposants à Claude Allègre. Ce mouvement du premier degré porte essentiellement – et traditionnellement à cette période de l'année – sur le problème de la carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes à la rentrée, répartition des postes). Si Daniel Le Bret et Jean-Luc Villeeneuve, respectivement secrétaire général du SNUipp et du SGEN-CFDT, n'ont pas d'opposition fondamentale à la charte ministérielle « pour bâtir l'école du XXI^e siècle », ils considèrent que « le problème dépasse les simples calculs de rentrée : on nous a fait des promesses de changement, on nous a seriné que le qualitatif était prioritaire et on ne nous donne aucun moyen pour le réaliser ». Les responsables syndicaux estiment que les postes dégagés par la baisse prévue des

effectifs dans le premier degré (moins 30 000 élèves environ) ne devraient pas alimenter les plans de rattrapage promis pour les DOM-TOM et la Seine-Saint-Denis.

Dans le second degré, le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), SUD-éducation ainsi que les collectifs anti-Allègre appellent aussi à la grève. Tous réclament « le retrait de la charte des lycées et des décrets sur les heures supplémentaires, sur la déconcentration et sur les remplacements », mais seuls SUD-éducation et les collectifs demandent clairement « la démission du ministre qui incarne la politique éducative que nous refusons ».

A Paris, les manifestations du premier et second degré partiront l'une de Denfert-Rochereau, l'autre du Luxembourg, mais devraient converger avant d'arriver rue de Grenelle.

● **Mardi 16 mars** : les fédérations CFTC, CGC, CGT-FO et CSEN (à laquelle est associé le Snaic) appellent à la grève et à la manifestation pour réclamer « le retrait des chartes et des mesures Allègre ». Elles entendent dénon-

cer « sous le masque d'une pseudo-réforme la dénaturation de l'enseignement et la destruction programmée d'un système qui a fait ses preuves ». Ces organisations – pour lesquelles l'attitude du SNES vis-à-vis de Claude Allègre manque de « clarté » – feront valoir leur mécontentement le jour même d'un mouvement national d'action dans les services publics lancé notamment par FO et la CGT.

● **Samedi 20 mars** : ce devrait être le temps fort de la mobilisation, mêlant syndicats proches de la gauche et de l'opposition. Le SNES, le Snaic, la CNGA et plusieurs associations de professeurs de classes préparatoires, tous signataires de la Déclaration nationale unitaire (Le Monde du 19 février) appellent à une manifestation nationale à Paris. Devraient notamment s'y joindre les collectifs anti-Allègre et des enseignants du premier degré.

Dimanche 21 mars, la FSU exposera, lors de son forum national, ses propositions éducatives au Palais des Congrès de Paris.

Sandrine Blanchard

Le « tueur en série de l'Est parisien » est reconnu pénalement responsable

GUY GEORGES, celui que l'on a baptisé « le tueur en série de l'Est parisien », est pénalement responsable. Les trois psychiatres chargés d'examiner cet homme de trente-six ans, mis en examen pour sept meurtres, un viol et trois agressions sexuelles, entre 1991 et 1997, ont estimé qu'il n'était pas atteint, au moment des faits, d'un trouble ayant « aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ». Au terme de quatorze rencontres avec le détenu, entre le 28 avril 1998 et le 12 février 1999, d'examens neuropsychiatriques et d'entretiens approfondis, les D^s Michel Dubec, Henri Grynspan et Daniel Zagury ont conclu qu'il était « accessible à une sanction pénale ». Remise au juge Gilbert Thiel, le 16 février, cette expertise invite donc le magistrat à écarter l'article 122-1 du code pénal – qui définit les conditions de l'irresponsabilité pénale – et ouvre la voie au procès de Guy Georges.

Les médecins ne cachent pas les difficultés qu'ils ont rencontrées durant leur analyse. Comment ? Pourquoi ? Ces deux questions essentielles prennent, devant le cas de Guy Georges, une dimension vertigineuse.

Après avoir rappelé le déroulement des faits, la répétition du mode opératoire – ces femmes suivies, attachées sous la menace d'un couteau, violées, puis égorgées –, ils affichent d'emblée que « l'horreur extrême de tels actes rend bien difficile de les penser et nous n'ignorons pas ce que peuvent avoir d'intolérable de tels éclairages

pour les victimes et les familles des victimes ».

Assez rapidement, les psychiatres écartent les hypothèses qui auraient pu conduire à se prononcer en faveur de l'irresponsabilité. Les analyses génétiques et neurologiques concluent ainsi à l'absence de toute « pathologie organique ». De même, faute d'avoir relevé un trouble de la pensée, une altération du langage, des manifestations de bizarrerie, ou d'« hermétisme », ils excluent la schizophrénie et la psychose délirante. Certes, constatent-ils, Guy Georges souffre d'une « psychose enfouie », mais celle-ci « ne s'est pas traduite par un envahissement global ». C'est même pour « résister à l'envahissement » qu'il aurait « construit une structure psychopathique ».

« FORTERESSE DÉFENSIVE »

C'est donc dans la grande catégorie des psychopathes que les médecins rangent Guy Georges. Un homme « conscient de l'horreur de ses actes, mais d'une façon très intellectualisée », écrivent-ils. Un individu capable de se décrire comme « un monstre pour les autres », d'assurer que « si c'était ma fiancée, je ferais justice moi-même », mais se refusant à tout jugement sur lui-même. Un personnage enveloppé dans « une sorte de forteresse défensive » érigée au fil des ans et des échecs successifs.

Pour les psychiatres, cet enfant de la Ddass érige la première couche de sa « carapace caracté-

rielle » afin de « gommer toute trace psychique de l'abandon primaire ». « La force de ce mouvement défensif ne peut que témoigner de l'intensité du traumatisme désorganisateur précoce », expliquent-ils. Par la suite, cet être « inémotif », aussi fier de n'avoir « jamais pleuré depuis l'âge de douze ans » que de son refus à « faire appel aux codétenus lorsqu'il a besoin d'une cigarette », s'attachera à couper « toute trace de dépendance à autrui », manifestant une « singulière absence de sentiment ». Cette inhumanité, il en enveloppe encore davantage ses victimes que les psychiatres qualifient de « chosifiées ». Un trait qui les conduit à déceler, avant tout, dans son comportement, une « perversion narcissique ».

Ce recours au vocabulaire psychanalytique témoigne de la faillite de toute explication univoque. Guy Georges n'est pas un simple « pervers sexuel », assurent les médecins. Chez lui, « la recherche d'un état précédemment éprouvé, d'un vécu de toute-puissance, prime sur les aspects proprement sexuels ». De même, le « plaisir de donner la mort » semble absent de ses motivations, Guy Georges tuant, apparemment, « le plus vite possible », comme une « conséquence inéluctable du viol ». Parler de « haine des femmes » serait encore réducteur, comme en témoignent les relations normales qu'il entretient parallèlement à son activité criminelle. Enfin, sa « révolte globale contre la société », il l'invoque à

l'égard des hommes, des « skin-heads », des « fachos », mais jamais concernant ses crimes, dont les victimes sont toujours des jeunes femmes.

En réalité, « l'intrication complexe de très nombreux facteurs, qui tiennent à l'histoire, à la personnalité, aux modalités défensives, à la réaction à la première expérience meurtrière », permet seule d'expliquer le parcours de Guy Georges. « C'est pourquoi ce type de criminalité est heureusement rare », ajoutent les experts. Qualifiant Guy Georges de « dangereux extrême », ils soulignent l'épaisseur de sa carapace et concluent qu'« un processus thérapeutique authentique relève actuellement de la spéculation théorique. Il récuse lui-même toute idée d'une adaptabilité sociale ».

« Il sait qu'il ne sortira jamais », confirme un de ses avocats, François Honnorat. Du reste, il serait assez satisfait de sa détention, à l'isolement, à la maison d'arrêt de la Santé. Il partage ses promenades avec le terroriste Carlos et reçoit les visites hebdomadaires de deux amis. A ses avocats, il a résumé la situation : « Personne ne m'emmerde. » Quant au juge Thiel, qui l'a entendu huit fois au cours des deux dernières semaines afin d'obtenir des précisions sur les deux derniers meurtres et trois nouvelles agressions qui lui sont reprochés, il a cessé de lui répondre.

Nathaniel Herzberg

Irradiation à Tricastin : EDF mis en cause

LA DIRECTION de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a annoncé, vendredi 12 mars, son intention de saisir la justice après l'irradiation d'un technicien de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) (Le Monde du 13 mars). Selon la DSIN, cet incident met « gravement en cause l'organisation du site » et « les procédures mises en place par EDF pour assurer la protection contre les rayonnements ionisants des personnels travaillant dans les centrales ».

Le technicien irradié a reçu une dose de radioactivité « évaluée à 340 millisieverts (mSv), et non 80 mSv comme indiqué dans les estimations initiales. La différence entre ces résultats fait l'objet d'investigations », a d'autre part précisé, vendredi, un communiqué de la direction régionale Rhône-Alpes de l'industrie et de l'environnement qui représente localement la DSIN. Pour le directeur de la centrale EDF, cette réévaluation de la dose de radioactivité « ne change rien » en ce qui concerne l'état physique du salarié. « On en reste à des doses qui n'ont pas de manifestations cliniques », lesquelles interviennent seulement « au-delà de 1 000 mSv », a-t-il affirmé.

Les organisateurs d'une fête taurine relaxés après la mort d'un spectateur

LA COUR D'APPEL de Nîmes a relaxé, jeudi 11 mars, René Jeannot, maire d'Aigues-Mortes (Gard), et Pierre Aubanel, manadier, poursuivis à la suite de la mort, le 14 octobre 1994, de Jean-François Picot, piétiné par un taureau lors d'un *abrivado*, fête taurine locale à laquelle il assistait. La plainte de la famille de la victime avait abouti à la mise en cause du maire et du manadier, organisateurs, pour homicide involontaire par « maladresse et imprudence ». La cour d'appel de Nîmes a confirmé le jugement de relaxe prononcé en première instance, estimant qu'« il est démontré que par la nature même de la manifestation, de la puissance et de l'imprévisibilité des taureaux, aucun dispositif n'est susceptible de garantir la sécurité absolue ». Pour M^e Patrick Gontard, aficionado et avocat du manadier, « on ne peut pas tout sécuriser, tout aseptiser. La cour d'appel a reconnu dans cette manifestation la notion de tradition d'autant que le danger est connu de tous et que c'est précisément cela que la foule recherche ». (Corresp.)

Un maire de l'Aude jugé responsable de la mort d'une fillette électrocutée par un reverbère

LE TRIBUNAL correctionnel de Narbonne (Aude) a condamné, vendredi 12 mars, le maire de la commune de Lézignan-Corbières, Pierre Tournier, et le directeur de l'Office public départemental HLM de l'Aude, Claude Bernardini, à 10 000 francs d'amende avec sursis à la suite du décès accidentel, le 12 septembre 1994, d'une fillette de cinq ans, électrocutée en jouant au pied d'un lampadaire d'éclairage public situé dans une cité HLM de la ville. La même peine a été prononcée à l'encontre de la commune et de l'Office HLM également poursuivis pour « homicide involontaire ». Trois expertises avaient conclu à un grave défaut d'entretien de l'installation d'éclairage. Le maire de Lézignan a décidé de faire appel contre « un jugement d'amalgame » qui méconnaît, selon lui, l'exigence légale d'une faute caractérisée de l'élu local pour engager sa responsabilité pénale. (Corresp.)

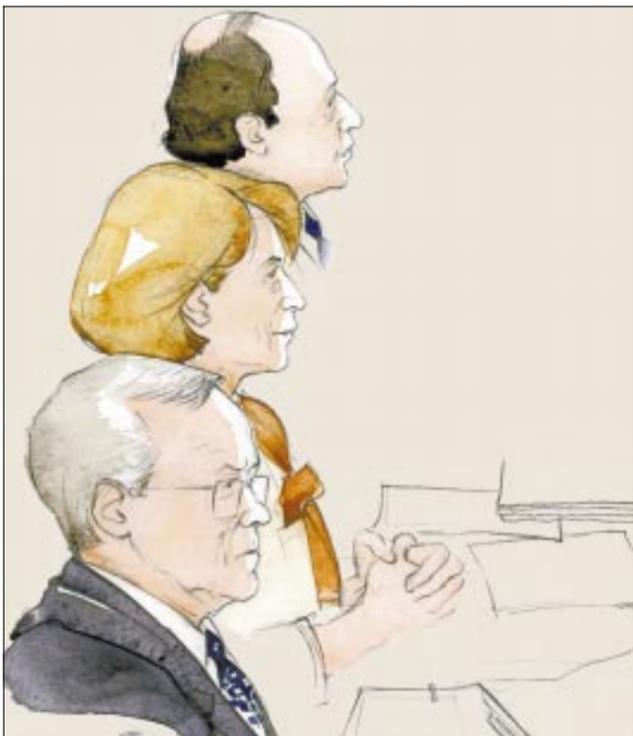
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le directeur de l'association Cheval pour tous, soupçonné de viols, d'agressions sexuelles et de mauvais traitements sur de jeunes délinquants qui lui étaient confiés, a été mis en examen et écroué, vendredi 12 mars, par un juge d'instruction du tribunal correctionnel de Colmar (Haut-Rhin). L'enquête a été ouverte il y a un mois à la suite des confidences d'un ancien pensionnaire, devenu majeur, de l'association installée à la ferme du Climont près d'Urbeis (Bas-Rhin). François Supéri, trente-neuf ans, avait été mis en cause une première fois en 1995 pour une affaire de viol, classée pour « affabulation ».

■ **VIOLENCE** : un mineur a été interpellé après le viol, commis le 1^{er} mars d'une femme de ménage dans une école d'Orléans où elle était venue travailler avant la reprise des cours. La ville d'Orléans, employeur de la victime et responsable de l'établissement scolaire a porté plainte et s'est constituée partie civile.

■ **ÉDUCATION** : le président de l'UDF, François Bayrou, a ironisé, vendredi 12 mars sur France-Inter, à propos du projet de Claude Allègre sur les lycées, demandant : « Est-ce que cela mérite le nom de réforme ? » « Ce projet honnêtement ne mérite pas qu'on descende dans la rue, ni dans un sens ni dans l'autre », a ajouté l'ancien ministre de l'éducation nationale, estimant que « l'essentiel des problèmes de l'éducation nationale se trouve à l'articulation école primaire-collèges ».

■ **L'appel des deux collégiennes portant le foulard islamique** contre la décision de les exclure du collège Jean-Monnet de Flers (Orne) a été examiné, vendredi 12 mars, au rectorat de Caen. Les défenseurs des élèves ont déploré « les positions doctrinaires exprimées par les membres de la commission d'appel » et confirmé leur intention de saisir le tribunal administratif en cas de confirmation de l'exclusion. L'administration fera connaître sa décision dans les jours à venir.



Le Monde

UN PROCÈS TRÈS PARTICULIER

Historique ? Surréaliste ? Le procès du sang contaminé dans lequel ont comparu trois anciens ministres fera date et laissera un goût d'imperfection.

Le Monde publie les comptes rendus de Jean-Michel Dumay et des articles inédits afin d'éclairer ce procès hybride où les victimes n'ont pas eu le droit de se constituer parties civiles et où l'accusation a clairement requis la relaxe. A lire aussi : les réquisitions et le jugement.

Une publication de référence, illustrée par Noëlle Herrenschildt

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

DISPARITIONS

Eliane Richepin

Une remarquable interprète de Debussy

LA PIANISTE et compositrice française Eliane Richepin est morte à Paris mardi 9 mars. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans.

Née en 1910, Eliane Richepin fut une enfant prodige que ses parents protégèrent en lui faisant suivre une formation musicale complète au Conservatoire de Paris. Elève de Marguerite Long, d'Alfred Cortot et d'Yves Nat, pour le piano, de Paul Fauchet et de Noël Gallon pour l'harmonie, la fugue et le contrepoint, elle y remporta ses premiers prix avant de se présenter au prix de Rome de composition en 1938. En 1943, Eliane Richepin remporta le prix des Beaux-Arts grâce à une *Fantaisie pour piano et orchestre* qu'elle créa avec l'Association des concerts Pasdeloup et le chef d'orchestre Albert Wolff.

Si Eliane Richepin était peu connue des jeunes mélomanes, elle n'en a pas moins donné des récitals et des concerts avec orchestre un peu partout dans le monde. Cette artiste était, en revanche, connue des jeunes pianistes comme professeur. Elle avait fondé, à Annecy, un centre international qui attirait de nombreux jeunes du monde entier. Elle avait également créé un concours international à Montevideo (Uruguay), ville où elle donna de nombreux récitals et cours d'interprétation public et où elle invita

quelques-uns de ses collègues français à enseigner et à se faire connaître du public. Eliane Richepin a été juré de quelques-uns des plus grands concours internationaux : Chopin de Varsovie, Busoni, Rio de Janeiro et Long-Thibaud... Au début des années 70, elle avait fondé l'Université musicale internationale de Paris. Cette école privée accueillait professionnels et amateurs qui pouvaient y recevoir des cours de formation instrumentale et y suivre des classes d'écriture.

Comment jouait-elle ? Eliane Richepin n'était pas une virtuose échevelée, et son jeu ne devait rien au piano sur-articulé de Marguerite Long. La sonorité profonde, les phrasés imaginatifs, le rubato parfois osé d'Eliane Richepin devaient beaucoup à Alfred Cortot et à sa propre conception de Chopin, de Ravel et de Debussy dont elle était une remarquable interprète. Si Eliane Richepin n'extériorisait pas un « pianisme » qu'elle mettait exclusivement au service de la musique, elle ne manquait pour autant pas de moyens. A soixante-quinze ans passés, elle jouait encore les vingt-quatre *Etudes* de Chopin qui, à bien des égards, restent encore le panthéon de la technique pianistique.

Alain Lompech

Oswaldo Guayasamin

Dans la tradition des muralistes mexicains

LE PEINTRE équatorien Oswaldo Guayasamin est mort d'une crise cardiaque, mercredi 10 mars, à Baltimore (Etats-Unis). Agé de soixante-dix-neuf ans, l'artiste était considéré comme une grande figure de l'art d'Amérique latine. Il laisse une œuvre abondante : quelque 7 000 peintures, souvent monumentales, et, inachevé, ce qu'il considérait comme son grand œuvre : la décoration de la Chapelle de l'Homme, à laquelle il travaillait depuis quatre ans et qu'il pensait pouvoir inaugurer le 1^{er} janvier 2000.

En la faisant construire selon ses propres plans sur un terrain de 2 500 mètres carrés qui lui appartenait, dans un quartier moderne du nord de Quito, il avait l'ambition d'y peindre, sur trois étages, « toutes les tragédies que nous avons connues au cours de notre vie et de notre Histoire en Amérique latine ». Le premier étage, le plus grand, serait consacré à l'Amérique précolombienne, le second, le plus tragique, à l'histoire des dizaines de millions d'Indiens qui sont morts en un siècle et demi, le troisième serait celui des métisages, de l'apport de l'Europe, en particulier des Espagnols.

Né en juillet 1919 à Quito, Oswaldo Guayasamin, qui se présentait toujours comme un « indi-

gène », s'inscrit dans la tradition des muralistes mexicains et de leur militantisme de gauche. Il préférait Cuba aux Etats-Unis et ne le cachait pas : « *Je suis un fidéliste* », disait-il. Cet engagement, qui ne lui a pas valu que des amis, l'a amené parfois, comme naguère le peintre Diego Rivera, à pousser ses idées jusqu'à la provocation : ainsi, à la fin des années 80, d'un mural pour le Parlement équatorien, où l'artiste n'a pas hésité à associer une croix gammée au sigle du FBI.

L'œuvre de Guayasamin se différencie cependant de celle de ses pères mexicains en ce qu'elle ne chante jamais victoire et n'est guère porteuse d'espoirs. L'image de l'homme qu'il a brossée en gros plans tranchés est tragique. Cris de souffrance et de révolte, mains déformées, crispées sur des fronts plissés... Ses personnages renvoyés à l'anonymat sont des colosses brisés. Son expressionnisme figuratif, qui vient aussi de Picasso, s'était adouci avec l'âge. Le peintre, qui divisait son œuvre en trois grands cycles – *Le Chemin des larmes*, *L'Age de la colère* et *L'Age de la tendresse* –, disait que celle-ci était constituée de ces trois symphonies qui se sont séparées dans sa jeunesse et qu'il réunissait peu à peu.

Geneviève Breerette

Venancio de Mura

Un vétéran de la diplomatie angolaise

VENANCIO DE MURA est mort, samedi 6 mars, des suites d'un cancer, dans un hôpital parisien où il était suivi depuis le début de l'année. Agé de soixante-quatre ans, Venancio de Mura était ministre des affaires étrangères dans le gouvernement angolais dirigé par Fernando França van Dunem, jusqu'au remaniement décidé par le président José Eduardo dos Santos, fin janvier, en raison de l'intensification de la guerre contre les rebelles de l'Union nationale pour

l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi. A l'occasion de ce remaniement, José Eduardo dos Santos avait supprimé le poste de premier ministre, assumant *de facto* lui-même ces fonctions.

Venancio de Mura était né dans un village du nord de l'Angola, dans la province de Uige. Il avait participé – en militant clandestinement au Portugal en faveur du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) – à la

lutte pour l'indépendance de son pays, acquise en 1975, après la révolution portugaise. Il avait alors commencé une carrière dans la diplomatie, devenant notamment ambassadeur en Italie, puis vice-ministre des affaires étrangères.

Devenu ministre des relations extérieures de l'Angola, il avait été confirmé à ce poste en 1992, après la reprise de la guerre consécutive à l'échec du processus électoral induit par les accords de paix signés le 31 mai 1991 entre l'Unita et le

gouvernement à Lisbonne. Deux ans après sa nomination, Venancio de Mura signait, le 24 novembre 1994, en Zambie, au nom du gouvernement angolais, les accords de paix de Lusaka mettant théoriquement fin à la guerre avec l'Unita.

Lorsque les hostilités reprirent, sur une grande échelle, en décembre 1998, Venancio de Mura avait entamé son combat personnel contre la maladie.

Frédéric Fritscher

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Marie-Antoinette FAIVRE D'ARCIER

est décédée le 11 mars 1999.

Ses enfants,
Ses trente et un petits-enfants,
Ses quarante-trois arrière-petits-enfants,
Et les familles Faivre d'Arcier, Lanversin, Destremay, Harreau, Fine, Bougaran, Benet, Laine, Berthellier,

vous demandent de partager leur peine et leur espérance.

Les obsèques seront célébrées le 15 mars dans l'intimité à Bief-du-Fourg (Jura).

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 1^{er} juin, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Suzanne Fayolle, son épouse,
Guy et Robert Fayolle, ses fils,
font part avec tristesse de la disparition de

Paul FAYOLLE, ingénieur des Arts et Métiers (1935-1938).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 mars, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame, à Maurepas (Yvelines).

4, square d'Orxois, 78310 Maurepas.

– M^{me} Pierre Loup, née Geneviève Glavany, son épouse,
Le docteur et M^{me} André Benko, ses enfants,
Sophie et Pierre-Etienne, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LOUP, ingénieur ECP (promotion 44),

le 10 mars 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Abel-Ferry, 75016 Paris.

– Alain Moingeon, Anne et Yves Boissel, ont la tristesse de faire part du décès de

Lou MOINGEON.

Ses obsèques auront lieu au funérarium du Père-Lachaise, lundi 15 mars 1999, à 13 h 15.

Nous la ferons reposer avec ses enfants vers 15 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Christian RAYMOND, trois fois vainqueur de la Coupe de France de boxe française.

Il est parti vendredi 5 mars 1999 à la suite d'un malaise cérébral, à trente-six ans.

Tous ceux qui l'ont aimé pourront se retrouver lundi 15 mars, à 10 h 30, 8, rue de la Porte-de-Buc, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue des Deux-Cousins, 78150 Le Chesnay.

– M^{me} Colette Roy, son épouse,
Les familles parentes et alliées de Port-au-Prince, Montréal, New York, Lyon, Saint-Etienne, Hyères,
Et ses nombreux amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Léo ROY.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 mars 1999, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

En Concorde les croisières aériennes

• LA PENTECOTE A TERRE NEUVE, 30 900 FF
CROISIÈRES DES ICEBERGS • OPTION SAINT-PIERRE ET MIQUELON, du 22 au 24 Mai 1999.

• D'ISLANDE EN IRLANDE, 34 500 FF
TRIPLE VOL SUPERSONIQUE, du 26 au 28 Juin 1999.

• L'EST AMERICAIN, 54 800 FF
CIRCUIT ACCOMPAGNE DE 8 JOURS : PHILADELPHIE - WASHINGTON - NEW-YORK, du 11 au 18 Juillet et du 8 au 15 Août 1999.

ou Agences de Voyages
Galle
158, rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél : 01 45 53 27 50 - Fax : 01 45 53 22 20

– M. Louis Whuler, son époux,
Annick Whuler, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Simonne WHULER, née CHARON,

survenu le 11 mars 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 mars, à 14 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue du Docteur-Berger, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), dans le caveau de famille.

4 bis, boulevard Desgranges, 92330 Sceaux.

Anniversaires de décès

– Le 15 mars 1994,

Joseph BARRY.

Son œuvre demeure.

– Il y a un an, le 14 mars 1998,

Marc MALEM

nous quittait.

Son sourire nous accompagne.

Danielle Morali, sa famille, ses amis.

– Il y a trois ans, le 14 mars 1996,

Marcel REGGUI

nous quittait.

Sa famille, ses amis se souviennent.

« L'amitié, c'est ma richesse.
Toute rencontre est une grâce. »

– Il y a un an, le 14 mars 1998,

Emmanuel UM NLEND

nous quittait.

« Je suis auprès de vous, mais moi je marche dans les vents du monde. »
Rainer Maria Rilke.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

Avis de messe

– Gouvernement du Québec. Délégation générale du Québec.

Une messe solennelle sera célébrée, en présence du premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard,

en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, place Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8^e, le mardi 16 mars 1999, à 14 h 30, à la mémoire de

M. Camille LAURIN, ancien ministre d'Etat au développement culturel, membre fondateur du Parti québécois, père de la Charte québécoise de la langue française,

décédé le 11 mars.

Condolances sur registre, qui sera également ouvert à la délégation générale du Québec, 66, rue Pergolèse, Paris-16^e, du lundi 15 mars, à 13 heures, au mercredi 17 mars, à 12 heures.

(Lire ci-dessus.)

Souvenir

– Le temps passé me remplit de toi.

Le D^r Jean-Louis FRASCA,

mon compagnon, assassiné le 14 septembre 1996.

Colloques

A l'**Insep** (Paris), 18 et 19 mars, colloque « **Montrer le sport** ». Photographie, cinéma, télévision. GRATUIT. Rens. : 01-41-74-43-11.

Conférences

– Le Forum ENSAE (01-41-17-64-98) organise une conférence sur l'économie de l'environnement, avec C. Lepage, ancien ministre ; D. Baupin, porte-parole des Verts ; T. Wahl, du cabinet de D. Voynet ; P. Zagamé, professeur à Paris-I, mercredi 17 mars, à 17 heures à l'Ageca (177, rue de Charonne, Paris-11^e).

Entrée libre.

Communications diverses

Les Entretiens du troisième mercredi avec **Jean AMBROSI**, « *Premières intra-utérines de l'histoire individuelle* ». Espace l'Harmattan, 21 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris, mercredi 17 mars 1999, à 20 h 30. Entrée libre.

■ **CAMILLE LAURIN**, ancien ministre québécois responsable de la Charte de la langue française au Québec, est mort jeudi 11 mars des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-seize ans. Psychiatre de formation, membre fondateur du Parti québécois, dont il fut député jusqu'en octobre 1998, il avait été nommé au gouvernement dès l'arrivée au pouvoir de René Lévesque, en novembre 1976.

Ministre chargé du développement culturel, Camille Laurin est à l'origine de la fameuse « loi 101 », adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en août 1977. Cette loi confirmait le statut du français comme seule langue officielle au Québec – prévu par la « loi 22 » de 1974 – et affirmait surtout sa primauté absolue dans les domaines de la justice, de l'administration et des affaires commerciales. A l'époque, la constitutionnalité de la Charte avait été vivement contestée par les milieux anglophones de la province.

NOMINATION

PRESSE

Frédéric Filloux a été nommé directeur de la rédaction de *Libération*, le 2 mars. Sa nomination a été confirmée par un vote de la rédaction, vendredi 12 mars (*lire page 28*).

[Né en 1958, Frédéric Filloux, après des études de journalisme à Bordeaux, commence sa carrière en Nouvelle-Calédonie, en 1982, au magazine *30 jours*. De 1984 à 1986, il est le cor-

■ **CHÉRIF SID CARA**, secrétaire d'Etat sous la IV^e République, est mort samedi 6 mars près de Grenoble à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Né le 26 novembre 1902 à Mila, près de Constantine, Chérif Sid Cara était le fils du premier instituteur musulman à enseigner la langue française en Algérie. Médecin-chef de l'hôpital d'Oran, il entre en politique en 1946 : membre du Conseil de la République en 1946, sénateur de 1948 à 1953, puis député jusqu'en 1962, il sera secrétaire d'Etat à l'Algérie de juin 1957 à avril 1958 (cabinets Bourges-Maunoury et Gaillard). Chérif Sid Cara a également coprésidé – avec le général Massu – le Comité de salut public d'Algérie-Sahara, né lors de la manifestation du 13 mai 1958 à Alger, favorable au retour du général de Gaulle et à l'Algérie française.

■ **YEHUDI MENUHIN**, violoniste et chef d'orchestre, est mort vendredi 12 mars, à Berlin, d'une crise cardiaque à l'âge de quatre-vingt-deux ans. (*Lire p. 24 et 25.*)

respondant du *Monde* à Nouméa. Il intègre *Libération* en 1986 au service Economie. En 1989, il devient correspondant du quotidien à New York. En 1994, il revient à Paris pour concevoir et lancer le cahier « Multimédia » et le site Web du journal. Il quitte *Libération* en 1996 pour devenir directeur multimédia de l'agence de publicité BDDP. Il revient un an après, comme directeur des éditions électroniques du journal, avant que Serge July ne pense à lui pour succéder à Laurent Joffrin.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 5 mars est publié :

● **Mines antipersonnel** : un décret portant publication du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, fait à Genève le 3 mai 1996.

Au *Journal officiel* du samedi 6 mars sont publiés :

● **OMC** : un décret portant pu-

blication du cinquième protocole (services financiers) annexé à l'accord général sur le commerce des services, adopté à Genève le 27 février 1998.

● **Mission** : deux décrets chargeant deux députés, Chantal Rodrigo (RCV, Hautes-Pyrénées) et Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), d'une mission temporaire auprès de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville.

● **Aérospatiale-Matra** : un avis du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, relatif au projet d'entrée de la société Lagardère au capital d'Aérospatiale.

Associations communiquez vos

Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

3615 LEMONDE

Toute l'information pratique pour calculer vos impôts

2,23 F/min

LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde DATÉ DIM./LUN.

LE MONDE ECONOMIE

avec Le Monde DATÉ MARDI

Comme certains musiciens ont l'oreille absolue, Massin a l'œil absolu pour la typographie. En un demi-siècle, ce petit homme malicieux a révolutionné les couvertures de livres, leur a donné de la vie, de la couleur, de l'harmonie. Un itinéraire entre Céline, Gaston Gallimard et les cent mille milliards de poèmes de Queneau

MASSIN habite au cœur de Montparnasse, au-dessus du boulevard Edgar-Quinet, un double appartement très contrasté, en noir et blanc. La moitié sombre est celle où il a vécu depuis 1958 avec sa femme, décédée il y a cinq ans. Les murs sont peints au pochoir en brun et or, des vitrines surchargées de bibelots s'élevèrent comme des ex-voto frivoles. « Elle adorait la chine et la brocante. Je vis ici dans un musée. » Quand l'appartement de la voisine s'est libéré, il l'a acheté et relié au premier. « J'ai deux salles de bains distantes de 30 mètres. » Par compensation, dans cette moitié-ci tout est blanc, moderne, dépouillé. De grandes affiches de Charlot sur les murs et des meubles de jardin blancs. Massin se déplace d'un pas alerte de l'un à l'autre, suivi assez gauchement par son chien Emile, un bouledogue anglais qui souffre d'arthrose et ronfle bruyamment. « Il est affectueux, collant même. Les bouledogues étaient des chiens de combat qui asphyxiaient les taureaux en leur coinçant le museau dans leurs mâchoires. On voit ça chez Goya. Les combats ont été interdits et ils sont devenus des chiens de canapé. Chien de combat à l'avant, normal à l'arrière. »

On observe d'ordinaire une ressemblance évidente entre un chien et son maître. Ici, non. Emile a son genre bien à lui, irrésistible, à la Michel Simon. Massin, à soixante-treize ans, a une silhouette et une vivacité de jeune homme. Le lien est ailleurs. « Ne cherchez pas. Emile a une face humaine déformée, une tête caricaturale. Il y a des gens qui disent : " Oh ! Qu'il est laid..." et des jeunes qui le trouvent " hyper ". C'est un chien de graphiste. »

Nous y voilà. Qu'est-ce qu'un graphiste ? Quelqu'un qui prend la lettre à son pied, très sérieusement. Certes, depuis l'invention de l'imprimerie, tout le monde a fait du graphisme sans le savoir. Mais, depuis peu, on s'est mis à en faire en le sachant, et Massin est un des meilleurs représentants de cet art parfois très visible, sinon voyant, mais le plus souvent discret, qui a bouleversé le travail du livre et de l'imprimé en général. Quand un grand journal veut rénover sa maquette et améliorer le confort de lecture de ses pages, il dépense des trésors de patience à faire dessiner un nouveau caractère d'imprimerie, élégance qui peut sembler anecdotique – il faut une loupe et des explications pour voir le changement – et qui ne l'est pas : l'œil parcourt désormais la page sans effort.

L'irruption de Massin dans les livres s'est faite comme un brusque zoom : sans négliger le sens des textes et des mots, bien sûr, il s'est plongé en avant jusqu'au corps des lettres, à leurs formes physiques, pour les magnifier, en faire des personnages à part entière de la page, ce qu'elles sont à l'évidence dans beaucoup de systèmes d'écriture, idéographiques notamment, mais que notre transcription alphabétique a tendance à faire passer au second plan. Contre tout l'enseignement de la linguistique – le signifiant est arbitraire – Massin s'est efforcé de montrer que les lettres, dans la variété considérable de leurs typographies, de leurs « caractères », en avaient un, justement, ainsi qu'une personnalité bien à elles. Et il faut dire qu'il a réussi son pari, comme l'ont prouvé ses éditions fameuses des *Exercices de style* de Queneau ou de *La Cantatrice chauve* de Ionesco. Aujourd'hui la ville de Chartres, où est installé le fonds Massin, publie le deuxième tome de son *Catalogue raisonné de l'œuvre typographique de Massin, 1958-1979*, sous le titre *Du côté de chez Gaston*, en hommage à Gaston Gallimard.

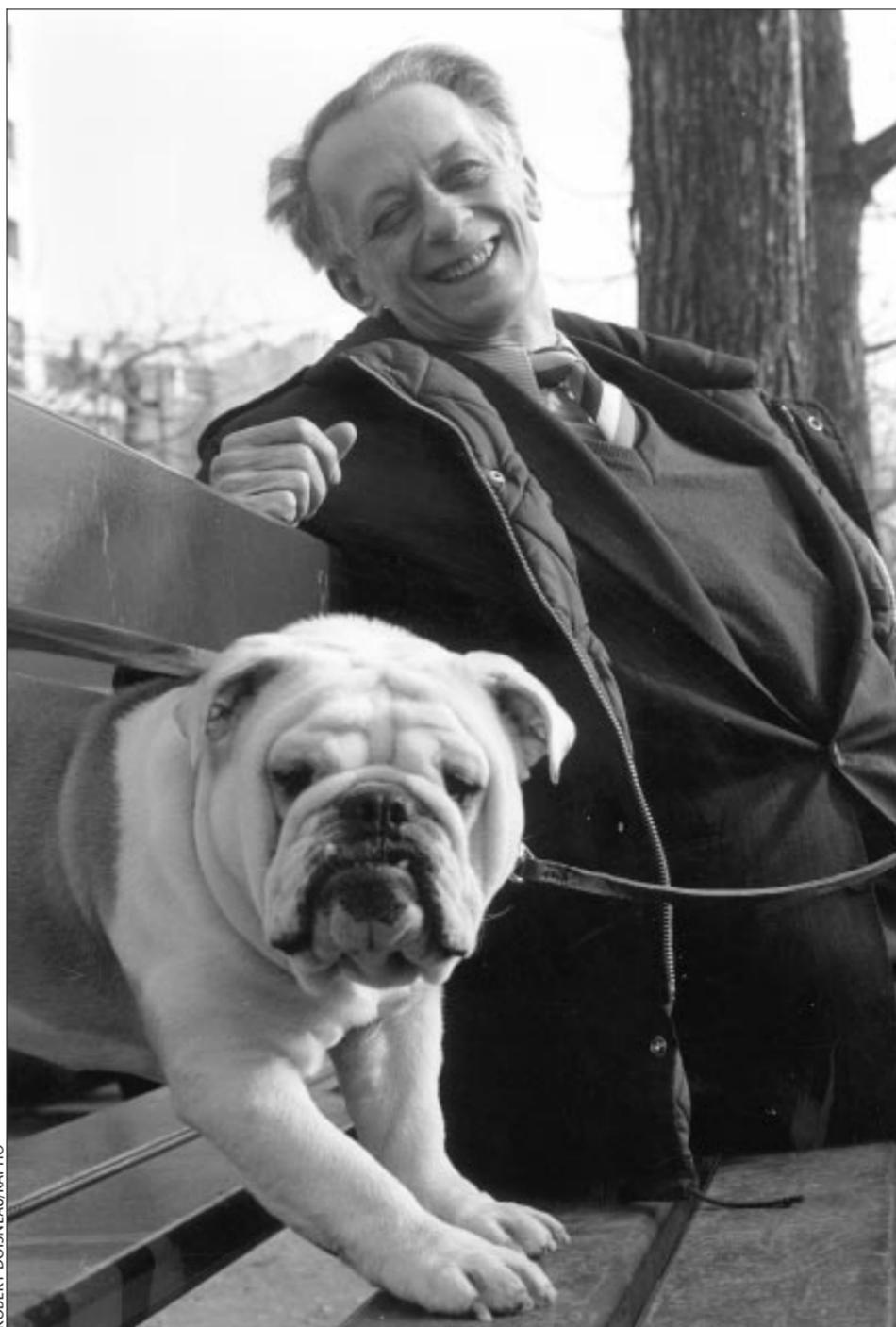
Pourquoi dit-on Massin tout court ? Coquetterie d'avant-guerre ? Massin a été en pension pendant cinq ans, ce qui exclut l'usage du prénom. Puis, quand il a

commencé à se faire connaître, il y avait déjà Jean Massin, le musicologue extraordinaire, prêtre défrôqué. Et, quand il a été très connu, un éditeur de décoration du nom de Massin a mis sur ses livres « *Massin présente...* » Ce qui a énervé Massin. Cela mis à part, il aime bien son prénom, Robert.

POUR expliquer sa vocation multiforme de graphiste, d'éditeur, d'écrivain et d'illustrateur, Massin remonte à l'enfance : « Je suis né près de Chartres, à 15 kilomètres d'Illiers-Combray, et j'ai connu Marcel Proust dans mon enfance, mais pas le bon. C'était un berger complètement illettré avec de grosses mains et une face rougeaude, qui signait d'une croix et s'appelaient Marcel Proust. Sans parenté avec l'écrivain. J'ai connu un autre Proust dans le coin, à Thivars, qui faisait du vélo. Le grand Marcel Proust, je l'ai découvert au lycée : un émerveillement. Il reste mon écrivain préféré. J'ai lu quatre fois *La Recherche* en entier. Enfant, j'allais à Chartres, à Bonneval, peu à Illiers. La frontière dont parle Proust existe vraiment. Il y a le côté Perche et le côté Beauce, deux paysages, deux sensibilités. Moi j'étais Beauce. Je ne suis pas à l'aise dans les vallons, les creux. Je n'aime que les plateaux, l'horizon rectiligne avec le poids du ciel. »

« Ce que j'ai trouvé, c'est une typo indémodable, le baskerville old face, caractère fin XVIII^e, redessiné en 1920, qui a une très belle couleur de noir, à la fois élégant et assez fort, entre l'elzévir et le didot. Toujours en noir sur fond blanc »

Sa mère, institutrice, lui fait l'école. Son père, graveur sur pierre, sculpteur et tailleur de stèles funéraires, lui met dans les mains, à l'âge de quatre ans, une pierre très tendre sur laquelle il avait écrit au crayon le nom de son fils, son âge et son adresse, lui donne un burin et lui dit de faire comme lui, de graver son nom. « Je ne savais pas ce que je faisais : je n'ai appris à lire



ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Massin, l'œil de la lettre

que six mois après. Ce qui est remarquable, c'est que, lorsque je me suis mis à faire du graphisme, je me suis souvenu des lettres de mon syllabaire d'enfance et j'ai dit : ça, c'est du bodoni gras, ça du bodoni maigre, ça de l'égyptienne. Plus tard, j'ai retrouvé ce syllabaire dans une brocante à Montlhéry et j'ai vérifié. J'avais l'œil absolu pour la typographie, comme on dit de certains musiciens qu'ils ont l'oreille absolue. »

Il passe son adolescence à lire du théâtre, sans exclusive, de Giraudoux à Guitry, et à jouer de la contrebasse, jazz et classique. Il dessine : « Comme beaucoup de gens, j'ai été un enfant génial en dessin jusqu'à l'âge de dix ans. Après j'ai copié. »

Une expérience importante lui

viendra du journalisme. A vingt-deux ans, il est pigiste à *Combat* et se met en tête de couvrir l'arrivée de l'*Exodus* à Hambourg. Sans attendre les papiers officiels du journal, il part, pas très en règle. Quand il comprend que l'*Exodus* n'accostera pas, sous de faux prétextes techniques, il remonte vers la Suède, se fait voler ses papiers et son argent, et lave la vaisselle pendant six se-

maines à Copenhague. Equipé de neuf, au lieu de retourner à Paris, il prend un bateau pour la Finlande, comme ça, et se fait arrêter par les Russes, qui l'interrogent longuement et le relâchent. Re-vaisselle à Copenhague. Et c'est là, dans l'eau savonneuse, qu'un copain plongeur lui dit qu'il connaît le type chez qui habite Céline, qui vient de sortir de prison, un certain Jensen. Des Jensen, il y en a quelques pages dans l'annuaire de Copenhague. Finalement, Massin trouve, et va voir Céline dans sa mansarde au 5^e étage. « Je suis resté trois heures avec lui. Il était assis sur le lit avec le chat Bébert sur ses genoux, et c'était une logorrhée, une confession. Il vomissait Claudel, Montherlant, répétait : "Je suis un con, je suis un con..." J'ai envoyé le tout à La Rue, un journal anarchiste, qui ne savait qu'il ne couperait ni ne déformerait rien. Par la suite, je ne suis jamais allé voir Céline à Meudon. » Il ne poursuivra pas non plus dans la carrière journalistique. Il n'y avait pas de place dans les journaux, du reste. Il devient un temps le secrétaire de Tristan Bernard, ce qui consiste principalement à lui chercher des croissants.

Et puis un jour, par hasard, par chance, il rentre au Club français du Livre, pour y rédiger le bulletin mensuel de liaison. « C'était le premier club créé après la guerre. Aujourd'hui, des clubs comme France-Loisirs vivent la quantité. A l'époque, on visait un cercle restreint avec des ouvrages de qualité. A plusieurs, avec Faucheu, Daniel, Bonin-Pissarro, Darce et d'autres, on a fait une vraie révolution. Avant nous, la couverture des livres brochés, destinés à être noblement reliés, était bâclée.

Nous l'avons traitée de manière moderne, avec dynamisme, en faisant le contraire des livres de luxe, morts. Je dirais qu'on a récupéré dans la mise en page du livre les moyens du cinéma. »

Entré au Club comme rédacteur, Massin se passionne rapidement pour la mise en page. Un prote italien lui apprend les bases du métier en six semaines. Il voit travailler Pierre Faucheu, son aîné, issu de l'école Estienne, et surtout il le voit « vendre » ses couvertures, expliquer son travail, ses décisions. Il a trouvé sa vocation.

ROBERT CARLIER fonde le Club du meilleur livre et y fait venir Massin. Carlier est un homme de grande influence, comme Maurice Nadeau, François Erval, André Bay, un catalyseur. Il passe pour avoir amené Beckett chez Jérôme Lindon, et fait prendre aux jeunes Editions du Seuil *Le Petit Monde de Don Camillo*, ce qui n'est pas rien. C'est lui qui fera entrer Massin chez Gallimard en 1958. « Par la petite porte. Il y avait déjà un directeur artistique choisi par Gaston. Claude, son fils, m'a fait venir chez lui plusieurs fois, le soir, et je me souviens des réunions de travail avec lui et Gaston en charentaises. Un jour, j'ai dit à Gaston : "Ce qui m'intéresserait, ce serait de tout faire." Oui, tout, même les choses les plus humbles. Gaston ne m'a pas compris sur le moment, mais par la suite j'ai dicté des centaines de notes de composition pour les livres, un énorme travail peu spectaculaire. Je voulais que mes livres aient une certaine harmonie. J'ai été très imité, les éditeurs ont commencé à soigner la présentation de leurs ouvrages. De

même, j'ai innové en faisant massicoter les livres. J'ai dit à Claude : "Mettez-vous à la place d'un étudiant qui doit lire L'Étre et le Néant et découper 700 pages avec un coupe-papier"... C'est comme ça que la direction artistique est née dans l'édition. »

La grande aventure commence alors avec le lancement de la collection « Folio » en 1972. « On a refait 520 titres et couvertures en deux ans, qu'on avait rachetés à Hachette. J'ai fait faire 1100 titres dans « Folio ». Je n'ai pas inventé le fond blanc, qui existait déjà, ni le format. Ce que j'ai trouvé, c'est une typo indémodable, le baskerville old face, caractère fin XVIII^e, redessiné en 1920, qui a une très belle couleur de noir, à la fois élégant et assez fort, entre l'elzévir et le didot. Toujours en noir sur fond blanc. Et j'ai employé une grande variété d'illustrateurs. Après quoi, Christian Bourgois a lancé la mode inverse, en taillant dans des tableaux avec ses ciseaux, pour « 10/18 ». C'est très bien aussi d'ailleurs. Et puis j'ai lancé la collection « L'Imaginaire » pour les grands textes qui ne pouvaient pas espérer autant de lecteurs que ceux de « Folio », une couverture où jouent des typographies toujours différentes, selon le principe de la variation musicale. »

C'EST aussi la période où il raconte sa jeunesse en deux livres, *Une enfance ordinaire* et *Le Pensionnaire*, qu'il soumet au comité de lecture de Gallimard sous le pseudonyme de Claude Mennet. « Je ne voulais pas que Claude me publie pour me faire plaisir. Et après j'ai gardé le pseudonyme parce qu'en France on n'admet pas que l'on puisse être un bon écrivain en même temps qu'un bon dessinateur ou un bon graphiste, malgré Victor Hugo, Henri Michaux et tant d'autres. » Et, pour être juste, il faudrait citer les autres livres de Massin, les grands traités comme *La Lettre et l'image*, *La Mise en page*, *l'ABC du métier*, les documents socio-culturels comme *Les Cris de la ville*, les biographies, *Zola photographe*; la liste est longue et on en trouvera les éléments dans l'exposition que la Librairie Nicaise, 145, boulevard Saint-Germain, à Paris, consacre à Massin du 12 mars au 2 avril.

On relira aussi son *Journal en désordre*, paru chez Laffont en 1996. D'une manière fantasque et décousue, Massin télescope les époques et donne sur tous des anecdotes, grandes ou petites, comme on vide ses poches. Il raconte comment il a quitté Gallimard, parce qu'il s'y trouvait prisonnier et que Claude lui refusait un petit département autonome. Atelier qu'il a trouvé brièvement chez Hachette, où il a publié des monographies sur les lunettes, le lit, les chaussures, le monde à l'envers. Aujourd'hui, il est responsable de la présentation des couvertures chez Robert Laffont. Mais il avoue rêver au moins une fois par semaine qu'il retourne chez Gallimard. C'est d'ailleurs au conservateur de la maison, Jean-Pierre Dauphin, un vieil ami, qu'il a demandé d'être son exécuteur testamentaire : « Ce sera un veuf abusif et je lui en sais gré d'avance. » Et d'évoquer encore le souvenir de Roger Nimier, d'Ulysse, le chien de Roger Grenier, de ce cher Ionesco, qui cherchait le métro pour aller à Béziers parce qu'il avait promis de venir voir un libraire et qui en ressortait aussitôt, ravi, en avouant qu'il avait manqué le train. Et de Raymond Queneau, pour qui Massin avait créé la maquette de *Cent Mille Milliards de poèmes*, une structure de languettes et de peigne assez complexe, Queneau, le grand pachyderme : « Parfois, je lui posais une question ou je lui lançais une blague, et il était d'une telle réserve, absolument inouïe, qu'il répondait par " Hé ! hé ! " ou " Ha ! ha ! " ou " Hi ! hi ! " ... C'était de la timidité, sans doute, mais il fallait interpréter. » Apparemment, l'ami autant que le graphiste ont su le faire.

Michel Braudeau

Six jours de silence

par Robert Solé

UNE PETITE PHOTO de Monica Lewinsky en tête de première page. Et ce titre : « Elle l'aime encore ». Des lecteurs n'en sont pas revenus. « De qui se moque-t-on ? », s'exclame Stéphanie Doncieux (Paris). « Dites-donc, au



LE MÉDIATEUR

Monde, seriez-vous devenu fous ? », demande Michel Thiry, de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine). « Que se passe-t-il ? Connaissez-vous des baisses de tirage ? », enchaîne Catherine Hilaire, de Saint-Laurent-des-Bâtons (Dordogne). Faisant part, quant à lui, de sa « tristesse » et de sa « honte », Armand Vesin, d'Issy-les-Moulineaux, ajoute : « Dans votre réponse, ne nous faites pas le coup du second degré. »

Il n'y a pas de second degré qui tienne, puisque ce titre a été lu ainsi. Et je rassure un autre lecteur, Antoine Orain, qui se demande comment le médiateur va se tirer de cette affaire. Très simplement, cher monsieur : en affirmant qu'un tel titre n'aurait jamais dû être publié.

Mais laissons M^{me} Lewinsky faire toute seule sa campagne de promotion et parlons d'un autre sujet, plus intéressant et autrement plus grave, pour lequel le journal peut s'honorer d'avoir bien réagi : l'arrêt rendu dans le procès du sang contaminé.

Cette chronique est consacrée en général aux articles parus dans *Le Monde*. Je voudrais cette fois aborder une information qui en était absente.

Dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 mars,

au terme d'un procès douloureux et très controversé, la Cour de justice de la République délibère. Secrètement, comme il se doit. « Les quinze juges qui participent au délibéré sont tenus au secret le plus rigoureux, y compris les greffiers et les fonctionnaires », avait rappelé le président, lors de la dernière audience. Les magistrats se donneront ensuite six jours pour rédiger les attendus du jugement, l'arrêt devant être rendu le 9 mars.

Mercredi 3 mars, en tout début de matinée, *Le Monde* apprend que la Cour a décidé de condamner Edmond Hervé et de relaxer Laurent Fabius et Georgina Dufoix. Il connaît aussi le détail des motivations. Le journal doit paraître quelques heures plus tard. On imagine le scoop... et les ventes.

Publier ? Ne pas publier ? Un débat s'engage dans la rédaction. L'information est sûre, ayant été recoupée par plusieurs sources. Pourquoi la cacher ? Le cas est sans précédent, puisque les magistrats des tribunaux correctionnels ne dérogent jamais à la règle du secret et que, dans les cours d'assises, les jurés ne sortent de la salle de délibération que pour l'annonce du verdict.

La Cour de justice de la République n'est pas une juridiction normale. Une partie de ses juges sont des parlementaires. Et les fuites qui viennent d'intervenir ne font que couronner une longue série de dysfonctionnements. Si des juges ne savent pas tenir leur langue, si certains communiquent à dessein la teneur du vote, pourquoi le journal garderait-il le silence ?

Chacun se rend compte cependant des dangers et des conséquences éventuelles d'une telle publication. La Cour pourrait, jusqu'au

9 mars, modifier son vote. Une publicité prématurée conduirait sans doute à un pourvoi en cassation. Elle porterait, en tout cas, au procès un coup très dur, peut-être fatal. *Le Monde* lui-même ne serait-il pas soupçonné d'avoir voulu faire pression sur la justice, dans un sens ou dans l'autre ?

Il est très vite décidé, en accord avec le directeur de la publication, de garder le silence jusqu'au verdict. Mais une question reste en suspens : que fera-t-on si, d'ici là, un autre organe de presse rend public le vote ? Est-il pensable que ces juges bavards n'aient parlé qu'au *Monde* ? Est-il imaginable que, dans cette société médiatique où tout se sait très vite, un tel secret soit gardé pendant six jours ?

Le journal a su résister à la tentation de ce scoop. C'est tout à son honneur. Et si d'autres médias se sont trouvés dans le même cas entre le 3 et le 9 mars, il faut leur rendre aussi hommage.

Cela n'a pas empêché *Le Monde*, dans son numéro daté 10 mars, paru deux heures après le verdict, de publier un article très bien informé de Raphaëlle Bacqué sur les délibérations, intitulé « Dans les coulisses de trois semaines d'audience ». En réalité, dès la première semaine du procès, des informations sur le délibéré intermédiaire figuraient dans le journal. Autant dire que la Cour de justice, juridiction spéciale, a été perçue comme une juridiction politique : par *Le Monde*, mais d'abord par plusieurs juges, qui ne se sont pas privés de s'exprimer, publiquement ou discrètement, avant, pendant et après le procès. Le « secret le plus rigoureux » demandé par le président aura été, de bout en bout, un secret de Polichinelle.

AU COURRIER DU « MONDE »

Le paysage et la vie politiques changeront en France lorsque la moitié des mairies de l'Hexagone seront dirigées par des femmes, nous écrit un lecteur attentif au débat sur la parité et méfiant vis-à-vis des porte-parole du paritarisme. Une autre lettre souligne la permanence des images et des messages sexistes



véhiculés par certaines publicités. Egalement, dans le courrier, un point de vue sur la définition de l'« Etat voyou » et les réflexions d'un agent recenseur quant à la responsabilité des municipalités pour protéger la confidentialité des informations recueillies lors de la campagne en cours.

MADAME LE MAIRE

On peut s'étonner que les paritaristes exigent une politique de quotas pour l'Assemblée nationale et non pour les mairies. Or, s'il y a un lieu où le pouvoir s'exerce vraiment, c'est bien à l'échelon municipal. Le maire prend des décisions et assume des responsabilités (...). Si les femmes veulent exister quantitativement et peser sur le destin de la cité, pourquoi donc ne demandent-elles pas la parité aux élections municipales plutôt qu'aux législatives ? 36 463 communes, soit 18 232 mairesses, cela vous dessine un autre paysage politique que 290 députées ; et cela permet de donner rapidement et concrètement une idée de la « différence spécifique » des femmes en politique. Mais peut-être que le terrain n'intéresse pas les paritaristes de la parité, ce qui laisse planer sur leur paritarisme un parfum de suspicion. A moins que, sous couvert de parité, ce soit l'image de la femme qui importe, non sa réalité.

Emmanuel Jaffelin
Neuilly (Hauts-de-Seine)

IMAGE DE PUB

Une loi sur la parité deviendrait-elle aussi nécessaire dans la publicité ? A voir la campagne Framatome (*Le Monde* du 3 mars), on pourrait le penser : les mâles ont entre les mains des instruments modernes de travail, téléphone et ordinateur portables, la demoiselle n'a droit qu'à une tasse de café. En somme, elle ne fait rien. Bravo.

Louis Salaün
Corneilles (Eure)

TOUS RECENSÉS

Le recensement, outil indispensable pour orienter en connaissance de cause l'action des pouvoirs publics, peut légitimement inquiéter toutes les personnes habitant en France : non seulement les informations demandées relèvent de la vie privée, mais chaque résidant pourra être localisé avec précision.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), pour éviter tous les abus possibles, s'est entourée de mesures législatives importantes. Il

n'en reste pas moins que le contrôle sur le terrain doit être draconien car l'organisation concrète de l'opération ouvre la porte aux détournements des données.

Les agents recenseurs ont pour employeurs les mairies. Les questionnaires une fois remplis sont donc susceptibles d'être vus par les administrations municipales. Il est légitime de s'interroger sur l'aspect confidentiel des informations puisqu'elles n'auront pas encore été traitées statistiquement. On peut se demander quel usage en sera fait dans certaines municipalités.

Sivan Halévy
Paris

ETATS VOYOUS : QUELS CRITÈRES ?

« Les Etats-Unis déclarent la guerre aux Etats voyous » (*rogue states*) (*Le Monde* daté 21-22 février). Mais quels sont les critères pour distinguer un Etat voyou d'un Etat « normal » ? Détenir des armes « dites de destruction massive (nucléaires, biologiques ou

chimiques) » ? Dans l'affirmative, il faut conclure que les Etats-Unis, avec leurs arsenaux plantureux, sont l'Etat le plus voyou de la planète et un de ses alliés maintient près de Tel-Aviv un institut sérieusement soupçonné de travailler à la mise au point d'armes chimiques et bactériologiques à base de toxines, virus et bactéries.

Un autre critère pourrait et devrait être la non-adhésion à la convention d'Ottawa contre les mines antipersonnel. Mais parmi les Etats qui ne se sont pas engagés à interdire ces armes sinistres, tueuses d'enfants, figurent certes la Libye et la Corée du Nord mais également des *rogue states* nettement moins vilipendés : les Etats-Unis et plusieurs de ses alliés (l'Arabie saoudite, la Corée du Sud, les Emirats arabes unis, Koweït, la Turquie...). Il faudrait également inclure parmi les « Etats voyous » ceux qui pratiquent la peine de mort, et en particulier contre des condamnés mineurs au moment des faits. (...)

Pedro Scaron
Metz (Moselle)

La Turquie en tenaille entre militaires et Kurdes

Suite de la première page

Ainsi, en novembre 1996, on retrouva, près de la localité de Susurluk, sur la route d'Izmir à Istanbul, une voiture accidentée au coffre bourré d'armes, de drogue et de vrais-faux papiers contenant les corps d'un mafieux d'extrême droite recherché depuis douze ans par Interpol, du sous-chef de la police d'Istanbul et d'un député. Des « groupuscules ultranationalistes illégaux » ayant infiltré l'Etat et « devenus incontrôlables », conclut l'inspecteur en chef du gouvernement précédent, Kutlu Savas, dans son rapport officiel, rendu partiellement public en janvier 1998. Selon l'association de défense des droits de l'homme (IDH) ces « escadrons de la mort » auraient été à l'origine, entre 1992 et 1997, de 4 700 « faili meçhul cinayet » (littéralement « assassinats non élucidés ») et de plus de 2 000 disparitions.

Lieu de passage pour l'héroïne produite en Afghanistan, au Pakistan ou en Iran, le Kurdistan de Turquie est, en outre, devenu une des plaques tournantes du trafic

d'armes et de drogue. Il est de notoriété publique que toutes les parties du conflit y trempent. Selon un ancien chef des services secrets (MIT), Mehmet Eymur, cité par le quotidien *Hürriyet* du 5 juin 1997, le trafic d'héroïne aurait représenté 37 milliards de dollars en 1996 et jouirait de complicités au plus haut niveau de l'Etat. Le 21 janvier 1997, la cour de justice de Francfort, à l'issue du procès de trafiquants de drogue, déplora que l'essentiel du marché de l'héroïne vers l'Europe fût dominé par des personnalités stanbouliotes de premier plan, proches du vice-premier ministre et chef de la diplomatie de l'époque, Tansu Ciller.

SOCIÉTÉ SOUS CONTRÔLE

Ces liaisons dangereuses – ou celles qui valurent à Mesut Yilmaz, premier ministre de juin 1997 à janvier 1999, d'être désavoué par la Grande Assemblée pour « liens occultes avec la mafia » – ne sont pas à mettre au compte de l'actuel chef du gouvernement, Bülent Ecevit. Son image d'incorruptible, vêtu de son sempiternel imperméable, roulant dans une Renault 12 « produite en Turquie », tranche avec le luxe tapageur et le parfum de scandale exhalé par ses prédécesseurs. Cette assise populaire et la capture d'Abdullah Öcalan ont – comme lors de l'intervention à Chypre, en 1974, dont il fut le principal artisan – fait de M. Ecevit le favori des élections législatives du 18 avril. Si son Parti démocratique de gauche (DSP) ne remporte pas la mise, il pourra

peut-être limiter le succès annoncé des islamistes du Parti de la vertu (Fazilet Partisi). C'est ce qu'espèrent les militaires, gardiens du dogme kémaliste, engagés à ce titre dans une lutte sans merci contre la montée de l'islam politique.

Pourtant, l'électeur moyen, dont l'opinion est forgée par les médias – dans la plupart des quotidiens, Abdullah Öcalan n'est désigné que comme le « tueur de bébés », ne risque pas, le 18 avril, de donner sa voix au candidat qui tendra la main aux aspirations des Kurdes, aussi modérés soient-ils. Avec une société civile sous contrôle, des partis politiques traditionnels déconnectés de la réalité, une élite militaire de plus en plus présente, la Turquie, confite en kémalisme, s'avère incapable, au nom de la préservation de l'Etat unitaire, de faire une

place à ses minorités. Si la révolution de Kemal Atatürk a forgé un pays moderne, véritable exception dans la région, l'héritage s'est érodé. La mentalité d'assiégé qui prévalait en 1923 n'est plus de mise aujourd'hui ; or la même rigidité prévaut dès que sont abordées les questions kurde, arménienne ou chypriote.

M. Ecevit saura-t-il imprimer un autre visage au pays ? Pour cela, il devrait se libérer de l'omniprésence du numéro deux de l'exécutif, le chef d'état-major Huseyin Kivrikoglu, dont les recommandations, édictées par la voix du Conseil de sécurité, sont suivies à la lettre, comme le prévoit la Constitution en vigueur, celle issue du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980.

Marie Jégo

RECTIFICATIFS

SECTES

C'est par erreur que nous avons écrit que des tenues de protection NBC (nucléaire, bactériologique, chimique) ont été saisies en 1995 dans d'anciens locaux de l'Eglise du Christ de Paris à Voulangis (*Le Monde* daté 7-8 février). Cette saisie a eu lieu à Sceaux (Hauts-de-Seine), dans des locaux que la secte venait de quitter et dont elle était le dernier locataire. L'enquête préliminaire ouverte en 1995 au parquet de Versailles, afin d'établir l'identité du possesseur de ce matériel de

guerre, a été classée sans suite. La secte dément avoir « jamais possédé ou utilisé du matériel militaire de quelque nature que ce soit ».

DANSE

La légende de la photographie illustrant la page culture consacrée à la danse (*Le Monde* du 2 mars) était erronée. La photo montre Mathilde Monnier, du Centre chorégraphique national de Montpellier/Languedoc-Roussillon, au travail avec ses danseurs au couvent des Ursulines, rénové en 1996 par les architectes Florence Lipsky et Pascal Rollet.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Lueur d'espoir en Algérie

L'ÉLECTION présidentielle algérienne sera-t-elle honnête et transparente ? Il y a encore quelques semaines, on pouvait redouter le pire et considérer que les jeux étaient faits d'avance : l'armée, détentrice de la réalité du pouvoir, avait son candidat ; les urnes n'étaient là que pour officialiser, au prix de quelques manipulations si nécessaire, un choix venu d'en haut.

A un mois du scrutin – il aura lieu le 15 avril –, quelques signes laissent espérer que ce scénario n'est pas certain. Le plus encourageant est la publication, jeudi 11 mars, par le Conseil constitutionnel, de la liste officielle des candidats. En retenant sept noms sur les onze qui lui étaient soumis, il a incontestablement crédibilisé le scrutin.

Aucun des « présidentiables » retenu ne peut être accusé d'être une marionnette ou une potiche. Même si la majorité d'entre eux se présentent sous l'étiquette d'« indépendants », ils dessinent globalement une image complète de l'échiquier politique.

Qu'il soit proche des islamistes ou qu'il veuille les éradiquer, qu'il soit sensible au discours sur la modernité ou conservateur, l'électeur algérien pourra voter en faveur d'un candidat défendant ses idées.

Ce premier résultat est à mettre à l'actif du président sortant, Liamine Zeroulou. Peut-être pour faire oublier un bilan dans l'ensemble négatif, le chef de l'Etat n'a eu de cesse, au cours de ses dernières interventions, de réaffirmer qu'il ferait tout

pour que l'élection de son successeur soit incontestable. Just'ici, il a tenu parole, quitte à s'opposer à certaines fractions du pouvoir militaire tentées par les anciennes méthodes.

Le prochain chef de l'Etat aura à ramener la paix dans son pays. Pour qu'il puisse y parvenir, il doit être l'élu d'un scrutin incontestable. D'autres mesures s'imposent donc : un accès aux moyens de communication, en particulier à la télévision, équitablement réparti ; un nettoyage sérieux des listes électorales pour les débarrasser de tous les faux électeurs qui les encombrant ; une possibilité pour les représentants des candidats de contrôler l'ensemble des opérations le jour du vote ; un nombre de bureaux de vote itinérants réduit pour éviter de faciliter la fraude.

Rien n'est encore acquis, en dépit des promesses officielles. D'autant qu'un regain de violence, manipulé par des forces obscures, peut venir réduire à néant les minces espoirs qui commencent à naître.

L'élection libre dont on rêve, entre des candidats reflétant la diversité du pays, serait une première dans le monde arabe, suivie avec attention par les voisins de l'Algérie. C'est vrai du Maroc, où des législatives toujours contestées ont permis une alternance décevante. C'est encore plus vrai de la Tunisie, où l'élection présidentielle, prévue pour la fin de l'année, risque de n'être qu'un plébiscite organisé au profit du président sortant. L'Algérie a, cette fois, la possibilité de cesser de donner le mauvais exemple.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilinger (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,

Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La mystique du « Pain dur »

LE PAIN DUR, la pièce de Paul Claudel, bien qu'elle puisse ne paraître qu'une passerelle entre *L'Otage* et *Le Père humilié*, excite par elle-même l'intérêt. Les deux autres parties de la trilogie sont sans doute d'un mysticisme plus éclatant. Aucun personnage dans *Le Pain dur* ne tend vers l'éternel comme l'adorable Pensée, l'aveugle visionnaire du *Père humilié*, dont la naissance se prépare ici, quand Louis de Turelure de Coufontaine épouse la juive Sichel Habnichts, de qui Pensée sera la fille.

La mystique du *Pain dur* est pour ainsi parler présente par omission. Ces êtres – le vieux Turelure, Sichel, la comtesse Lûmir, Polonoise fanatique, et Louis – se livrent à une bataille sauvage qui aboutira à un parricide. Mais s'ils vont à ces excès, n'est-ce pas que le Dieu de l'ancienne France ne leur est plus rien ? Le Dieu de la France de

Louis-Philippe, selon M. Claudel, c'est bien Mammon, dont le règne s'établit.

Quatre personnages. Pierre Renoir s'est surpassé. Hideux, grailonneux, bouffi, gourmand de chair féminine, vieux débris de la Terreur, et lècheur de monarques, Harpagon et Talleyrand, héros pour l'or et pour la vengeance, il a été vraiment admirable. Jany Holt a trouvé en Lûmir un grand rôle, cérébral, tendu, où elle a donné tous ses nerfs et son intelligence. Germaine Montero a un peu déclamé, mais fièrement, le texte de Sichel, enfant, après tout, de la race prophétique. Jean Servais, sans s'élever aussi haut, a été un comédien soigneux. Mais pas Louis lui-même. Un acteur jouant Louis avec conscience.

Robert Kemp

(15 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

BANQUES Le décret « autorisant le transfert au secteur privé du Crédit lyonnais », selon l'expression consacrée, doit être publié au *Journal officiel* du 14 mars. ● IL S'AGIT

du véritable coup d'envoi de la privatisation de la banque publique. Elle intervient au moment même où le secteur bancaire français est la proie d'une véritable bataille pour sa

recomposition. ● LA PRIVATISATION va se réaliser en deux temps. D'abord la constitution d'un « groupe d'actionnaires partenaires » - version moderne du noyau

dur portant sur 30 à 33 % du capital -, puis la mise sur le marché boursier, avant l'été, de la majeure partie du capital par le biais d'une offre publique de vente. ● L'ASSUREUR AL-

LEMAND Allianz, via les AGF, et le Crédit agricole sont les mieux placés pour entrer dans la course, compte tenu de l'OPE lancée par la BNP sur la Société générale et Paribas.

Le gouvernement lance formellement la privatisation du Crédit lyonnais

Le décret autorisant le « transfert au secteur privé » de la banque publique doit être publié au « Journal officiel » du 14 mars. L'opération intervient au moment même où une bataille fait rage entre la BNP, la Société générale et Paribas

LE GOUVERNEMENT doit lancer officiellement - mais discrètement - dimanche 14 mars la procédure de privatisation du Crédit lyonnais. Le décret « autorisant le transfert au secteur privé du Crédit lyonnais », selon l'expression consacrée, doit être publié au *Journal officiel* du 14 mars.

Le ministère de l'économie ne commente pour l'heure aucun détail de la procédure, mais la cession du Lyonnais devrait s'articuler conformément au schéma prévu et longuement discuté avec la Commission de Bruxelles. Il s'agit d'un schéma en deux temps : tout d'abord la constitution d'un « groupe d'actionnaires partenaires », le GAP, version moderne du noyau dur, portant sur 30 à 33 % du capital, ensuite la mise sur le marché par une offre publique de vente de l'essentiel du capital du Crédit lyonnais. Un dixième restera entre les mains de l'Etat, les salariés de la banque prenant 5 %.

Le GAP sera constitué à l'issue d'un appel d'offres. La règle du jeu doit être précisée dans un cahier des charges, qui définira les différents critères d'éligibilité et de sélection. Ce cahier des charges, au cœur des tractations avec Bruxelles, doit être approuvé par la Commission des participations et des transferts (CPT, ex-commission de privatisation). Aussitôt le décret publié, il lui sera transmis pour avis. Il lui faudra deux ou trois semaines pour examiner ce document technique, qui définit les engagements des futurs grands actionnaires du Crédit lyonnais.

Ceux-ci devront être à même de nouer un partenariat industriel avec la banque, qui contribuera à améliorer sa valeur, et donc à vendre les actions Crédit lyonnais plus cher sur le marché dans la deuxième étape, qui aura lieu, si les conditions de marché le permettent, vraisemblablement au milieu du mois de juin. Ils seront intégrés dans une sorte de pacte d'actionnaires, un classique des noyaux durs, qui les empêchera de mener une opération hostile contre

le Lyonnais ou les obligera à défendre la banque, pendant une période de deux ans. Le critère du prix jouera dans le choix des futurs partenaires. Mais il ne sera pas discriminant. En général, les partenaires doivent payer une prime par rapport au marché.

DEUX GROUPES BIEN PLACÉS

Qui seront ces futurs partenaires ? Le jeu est ouvert et les cartes rebattues compte tenu de la bataille

boursière engagée entre la Société générale et Paribas d'un côté, la BNP et Axa de l'autre.

Les quatre entités étaient candidates au noyau dur du Lyonnais et vont sans doute revoir leur stratégie. En tout cas, la banque française qui occupera la position la plus importante dans le capital du Lyonnais a de grandes chances de devenir à terme son partenaire privilégié, voire son repreneur.

Les deux groupes les mieux placés

aujourd'hui pour entrer dans la course restent l'assureur allemand Allianz, via les AGF, et le Crédit agricole. Allianz a toujours soutenu le Lyonnais et noué avec lui un partenariat de distribution de produits d'assurance qu'il souhaite consolider. Surtout si une galaxie BNP-Société générale-Paribas s'organise sous l'égide d'Axa...

Quant à la Banque verte, elle est entrée tard dans la compétition aigüillonnée par l'alliance Société gé-

nérale-Paribas et par le sentiment que les concentrations bancaires en Europe s'accroissent. Yves Barsalou, le président de la Caisse nationale de Crédit agricole, et Lucien Douroux, son directeur général, ont reçu délégation de leur conseil d'administration, composé des représentants des caisses régionales, pour décider ou pas de se porter candidat.

Déjà, certains voient dans ce projet une porte de sortie pour la Banque Indosuez. Alors que la Banque verte doit présenter ses résultats le 25 mars, la rumeur annonce déjà que sa filiale sera en perte. Point rassurant, cela n'empêchera pas son actionnaire de dégager de solides résultats. Point inquiétant, les revenus d'Indosuez seraient en perte de vitesse. Redevenir l'un des financiers privilégiés des grands groupes européens prend du temps et la banque a été durement frappée par la crise dans les pays émergents, où elle réduit ses engagements, mais aussi, à terme, ses sources de revenus.

Le mode de privatisation, qui laisse aux membres du GAP le temps d'ausculter le Lyonnais avant d'aller plus loin, convient bien en outre au Crédit agricole. Seul regret, M. Douroux s'était vu proposer de reprendre la banque au moment où il a décidé de racheter Indosuez, début 1996, à un prix bien inférieur (une quinzaine de milliards de francs) à celui qu'il obtiendrait aujourd'hui...

Face à SG-Paribas, la détermination de la BNP reste intacte

D'UN CÔTÉ, la Société générale et Paribas, de l'autre, la BNP et Axa. Paré pour une bataille rangée qui peut durer six mois, chaque camp fait le compte de ses troupes, de ses soutiens et de ses arguments.

Vendredi 12 mars dans la soirée, le moral de la BNP était intact. L'action BNP a certes reculé de 3,61 % en Bourse, certains investisseurs prenant leur bénéfice, mais cela n'a rien d'inquiétant, affirme-t-on boulevard des Italiens. Pour deux raisons : le cours de la BNP reste supérieur à son niveau avant l'annonce de l'opération, ce qui est rare en cas d'offre publique d'échange. Il est normal, deuxièmement, que, si le marché croit à l'offre, il ramène les actions Paribas, Société générale (SG) et BNP à des valeurs proches ou équivalentes. Trois bonnes nouvelles sont en outre parvenues à la banque. Une dépêche de l'agence Bloomberg affirmait, vendredi soir, que les investisseurs institutionnels restaient ralliés à l'offre de la BNP, malgré le lobbying intense de SG et de Paribas auprès de leurs analystes financiers. Les banques Deutsche Bank et JP Morgan ont en outre publié deux études confiantes dans le projet BNP.

Deuxième bonne nouvelle, une dépêche de l'Agence France-Presse reprenant l'édition électronique du quotidien *La Tribune* annonçait, vendredi après-midi, qu'une centaine de cadres de Paribas se sont prononcés en faveur du projet BNP et contre celui de la Société générale défendu par leur président, André Lévy-Lang. Cette réunion de cadres en poste à l'étranger par téléconférence a eu lieu vendredi après-midi au siège de Paribas. Les propos auraient été vifs, en particulier à l'encontre de M. Lévy-Lang.

PROJET « INGÉRABLE »

Enfin, troisième bonne nouvelle, Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, administrateur commun à Paribas et à la Société générale et actionnaire des trois groupes (4,5 % de Paribas, 2,37 % de SG et 0,51 % de la BNP), s'est exprimé sur LCI. S'il a contesté la méthode « agressive » employée par la BNP et estimé que la « première réaction » dans ce type de circonstances « n'est pas de s'asseoir autour de la table avec le monsieur qui lance une opération de ce type », il a ajouté : « tout cela peut évoluer. Ce sont les actionnaires qui vont trancher. Ils vont ap-

précier l'intérêt des projets : le projet Société générale-Paribas, d'un côté, qui est déjà très travaillé, et puis ce projet [de la BNP], assez imprécis tout de même ».

Du côté de la Société générale et de Paribas, la riposte s'est d'abord faite par communiqués. Projet « inamical », « ingérable », proposant un prix très inférieur à la valeur réelle des actions Société générale, ont dénoncé les administrateurs de la Société générale, à l'issue d'un conseil d'une heure et demie. Aussitôt, les spécialistes des relations avec les investisseurs et les analystes ont pris le relais auprès du marché. Et tout le monde s'est attelé à préparer la suite. Sans précipitation. « Nous avons quarante-cinq jours de Bourse », rappelle un banquier. La Société générale a d'ores et déjà commencé à démonter point pas point le projet BNP, affirmant qu'il présente peu d'intérêt pour les entreprises françaises et qu'il n'est pas réaliste, sauf à ajouter 6 000 suppressions d'emplois en France aux départs naturels de salariés. Dans les trois banques, les 130 000 employés sont forcément inquiets.

S. F.

S. F.

Communiqué du Conseil de Surveillance de Paribas

Le Conseil de Surveillance de Paribas a examiné la situation créée par le projet d'offres publiques d'échange de la BNP. Il prendra une position juridique formelle après qu'ait été éventuellement déclarée la recevabilité des offres par les autorités compétentes.

Mais dès maintenant, le projet proposé appelle les observations suivantes :

- tel qu'il a été présenté, ce projet manque de transparence, notamment du fait de l'incertitude, pour l'actionnaire de Paribas, sur le projet industriel qui serait mis en œuvre selon l'issue de l'une ou l'autre des deux offres.
- ce projet, qui n'a pas été sollicité, aboutirait au démantèlement de l'entreprise Paribas : celle-ci serait réduite à une activité de banque d'investissement incomplète, qualifiée d'"autonome", concurrente de l'autre pôle de banque d'investissement créé par le rapprochement des départements de la Société Générale et de la BNP dans ce secteur. Cette situation n'est pas viable, sauf à considérer que cette activité est destinée à être cédée à court terme.

Face à ce projet qui ne peut pas être considéré comme amical, le Conseil réaffirme sa confiance dans le projet SG Paribas qu'il a approuvé le 31 janvier 1999 et qui constitue aujourd'hui un excellent projet industriel, à court et moyen terme, pour l'entreprise Paribas, ses actionnaires, ses collaborateurs et ses clients.



Communiqué du Conseil d'Administration de la Société Générale

Le Conseil d'Administration de la Société Générale a examiné la situation créée par le projet d'offres publiques d'échange de la BNP. Il prendra une position juridique formelle après qu'ait été éventuellement déclarée la recevabilité des offres par les autorités compétentes.

Mais dès maintenant, le projet proposé appelle les observations suivantes :

- la parité proposée pour les actions de la Société Générale est très inférieure à leur valeur réelle compte tenu de la situation actuelle et des perspectives de la société.
- la mise en œuvre d'un regroupement, né d'une offre inamicale, en un seul temps, de trois très grands établissements, la BNP, Paribas et la Société Générale est ingérable.

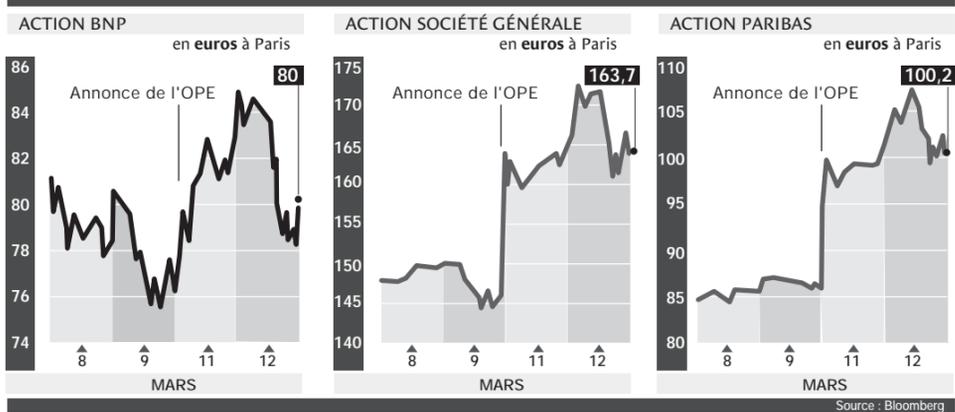
Ce projet inamical n'est donc pas dans l'intérêt de la Société Générale, de ses actionnaires, de ses collaborateurs et de ses clients.

Le Conseil de Surveillance de Paribas, réuni le 11 mars 1999, a réaffirmé sa confiance dans le projet commun SG Paribas.

Le Conseil d'Administration de la Société Générale demande donc au Président de poursuivre la mise en œuvre de ce qui constitue le meilleur projet industriel pour la Société Générale, ses actionnaires, ses collaborateurs et ses clients.



La Bourse hésite en fin de semaine



Les cinq questions que pose l'offre de la BNP

● Quelles sont les conditions financières des offres en lice ?

La BNP a offert 11 de ses actions pour 8 actions Paribas et 15 de ses actions pour 7 actions Société générale (SG). A la fin de la séance de Bourse du vendredi 12 mars, l'action BNP cotait 80 euros. Celle de SG cotait 163,7 euros et celle de Paribas 110 euros. Sur la base de ces cours de Bourse, l'offre de la Société générale sur Paribas valorise l'action Paribas à 102,3 euros. L'offre concurrente de la BNP sur Paribas valorise l'action Paribas à 110 euros. Enfin, l'offre de la BNP sur la Société générale valorise l'action SG à 171,4 euros.

● Comment la BNP peut racheter deux banques qui, ensemble, sont bien plus grandes qu'elle ?

La proposition de la BNP repose sur le paiement des acquisitions par échange de titres, et non en liquide. Il s'agit d'une offre publique d'échange (OPE) et non d'une offre publique d'achat (OPA). Si l'offre réussit, la BNP devra émettre 440 millions d'actions nouvelles, alors qu'il n'en existe aujourd'hui que 218 millions. Elle créera donc 220 millions de titres à destination des actionnaires de Paribas et un montant identique pour ceux de la Société générale. L'issue de l'opération repose sur la confiance que mettront ou pas les actionnaires de la Société générale et de Paribas dans les promesses de la BNP de mieux gérer, dans leur intérêt, le nouvel ensemble.

● Que deviennent les titres Paribas apportés à la première offre de la Société générale ?

Les ordres déjà passés pour apporter les titres Paribas à l'offre de la Société générale sont effacés. Mais l'offre, en elle-même, se poursuit jusqu'à la clôture de la dernière offre concurrente. Les actionnaires de Paribas se trouvent devant plusieurs possibilités. Soit ils décident de vendre en Bourse leurs titres, soit ils décident de les conserver quelles que soient les propositions. Soit, enfin, ils décident de les apporter à l'une ou à l'autre des offres.

● Des surenchères sont-elles possibles ?

Le règlement du Conseil des marchés financiers précise que les surenchères effectuées en numéraire doivent proposer un prix au moins supérieur de 2 % à l'offre précédente. Pour les surenchères effectuées par échange d'actions, le prix doit apporter « une amélioration significative » à l'offre précédente.

Plusieurs cas sont envisageables :

- La Société générale ou un nouvel acteur peuvent surenchérir sur l'offre de la BNP sur Paribas.

- Un nouvel acteur peut surenchérir sur l'offre de la BNP sur la Société générale.

- En revanche, la Société générale aurait plus de difficulté à faire accepter une offre sur la BNP. Car, dans ce cas, les intentions de la

Société générale rejoindraient finalement celles de la BNP, à savoir la création du groupe SBP (Société générale-BNP-Paribas). De plus, il y aurait des problèmes de répartition de titres puisque la Société générale absorberait une BNP qui détiendrait elle-même des titres Société générale.

- Un nouvel acteur peut envisager une offre sur la BNP. Dans ces conditions, son offre devrait tenir compte des OPE existantes et l'opération devra porter sur 100 % des titres BNP existants ou à créer.

● Que se passe-t-il si, pendant la période d'offre d'échange, le cours de la BNP chute ?

Le niveau de l'action BNP est l'élément déterminant des deux OPE car c'est la seule monnaie d'échange proposée aux actionnaires de la Société générale ou de Paribas. Deux cas de figure peuvent se présenter. Si seule l'action BNP chute, les conditions financières de ses offres seront moins attrayantes et les actionnaires de SG et de Paribas préféreront conserver leurs titres. Si les cours de l'ensemble des titres BNP, SG et Paribas baissent dans les mêmes proportions, alors les conditions relatives des offres de la BNP et de la Société générale resteront sensiblement les mêmes.

Cécile Prudhomme
et Enguérand Renault

Les raisons d'une escalade

« SI LA BNP a décidé de se lancer à l'assaut du futur groupe Société générale-Paribas, c'est à cause de l'Etat », assène un banquier d'affaires. Le constat est vengeur, mais

ANALYSE

Les banquiers imputent à l'Etat le retard pris dans la refonte du secteur

il a sa part de réalisme. Les banquiers, tous convertis au libéralisme, regrettent que l'Etat français ne soit pas allé assez vite et assez loin dans la réforme de leur secteur. Il aurait, de ce fait, restreint les choix stratégiques des banques.

Oubliant pour un temps les sempiternels débats sur les distorsions de concurrence (Livret A, dépôts des notaires...), ils reprochent au gouvernement d'avoir « mutualisé » le secteur financier au lieu de l'avoir privatisé. « L'erreur a commencé avec le CIC, qui a été cédé au Crédit mutuel pour des raisons soi-disant sociales, plutôt qu'à une banque cotée en Bourse », poursuit ce banquier. Le gouvernement de Lionel Jospin a ensuite continué sur sa lancée en cédant le GAN à Groupama. Les AGF, assureur non mutualiste, étaient, entre-temps, tombées dans l'escarcelle de l'assureur allemand Allianz. A cause des armoiriers des ministres des finances successifs, qui ont trop tardé à privatiser le GAN, accuse volontiers le groupe de la rue de Richelieu.

Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, continue sur cette voie mutualiste en transformant les Caisses d'épargne en coopérative alors que, en Italie, ces banques ont été transformées en sociétés anonymes, contrôlées par des fondations locales qui se consacrent à des œuvres d'intérêt général. Aujourd'hui, ces Caisses d'épargne, souvent cotées en Bourse, jouent un rôle important dans la restructuration du secteur bancaire italien. Elles s'intègrent dans les ensembles en cours de

constitution pour former des géants nationaux, comme Unicredito ou Banca Intesa. Les Caisses d'épargne françaises, qui resteront très attachées à l'Etat par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, ne seront pas aussi émancipées que leurs consœurs italiennes.

Un ancien dirigeant du Crédit agricole regrette que l'on ait calqué le futur statut des Caisses d'épargne sur celui, déjà jugé obsolète, que le Crédit agricole a choisi « il y a vingt ans ». La banque verte cherche aujourd'hui à s'adapter pour pouvoir être active dans les manœuvres capitalistiques en cours en Europe, où tout se paie en actions. Elle aimerait donc s'appuyer sur un « véhicule coté en Bourse ».

LE LYONNAIS, DOSSIER CENTRAL

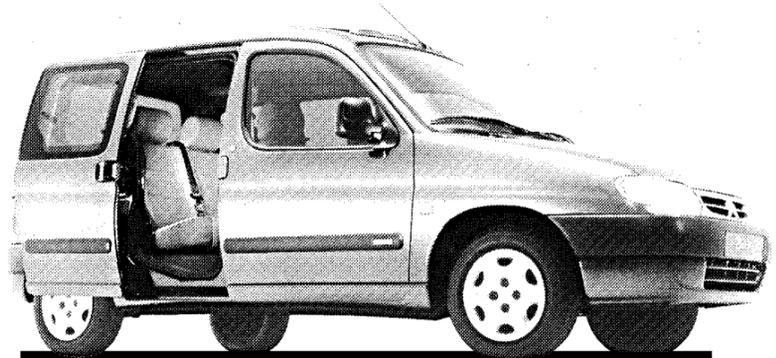
La gestion du dossier Crédit lyonnais par l'Etat est bien sûr le dernier sujet de mécontentement. Les banquiers ont le sentiment que l'histoire financière s'accélère, euro oblige, et que les banques françaises doivent se rapprocher très vite les unes des autres pour affronter leurs concurrentes européennes. Ils regrettent que les diférents locataires de Bercy n'aient pu tenir tête à la Commission de Bruxelles pour obtenir la possibilité d'utiliser tout de suite le Lyonnais comme une carte maîtresse dans la restructuration du secteur. Ils oublient un peu vite à quel point la crise a été aiguë face à la détermination du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert. Pragmatique, Bercy reste décidé à privatiser la banque en deux temps, avec un noyau dur, puis en la mettant sur le marché. La BNP, qui aurait voulu se marier tout de suite avec le Crédit lyonnais, a estimé qu'elle ne pouvait pas attendre la fin - et les incertitudes - d'une telle procédure. Elle a estimé qu'il n'y avait plus pour elle qu'une seule solution nationale possible pour créer immédiatement un champion bancaire européen : un rapprochement avec SG-Paribas, qui ne dépend ni de l'Etat ni du secteur mutualiste. La Société générale s'était comportée

exactement de la même façon lorsqu'elle s'est tournée vers Paribas.

Mais si l'Etat français a du mal à se mettre au diapason du marché, il n'a pas forcément tort en ne confondant pas vitesse et précipitation. En voulant le faire, Alain Juppé et son gouvernement ont échoué. M. Strauss-Kahn a, en revanche, réussi à faire avancer la plupart des dossiers. En matière bancaire, l'Allemagne n'est guère plus avancée et compte également un secteur coopératif étendu. Ce n'est pas non plus forcément à un gouvernement socialiste, soucieux de tenir compte de sa majorité plurielle, de hisser le drapeau du marché-roi, alors que la droite ne le fait pas elle-même, comme viennent encore de le confirmer les débats à l'Assemblée nationale sur l'avenir des Caisses d'épargne. En outre, si les banquiers français ont mis du temps avant de songer sérieusement à se regrouper, s'ils n'ont pas proposé assez tôt une solution vraiment audacieuse pour sauver et absorber le Lyonnais, ce n'est pas uniquement la faute de l'Etat, mais aussi la leur. De même, il sera difficile de faire supporter à l'Etat toutes les responsabilités, si la soudaine frénésie des patrons français - poussés en avant par cet ego qui les a si longtemps immobilisés, accrochés à leurs fauteuils - tourne mal.

Informé de la double offre publique d'échange de la BNP, M. Strauss-Kahn a donc délivré un communiqué prudent, avec la Banque de France, appelant les banquiers à tenir compte « du bon fonctionnement de la place des intérêts industriels et sociaux ainsi que de l'intérêt national ». Si la manœuvre de la BNP réussit, il saura s'en féliciter. Mais comme le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, il redoute pour l'instant qu'en cherchant à frapper trop fort, trop vite et trop peu consensuellement, la BNP ait pris le risque d'ouvrir une large brèche aux banques étrangères en France. Ce qu'il ne peut accepter et le fait savoir.

Sophie Fay



Les Chantiers de l'Atlantique pourraient embaucher plus de 900 personnes

L'entreprise a enregistré une commande de deux paquebots

Les Chantiers de l'Atlantique, filiale d'Alstom, ont annoncé vendredi 12 mars avoir reçu une commande de deux paquebots. En parallèle à cette

réussite économique, les syndicats CFTD, FO et CGC du chantier naval de Saint-Nazaire ont signé, mercredi 10 mars, un accord ramenant la durée heb-

domadaire du travail entre 32 h 40 et 34 h 39. Une réorganisation dans le même temps du travail devrait permettre plus de 900 embauches.

NANTES

de notre correspondant

Alstom a annoncé vendredi 12 mars que sa filiale les Chantiers de l'Atlantique a reçu une commande de deux paquebots supplémentaires de l'armateur américain Renaissance Cruises. Le groupe français n'en précise pas le montant, mais de sources industrielles on l'estime à 2 milliards de francs. Ces deux paquebots de 350 cabines complètent une série de six bateaux identiques commandés depuis 1996. Le carnet de commandes des Chantiers compte aujourd'hui quatorze paquebots de croisière, deux ferries à grande vitesse, dix-sept remorqueurs et un navire de recherche géophysique.

La réussite économique des Chantiers de l'Atlantique se traduit par une réorganisation profonde du chantier naval en matière de réduction du temps de travail et de rajeunissement de la pyramide des âges. Il se prépare ainsi à pouvoir accueillir 13 000 salariés en période de pointe.

La direction des Chantiers de l'Atlantique et les syndicats CFTD, FO et CGC du chantier naval de Saint-Nazaire ont signé, mercredi 10 mars, un accord ramenant la durée hebdomadaire du travail, entre 32 h 40 et 34 h 39 selon les cas, par le biais d'une réduction du temps de travail quotidien et du nombre

de jours travaillés, et développant le travail posté en deux équipes, trois équipes, ou pour les volontaires, les vendredis, samedis et dimanches. Pour les cadres, l'accord met en place un comptage individualisé des horaires et réduit le temps de travail par le biais de jours de congés supplémentaires.

En contrepartie, le texte prévoit la création de 250 emplois et le maintien de l'effectif de référence de 4 000 salariés, intérimaires inclus, ce qui ajoute 170 créations d'emplois. Sa signature permet d'ouvrir dans la foulée les discussions sur les départs à cinquante-cinq ans, via un dispositif qui devrait être financé par l'entreprise de 500 salariés, remplacés par autant de personnes embauchées.

Cette perspective de 920 créations d'emplois intervient au moment où la fermeture des Ateliers et Chantiers du Havre est confirmée et alors que le bassin d'emploi de Saint-Nazaire ne parvient pas à fournir les salariés qualifiés nécessaires. Selon l'un des syndicats du chantier nazairien, il est probable que des embauches seront proposées à d'anciens salariés des ACH.

Les horaires des 4 000 salariés de sous-traitants également présents sur le site devraient suivre la nouvelle organisation du chantier naval, mais les autres termes de l'accord signé mercredi resteront à

négoier au sein de chaque entreprise concernée.

Au plan des salaires, le projet d'accord prévoit sur les deux années à venir une augmentation générale annuelle de 0,4 % et une augmentation individuelle annuelle de 1 %. Une augmentation annuelle supplémentaire de 2,5 % doit permettre aux salariés embauchés avec le nouvel horaire de rattraper en quatre ans leur retard sur les salariés actuels.

Un lors que la négociation a commencé, le front syndical a éclaté sur la question du temps de travail effectif, un sujet très sensible aux Chantiers de l'Atlantique, dont les usages entérinés de longue date, liés notamment à son étendue géographique, seront sensiblement modifiés par cet accord. La direction n'a accepté d'intégrer dans son calcul que les douze minutes de pause quotidiennes, mais elle a refusé d'y inclure les temps de trajets internes, les temps de vestiaire et les quatre jours maladie que les salariés peuvent prendre actuellement sans arrêt de travail ni perte de salaire. La CGT estime dans ces conditions que la réduction du temps de travail est un leurre et a refusé de signer l'accord.

La CFTD précise que ce nouveau décompte du temps de travail effectif n'entrera en vigueur qu'après la réorganisation du chantier qui

doit rapprocher les parkings et lieux de restauration des postes de travail. « Nous allons passer 200 heures par an en moins dans la boîte. Il est vrai qu'une partie du temps passé aujourd'hui dans les cars internes au chantier, le sera demain à la production parce qu'il y aura moins de temps de trajet, mais il faut savoir ce que l'on veut », explique Marc Ménager, l'un des responsables du syndicat CFTD de l'entreprise.

Fin 1998, le PDG, Patrick Boissier, indiquait que l'entreprise nazairienne est en ligne avec les objectifs du plan Cap 21, lancé en 1997, visant à réduire ses coûts de 30 % en trois ans pour lui permettre de prendre des commandes sans recourir aux aides publiques. Cette réduction passe tout à la fois par un recentrage de l'entreprise sur ses métiers de base grâce à un recours accru à la sous-traitance et un doublement de son plan de charge l'amenant à livrer cinq à six navires par an.

Pour faire face à une telle montée en régime, un projet d'investissement de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) est à l'étude, l'objectif étant notamment de permettre dès l'an prochain à 13 000 personnes de travailler sur le site.

Dominique Luneau

Les entreprises françaises souhaitent investir plus à l'étranger

MALGRÉ les soubresauts de l'économie internationale, les entreprises françaises ont plus que jamais l'intention de renforcer leurs investissements à l'étranger. Interrogées en novembre, en pleine crise asiatique, dans le cadre d'une enquête d'Arthur Andersen pour la délégation aux investissements internationaux, les deux tiers d'entre elles affirment avoir augmenté le montant global de leurs investissements directs par rapport à 1997. Seulement 6 % parlent d'une réduction de leurs dépenses. Ces résultats illustrent à nouveau l'importance de l'internationalisation pour les groupes français. Même si la

conjoncture peut contrarier momentanément leur développement, tous semblent parier sur l'intensification de la mondialisation à moyen terme. N'ayant plus de contrainte financière, ils s'y préparent activement. Leurs stocks d'investissement à l'étranger étaient évalués, en 1997, à 227 milliards de dollars (210 milliards d'euros, 1 377 milliards de francs), soit 6,4 % du total mondial. Ils contrôlaient plus de 2,5 millions d'emplois à l'étranger. Au cours des trois premiers trimestres de 1998, leurs efforts se sont encore intensifiés : le flux des investissements directs des entreprises françaises à

l'étranger a crû de 30 % par rapport à la même période de 1997.

Mais les destinations ont changé. Considérée comme une zone à faible risque comparé au reste du monde, l'Europe retrouve de nombreux attraits, même par rapport à l'Amérique du Nord. « L'Europe économique est en train de prendre son envol. Les échanges deviennent de plus en plus intenses », constate Didier Lombard, nouvel ambassadeur délégué aux investissements internationaux. L'arrivée de l'euro et l'instauration d'un marché véritablement unifié poussent les entreprises à accélérer leur implantation. Les ser-

vices, où les restructurations sont très en retard par rapport à l'industrie, se montrent particulièrement actifs. 62 % des firmes de services déclarent avoir récemment augmenté leurs projets d'investissements en Europe, contre 44 % pour les entreprises industrielles.

DES DESTINATIONS RECHERCHÉES

L'Europe de l'Est est entraînée dans ce sillage. Épargnée, au moins pour l'instant, par la crise russe, elle apparaît comme une zone privilégiée d'investissements pour les groupes français. Proche des marchés de l'Ouest, elle offre à la fois des coûts peu élevés, et des perspectives de croissance.

Dans les autres pays émergents, les entreprises françaises semblent marquer une pause dans la croissance de leurs investissements plus qu'engager un repli. Les grands groupes notamment sont nombreux à souligner que la crise actuelle leur ouvre de nouvelles possibilités, les dévaluations monétaires, le faible coût de la main-d'œuvre, la diminution du prix des actifs autrefois prohibitifs leur permettent d'envisager d'y investir, en limitant les risques.

Les PME, en revanche, se montrent plus hésitantes. L'Amérique latine et la Chine restent des destinations recherchées. Environ 40 % des entreprises déclarent y avoir augmenté leurs projets d'investissements. Le pourcentage tombe à 32 % pour l'Asie en développement et à 18 % pour le Moyen-Orient et l'Afrique, les trois régions les plus mal classées.

Un seul pays semble difficile d'accès aux entreprises françaises : le Japon. Bien qu'elles soulignent leur volonté d'accroître leur présence dans ce pays. « Rares sont les projets susceptibles de se concrétiser rapidement. Le montant des investissements français devrait y rester modeste à court terme », souligne l'enquête.

Martine Orange

Cinq pays pétroliers s'engagent à réduire leur production

Le cours du baril repasse les 13 dollars

LES MINISTRES et responsables du pétrole de cinq importants pays producteurs ont décidé une réduction de production de « plus de deux millions de barils par jour à compter du 1^{er} avril », a annoncé vendredi 12 mars le ministre saoudien du pétrole, Ali Ben Ibrahim al-Nouaïmi. Les ministres du pétrole d'Arabie saoudite, du Venezuela, d'Algérie et d'Iran (pays membres de l'OPEP) et un représentant du Mexique s'étaient réunis jeudi et vendredi aux Pays-Bas dans le but de limiter la production pour faire remonter les cours.

L'Arabie saoudite et l'Algérie souhaitent arriver à un accord avant la réunion de l'OPEP du 23 mars

« Ils sont convenus de (...) réduire la production de plus de deux millions de barils par jour, soit plus que les précédents engagements (en 1998) », dit le communiqué, lu par Yousef Youf, ministre algérien du pétrole et actuel président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). « Tous les pays représentés à la réunion de La Haye ont complètement soutenu la proposition de réduction de plus de deux millions de bjp de même que la répartition de ladite réduction de la production, qui sera officialisée lors de la conférence de l'OPEP du 23 mars », ajoute le communiqué.

M. al-Nouaïmi a qualifié d'« excellent » l'accord qui entre en vigueur le 1^{er} avril et pourrait durer un

an. Il s'est refusé à divulguer la base sur laquelle les réductions seront effectuées, mais a ajouté que les marchés devraient plutôt se concentrer sur l'importance de la réduction proposée. M. Youf a ajouté que les réductions ont été acceptées par dix membres de l'OPEP - Irak, sous le coup de sanctions internationales, n'est pas concerné - plus le Mexique et le sultanat d'Oman. Il a indiqué qu'il consultait les autres pays producteurs hors OPEP, parmi lesquels la Russie et la Norvège, laquelle a exprimé son désir de suivre le mouvement. M. al-Nouaïmi précise n'avoir relevé aucun désaccord sur les réductions individuelles de production. L'Arabie saoudite, premier producteur mondial de pétrole, et l'Algérie souhaitent arriver à un accord avec leurs trois autres interlocuteurs, avant la prochaine réunion de l'OPEP, prévue le 23 mars à Vienne.

Le volume total des réductions au sein de l'OPEP et en dehors, en incluant celles de 1998, dépassera cinq milliards de bjp. L'annonce d'un accord a eu un effet immédiat sur les cours du pétrole, puisque le baril de Brent, le brut de référence de la mer du Nord, repassait vendredi après-midi pour la première fois depuis début novembre la barre des 13 dollars. Il avait entamé la journée à 12,50 dollars et était descendu au début de l'année sous les 10 dollars.

Youssef Youf a expliqué, dans une interview accordée à l'Agence algérienne de presse, qu'il s'attendait à une hausse rapide du brut à 15-16 dollars le baril cet été, et peut-être à 18 dollars d'ici la fin de l'année. Les excédents du marché mondial devraient avoir été absorbés d'ici la fin juin, a souligné un membre de la délégation saoudienne. (Reuter.)

Les plans de sauvetage internationaux seraient inefficaces, selon la Corée du Sud

EN PLEINE tourmente financière, il y a un an, M. Chung Duck-Koo a été l'homme qui a négocié le remboursement des énormes dettes sud-coréennes et l'aide financière internationale. Le vice-ministre de l'économie a visiblement été marqué par cette expérience. Il en a tiré plusieurs propositions et une conclusion : « Les plans de sauvetage financiers internationaux, a-t-il affirmé vendredi 12 mars, de passage à Paris, sont inefficaces. »

Au moment où l'aide financière internationale (FMI, Banque mondiale) se mettait en place en Corée du Sud, « les banques privées continuaient de se retirer du pays. C'était le chaos », raconte-t-il. Et il a fallu deux mois à Séoul pour trouver un accord avec ses créanciers privés, de loin les plus importants. Ce qui a failli faire capoter l'ensemble de l'édifice. Or « c'est l'avenir d'un pays qui est en jeu », a souligné le ministre.

ASSISTER LES GOUVERNEMENTS

M. Chung propose qu'au moment où un pays au bord de la banqueroute obtient une aide internationale, il soit immédiatement mis en place un comité, avec des représentants des débiteurs, des créanciers, de la banque centrale et du FMI, afin de négocier un moratoire de trois mois sur les dettes privées. M. Chung souhaite aussi que les institutions internationales « fournissent une aide technique

et légale pour assister les gouvernements », souvent pris au dépourvu dans la restructuration des dettes privées.

Le négociateur de Séoul se souvient aussi avec amertume du manque de coordination entre les institutions financières mondiales. « Le FMI posait ses conditions ; la Banque mondiale aussi. Souvent, c'était les mêmes. Parfois, elles étaient opposées ; parfois même, elles s'affrontaient. Nous avons dû coordonner nous-mêmes leurs conditions ! », a-t-il raconté en riant. Face à des crises financières qu'il juge extrêmement « dangereuses car devenues très contagieuses », il suggère donc que les négociateurs internationaux « se mettent d'abord d'accord entre eux et ne forment qu'une seule équipe ».

Ce spécialiste de l'économie mondiale estime aussi que le système monétaire international devrait être réformé pour prévenir ces crises. Il suggère « la mise en place d'un système de surveillance du flux des capitaux investis à court terme », susceptible de donner l'alarme. Car, a-t-il rappelé, « en juillet 1997, le FMI estimait que les perspectives économiques pour la Corée étaient très bonnes. Trois mois plus tard, nous étions au bord de la banqueroute. Comment est-ce possible ? »

Jean-Baptiste Naudet

CDC Asset Management
EUROPE

NORD-SUD DEVELOPPEMENT

Société d'investissement à capital variable

Le Conseil d'Administration de NORD-SUD DEVELOPPEMENT, qui s'est réuni le 4 février 1999, a arrêté les comptes du treizième exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 1998 au 30 décembre 1998.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée le 29 mars 1999 à 15 h, à la Caisse des dépôts et consignations, Hôtel Pomereu, 67, rue de Lille, 75007 Paris, d'affecter et de répartir le résultat de la Sicav en tenant compte de la double catégorie d'actions (C de capitalisation et D de distribution).

Il sera proposé aux détenteurs d'actions D un dividende de 125,21 francs (sans tenir compte du crédit d'impôt).

Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire, ce dividende sera détaché le 9 avril 1999 et mis en paiement le 14 avril 1999.

Pour tout renseignement, écrire au siège social : 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75507 Paris Cedex 15 ou téléphoner au 01 42 79 55 00.

Le Monde
INTERACTIF

Testez vos connaissances sur Internet
et gagnez un iMac et de nombreux lots
mardi 16 mars

Le Monde
daté 17

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

12-03-99	en euros	Diff.
Coflexip	64,50	+17,27
Elf Aquitaine	114,50	+3,15
Esso	72	+0,06
Geophysique	38,25	+11,19
Total	106,50	+3,39

PRODUITS DE BASE

12-03-99	en euros	Diff.
Air Liquide	135,60	-1,38
CFE (Ferrailles)	31,69	+4,41
Eramet	32,04	+1,94
Gascoigne	79,20	+1,14
Metaleurop	4,64	+0,65
Pechiney Act Ord A	29,73	-3,78
Rhodia	11,90	-3,09
Rochette (La)	2,57	-0,77
Usinor	11,61	+5,35
Vallourec	25,90	+1,96
Grande Paroisse	21,10	-1,86
Oxyg.Ext-Orient	321	-0,61

CONSTRUCTION

12-03-99	en euros	Diff.
Bouygues	241,10	+2,99
Bouygues Offs.	28	+7,07
Ciments Français	52,50	+1,15
Colas	167	+1,95
Eiffage	58,60	-1,51
Groupe GTM	84,80	+0,95
Imetal	99,60	-4,13
Lafarge	82,75	+0,42
Lapeyre	62,10	+1,63
Saint-Gobain	145,50	-3
SGE	42,75	+9,33
Vicat	76,50	-2,67

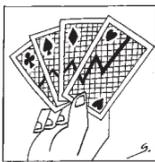
BIENS D'ÉQUIPEMENT

12-03-99	en euros	Diff.
Alcatel	119,30	-0,41
Alstom	23,99	+9,04
Bull#	5,70	-2,73
Carbone Lorrain	39,50	+4,49
CS Signaux(CSEE)	75	+4,16
Dassault-Aviation	148	+2,69
De Dietrich	43	+5,49
Fives-Lille	65,05	-3,34
France Telecom	78,30	-5,71
Intertechnique	270,50	+4,64
Legrand	183	+4,51
Legris indust.	39,20	-3,44
Sagem SA	510	-1,54
Schneider SA	50,35	+1,71
SFIM	40,95	-3,64
Sidel	67,50	+3,36
Thomson-CSF	28,02	-8,67
Zodiac ex.dt divid	183	+0,82
Algeco #	65,50	+5,64
CNIM CA#	36,20	+0,55
Cofidur #	11,95	-1,88
Entrelec CB #	31,50	+5
GFI Industries #	30,50	+8,92
Latecoere #	93	+5,68
Lectra Syst.(B) #	7,05	+4,44
Manitou #	139,40	+12,41
Mecatherm #	30,50	+0,52
Radiall #	66,20	+13,94

AUTOMOBILE

12-03-99	en euros	Diff.
Ecia	94	+1,51
Labinal	190	+8,26
Michelin	40,23	+4,49

Bancaires et pétrolières ont animé le marché parisien



ELLE A OSÉ. Mardi 9 mars au soir, la BNP a présenté deux offres d'échange sur ses rivales, la Société générale et Paribas. Ces opérations ont bouleversé le paysage bancaire français. Sur un coup de poker, la BNP propose de créer la première banque mondiale

avec une capitalisation boursière de 340 milliards de francs et 30 milliards d'euros de fonds propres. Une fois les conditions d'échange rendues publiques (onze actions BNP pour huit actions Paribas et quinze actions BNP pour sept actions Société générale), le marché devait rendre son verdict.

Le jeudi 10 mars, à la reprise des cotations, les actions BNP ont gagné 7,24 %, celles de la Société générale ont grimpé de 13,33 % et celles de Paribas ont été propulsées à plus de 18 %. Les transactions sur ces trois valeurs ont porté, durant la seule séance du jeudi, sur 1,6 milliard d'euros représentant 43 % du total des transactions. Mais, dans la soirée de jeudi à vendredi matin, les conseils de surveillance de Paribas et de la Société générale ont désapprouvé les opérations et ont dénoncé l'incohérence de la démarche de la BNP. Une guerre s'est donc engagée sur deux théâtres d'opérations.

Montpét SA	35,32	+10,03
Peugeot	133,60	+3,72
Plastic Omn.(Ly)	68	+0,74
Renault	35,83	+3,16
Sommer-Allibert	24,34	+8,17
Valéo	75,55	+4,06
Sylea	48,99	+12,62

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

12-03-99	en euros	Diff.
BIC	45,10	-5,25
Chargeurs	45,10	+1,92
Christian Dalloz	40	-9,70
Clarins	70,15	+7,50
Deveaux(Ly)#	80	-0,99
DMC (Dolfius Mi)	6,76	+12,66
Essilor Intl	308,80	-12,02
Hachette Filil.Med.	230	+2,22
L'Oréal	581	-0,51
Moulinex	10,75	+3,36
Rhone Poulenc A	41,15	-6,39
Sanofi	170,40	+4,53
S.E.B.	60,30	+2,20
Skis Rossignol	11,90	-2,85
Strafor Facom	65,10	+4,16
Synthelabo	216	+4,85
L.B.D. Dupont #
Arkopharma #	67,50	+3,68
Beneteau CB#	152	-4,40
Boiron (Ly)#	56,40	+0,71
CDA-Cie des Alpes	28,50	+3,26
Europa.Extinc.(Ly)	44,65	-10,34
EXEL Industries	52,20	-1,69

Gautier France	45,40	-1,30
Guerbet S.A	18,04	+6,11
Guy Degrenne #	36,60	-3,68
Hermes Intl	68	+3,18
Info Realite #	36,90	+0,13
Phyto-Lierac #	21,34	-11,08
Pochet
Reynolds	30,80	-9,41
Robertet #	115	-0,17
Smoby (Ly) #	57,85	+4,99
S.T. Dupont #	8,35	+21,89
Virbac	51,20	-1,91
Walther #	106,60	-0,37

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

12-03-99	en euros	Diff.
Bongrain	350	-0,99
Danone	220,60	-1,47
Erindania Beghin	123,50	-0,08
Fromageries Bel	654	-0,75
LMVM Moet Hen.	223,20	+8,87
Pernod-Ricard	54,20	-1,27
Remy Cointreau	13	-5,52
Royal Canin	48	+2,12
SEITA	61	+10,30
Taittinger	609,50	+0,74
Brioche Pasq.(Ns)#	94,50	-3,27
L.D.C.	101,10	-3,89
louis Dreyfus Cit#	22,50	+1,80

DISTRIBUTION

12-03-99	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	100,50	-2,80
Carrefour	664,50	+2,38
Casino Guichard	82,50	-0,60
Castorama Dub.(Li)	184,50	-6,29
Damart	65
Galeries Lafayette	901	-2,59
GrandVision	21,99	+0,41
Groupe Andre S.A.	117	+13,04
Guilbert	138	+11,74
Guylene Gascogne	367	+0,82
Pinault-Print.Red.	156	-1,76
Primagaz	72
Promodes	562	-2,59
Rexel	77	+6,35
Comptoirs Mod.
Monoprix	77	-1,15
Bricorama #	41,49	+6,38
But S.A.
Etam Développement	28,10	-5,54
Heridania (Ly)	111	+8,82
IMS(Int.MetalSer)#	9,05	-2,68
Manutan	51	-1,92
Rallye(Cathiard)Ly	56	+0,17
Rubis #	21,95	+4,52

AUTRES SERVICES

12-03-99	en euros	Diff.
Accor	232,50	+3,05
Altran Techno. #	241,20	-1,55
Atos CA	174	-7,05

BIS	79,80	-1,48
Canal +	267	-3,26
Cap Gemini	149,60	-6,79
Cegid (Ly)	145	-2,35
Club Méditerranée	85,80	-3,59
Dassault Systemes	34,77	-3,01
Euro Disney	1,21
Europe 1	240	-6,86
Eurotunnel	1,56	+16,41
Gaumont #	60,30	-0,74
Groupe Partouche #	64	+1,91
Havas Advertising	179	-3,76
Infogrames Enter.	59,80	+2,22
Ingenico	21,90	+2,19
Norbent Dentre.#	26,50	+5,57
NRJ #	193,50	+1,73
Pathé	242,90	-0,69
Publicis #	158,50	+3,59
Rocheportaise Com.	97,50	-2,40
S.I.T.A	212,20	+7,22
Sodexho Alliance	146	-3,94
Sogepar (Fin)	72	+1,69
Spir Communic. #	51,50	-0,96
Suez Lyon.des Eaux	173,20	-5,14
Technip	96,20	+8,08
Vivendi	238	+0,50
Louvre #	69	-1,42
Assystem #	18,30	+1,66
CEGEDIM #	36,45	-9,57
Dauphin OTA	74,50	+11,19
Fininfo	157	-0,63
Fraikin 2#	47,53	-10,32
GEODIS #	66	-0,75
Groupe J.C.Darmon	59,75	+0,58

Enguérard Renault

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 5 mars

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en euros
---------	---------------------	------	--------------	------	---------------	--------------------

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 9,95 %, sur 5 ans : 48,79 %

Federal France Europe	FEDFIN	1	20,74	27,47
Pervalor	SG	2	16,26	6	62,92	149,43
Valeurs de France	BRED	3	15,83	2	75,81	111,10
Federal Croissance (C)	CDT BRET	4	15,24	4	65,84	40,29
Federal Croissance (D)	CDT BRET	5	15,21	5	65,79	35,58
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	6	14,38	13	40,49	43,37
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	7	14,29	14	40,41	48,96
Kaleis Dynamisme (C)	LA POSTE	8	14,24	207,89
Kaleis Dynamisme (D)	LA POSTE	9	14,24	204,97
Natio Epargne Retraite	BNP	10	14,09	1	77,47	30,17
Intersélection France	SG	11	14,06	3	75,06	69,10
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	12	13,65	12	43,84	383,45
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	13	13,64	11	43,85	434,31
Midland Options Plus	MIDLAND	14	12,81	15	36,52	10464,72
State Street Allocation Euro	STATE ST	15	10,90	249,41

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 5,83 %, sur 5 ans : 49,49 %

Bacot-Allain International	BACOT	1	25,05	18	65,75	1150,96
Techno-GAN	GAN	2	22,90	4	91,14	1967,57
Paramerique	B PARIBA	3	18,95	1	119,80	302,61
Le Portefeuille Diversifié	COGEFI	4	18,85	2	118,86	366,80
Finarval International	COURCOUX	5	17,41	13	77,13	517,86
Sogitmer	SG	6	17,37	10	80,35	58,10
CG Monde	COMGEST	7	17,31	487,94
Natio Euro Perspectives	BNP	8	16,99	11	79,92	327,99
Atlas Maroc	ATLAS	9	16,17	32,38
Horizon	ECUREUIL	10	15,66	12	78,36	445,47
Eagle Investissement	EAGLE ST	11	15,60	6	84,93	44,27
Pareurope	B PARIBA	12	14,87	3	118,15	400,12
Préparval	BRED	13	14,58	19	65,63	223,65
Atout France Monde	GROUP CA	14	13,96	7	84,78	42,12
Natio Epargne Patrimoine	BNP	15	13,85	5	86,18	26,44
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	16	13,83	16	67,79	91,35
Gestion Associations	B PARIBA	17	12,25	45	46,29	47,82
Ste Fra d'épargne et de Retr.	ABEILLE	18	12,22	23,40
BSD Avenir	BSD	19	12,06	53	36	22,64
Le Livret Portefeuille	CDC	20	11,99	9	82,18	211,62
Institutions Opportunités	PARIBAS	21	11,97	57	33,72	41,48
Athena Valeurs	PFA VIE	22	11,39	25	59,07	57,18
Silvam	CL	23	11,23	20	62,74	104,77
Prépar Croissance	BRED	24	11,18	26	58,32	32,29
Ouest Valeurs (C)	CIO	25	11,12	30	56,46	35,32
Ouest Valeurs (D)	CIO	26	11,10	31	56,08	29,96
Paribas Croissance (D)	B PARIBA	27	10,87	49	42,11	148,80
Paribas Croissance (C)	B PARIBA	28	10,87	50	42,11	149,55
Oudart Investissement	VIAOUDAR	29	10,50	41	48,55	117,94
Paribas Opportunités	B PARIBA	30	10,20	47	42,72	33,14
Patrimoine Partenaires	B PARIBA	31	9,91	21	62,22	360,87
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	32	9,86	52	38,38	

Le départ de M. Lafontaine ouvre la voie à une baisse des taux

L'euro s'est nettement apprécié après l'annonce de la démission du ministre allemand des finances.

Les opérateurs parient sur un apaisement des relations entre pouvoir politique et pouvoir monétaire à l'intérieur de l'Euroland

La semaine a été marquée, sur les marchés financiers internationaux, par l'annonce surprise, jeudi 11 mars, de la démission du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine. Elle a été accueillie avec enthousiasme par les investisseurs.

A la suite de cette nouvelle, l'euro s'est vivement apprécié face au billet vert, bondissant de 1,08 à 1,10 dollar, avant de se replier par crainte d'instabilité politique outre-Rhin. Les opérateurs sont soula-

gés par le départ de M. Lafontaine, qu'ils accusaient d'être en partie responsable des difficultés économiques actuelles de l'Allemagne et, par contrecoup, de l'ensemble de la zone euro. Les relations entre M. Lafontaine

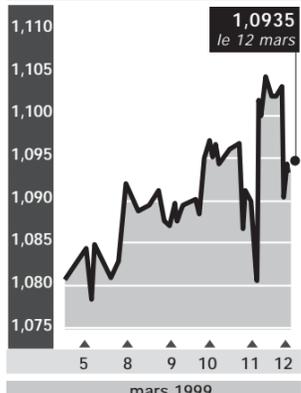
et la Banque centrale européenne (BCE) étaient, de notoriété publique, exécrables. Les analystes n'excluent pas que la BCE salue ce départ en abaissant ses taux directeurs dans les prochaines semaines. (Lire aussi page 3.)

POUR la Banque centrale européenne (BCE), la victoire est totale. Celui avec qui elle était en conflit permanent depuis plusieurs mois a décidé de jeter l'éponge. Le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, a annoncé, jeudi 11 mars en fin d'après-midi, à la surprise générale, sa démission. La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme sur les marchés financiers internationaux. L'euro s'est immédiatement redressé, passant de 1,08 à 1,10 dollar, avant de se replier vendredi (1,0950 dollar) en raison des risques d'instabilité politique en Allemagne. Outre-Rhin, les taux d'intérêt à dix ans se sont repliés, revenant de 4,10 % à moins de 4 % (4,03 % vendredi en clôture).

Pour les investisseurs, le départ de M. Lafontaine est un immense soulagement. D'abord parce que, habitués à l'orthodoxie budgétaire et monétaire allemande, ils étaient passablement déroutés par ses théories keynésiennes. Ensuite, parce qu'ils lui imputaient une partie des difficultés économiques actuelles de l'Allemagne et son retard de croissance par rapport à ses principaux partenaires. Selon eux, les mesures fiscales prises à Bonn avaient notamment contribué à la baisse de moral des chefs d'entreprise allemands. Enfin, les propos de M. Lafontaine favorables à une stimulation de la demande étaient rendus respon-

Semaine agitée pour l'euro

COURS DE L'EURO FACE AU DOLLAR



S'ils avaient salué la démission du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, les investisseurs se sont ensuite inquiétés de l'instabilité politique en Allemagne.

sables des accords salariaux généreux conclus récemment outre-Rhin, accords jugés sévèrement par les experts compte tenu du manque de compétitivité de l'économie allemande. La démission de M. Lafontaine marque donc un tournant majeur dans la politique économique allemande, mais aussi européenne, dans le sens du libéralisme et de l'abandon du keynésianisme. Cette réorienta-

tion n'est pas pour déplaire aux investisseurs. Pour un opérateur américain, il s'agit là d'une bonne raison d'acheter de l'euro.

Une autre raison se trouve dans le fait que le départ du ministre allemand des finances apaisera les tensions entre pouvoir politique et pouvoir monétaire, avec à la clef l'instauration d'un *policy mix* mieux équilibré et plus efficace. L'euro s'en trouverait, là encore, renforcé.

De notoriété publique, les relations entre M. Lafontaine et les banquiers centraux européens étaient exécrables. Dès son arrivée au gouvernement, il s'en était pris à la stratégie monétaire suivie en Europe. Ses critiques contre la BCE avaient repris de plus belle début février. Tout en reprochant à la BCE de ne pas baisser ses taux, il l'avait menacée de procéder à une relance budgétaire pour répondre au ralentissement économique dans l'Euroland.

Ces nouvelles attaques de M. Lafontaine, tout comme son projet d'instaurer des zones cibles, projet jugé totalement saugrenu et irréaliste par les dirigeants monétaires européens, avaient fini par provoquer l'exaspération à Francfort. Jeudi 4 mars, le président de la BCE, Wim Duisenberg, avait même directement pris à partie M. Lafontaine. « Je dois confesser qu'il fait plus de bruit à travers les médias que lorsque je l'ai rencontré » il y a

deux semaines. M. Duisenberg faisait allusion à la réunion du conseil de la BCE à laquelle M. Lafontaine, en tant que président en exercice du conseil Ecofin, avait assisté.

Dès vendredi 12 mars, M. Duisenberg n'a pas manqué de se réjouir de la nomination de Hans Ei-

sance de l'institut d'émission européen. Sans doute le conflit avec la BCE est loin d'expliquer à lui seul le départ du ministre allemand. Mais il y a largement contribué, en créant une atmosphère irrespirable et en fragilisant, du même coup, l'Union monétaire elle-même. Le

George Soros et l'euro

L'euro est condamné à rester une devise faible tant que des failles structurelles subsistent dans l'Union économique et monétaire européenne, en particulier l'absence de politique budgétaire commune, a déclaré le financier américain George Soros.

« Les tensions internes inhérentes à une monnaie commune sans politique budgétaire commune » sont au cœur des difficultés de l'euro, a estimé M. Soros dans un entretien publié jeudi 11 mars par le quotidien britannique *The Guardian*. Selon lui, les problèmes de l'euro sont aussi liés au fait que de nouvelles nations ont maintenant leur mot à dire dans les affaires monétaires et fiscales européennes. Avant le lancement de la monnaie unique, « la politique monétaire européenne était dictée par l'Allemagne. Mais ce n'est plus vrai avec l'euro, puisque chaque pays est représenté, cela constitue en fait une disparité ».

chel au poste de ministre des finances. « Je félicite l'Allemagne. Je connais très bien Eichel », a-t-il déclaré à la presse. A la question de savoir si le départ d'Oskar Lafontaine lui inspirait un quelconque satisfaction, le président de la BCE a répondu : « Je n'éprouve rien de particulier. »

La démission de M. Lafontaine a en tout cas démontré, à ceux qui en doutaient encore, la toute-puis-

chancelier allemand Gerhard Schröder a sans doute fini par prendre conscience du danger.

Il n'est pas sûr que la BCE cédera aisément au plaisir de fêter à sa manière le départ de celui qui lui a empoisonné l'existence depuis plusieurs mois, en abaissant rapidement ses taux directeurs. D'après un sondage effectué vendredi par Reuters auprès de 24 économistes, 16 d'entre eux parient désormais sur un assouplissement monétaire avant fin mai. Ils ne croient pas, en revanche, à un geste de la BCE dès son prochain conseil, qui se tiendra jeudi 18 mars : celui-ci serait considéré comme inconvenant et purement politique. Il risquerait par là même d'entamer la crédibilité et de saper l'autorité que la BCE a acquises dans sa bataille gagnée contre M. Lafontaine.

Il reste aussi que, pour les banquiers centraux européens, les inquiétudes budgétaires demeurent. « Si les réformes structurelles et les mesures de consolidation budgétaire ne se matérialisent pas, on peut craindre de graves conséquences pour l'Europe, mais aussi pour d'autres régions du monde qui devraient en supporter la charge », a ainsi affirmé vendredi le vice-président de la Bundesbank, Jürgen Stark. Et, selon des informations publiées vendredi par Reuters, le conseil des ministres des finances des Quinze devait lancer, lundi, un avertissement à la France et à l'Allemagne, dont les programmes de stabilité budgétaire sont jugés trop peu ambitieux. Débarrassée de M. Lafontaine, la BCE va maintenant pouvoir se concentrer sur les problèmes budgétaires. Cette fois, Paris et le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, risquent de se retrouver en première ligne.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

Marché international des capitaux : retour à la prudence

LA VIVE RÉACTION des marchés tend à donner raison à ceux qui attribuaient une grande partie de la baisse de l'euro, depuis le début de l'année, à des éléments de nature politique. L'interprétation est très délicate. Si elle se révèle juste et que les cours du change et l'évolution des taux d'intérêt à moyen et long terme ont vraiment dépendu de l'action d'Oskar Lafontaine, l'ancien ministre des finances, et de son secrétaire d'Etat, Heiner Flassbeck, cela ne signifie-t-il pas, en réalité, que l'Europe de la monnaie commune est sous la même influence allemande qu'à l'époque où le deutschemark était sa principale devise ? On s'interroge beaucoup à ce sujet en dehors de notre continent et cela pourrait expliquer pourquoi, dans l'attente de plus amples précisions sur la ligne qui sera suivie à Bonn, le ton était très hésitant, vendredi, dans le compartiment européen du marché international des capitaux.

De fait, il existe suffisamment d'autres raisons, techniques, qui incitent à la prudence. L'offre récemment était très abondante. Le compartiment des emprunts, en euros, est actuellement engorgé, contrairement à celui du dollar. De nombreuses émissions ont vu le jour, à des conditions un peu trop en faveur des emprunteurs, si bien que, pour placer les obligations, les banques ont dû travailler pour rien ou presque, rétrocedant aux investisseurs une bonne partie, voire la totalité, des commissions. Certes, il y a eu de belles réussites ces dernières semaines, dont celles remportées par des entreprises industrielles comme Tepco, le

principal producteur d'électricité du Japon (qui a levé 750 millions d'euros pour cinq ans par l'intermédiaire de IBJ, Paribas et WestLB) ou la société pétrolière britannique Burmah Castrol (400 millions d'euros pour dix ans, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank et de HSBC). Mais, dans l'ensemble, les résultats des nouvelles émissions ont été très moyens ; en outre, la réalisation de plusieurs projets a dû être repoussée, dans l'attente d'une meilleure conjoncture. Cela a notamment été le cas de Fiat, qui cherchait à lever quelque 750 millions d'euros.

LE MAROC, TRÈS ATTENDU

Le Maroc s'apprête à solliciter le marché international des capitaux, directement, sous sa propre signature. Il entend emprunter en dollars et son opération devrait être dirigée par deux établissements financiers américains. L'affaire est très attendue. Elle répond au souci de diversification de nombreux investisseurs qui, depuis longtemps, souhaitent garnir leur portefeuille d'obligations marocaines.

Précédant cette émission en dollars, monnaie la plus utilisée par les pays en développement, une autre devrait surgir sous peu, en euros, sous la direction du CCF. L'emprunteur sera également le Maroc, mais les conditions de l'emprunt ne refléteront que partiellement le risque marocain. Il est question de 140 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Le taux d'intérêt nominal (le coupon) devrait être de 4 %. Le prix de vente des obligations sera arrêté sous peu, de façon à procurer aux pre-

miers investisseurs un rapport supérieur de 0,55 point de pourcentage à celui des bons du Trésor français.

Un tel supplément n'est pas très élevé. A lui seul, normalement, le Maroc devrait offrir bien davantage. Les principaux juges de la qualité des emprunts internationaux, les sociétés américaines Moody's et Standard & Poor's, attribuent à ce pays des notes proches de celles des Philippines ou du Mexique. Si la transaction promet d'être aussi économique pour l'émetteur, c'est du fait de l'intervention de l'Agence française de développement, un établissement public, qui garantira le principal et la moitié du versement des intérêts. Le risque marocain n'est finalement que de 8 % de l'ensemble.

Grâce à la garantie française, le Maroc lèvera des fonds à bon compte et il en profitera pour remplacer des dettes anciennes nettement plus onéreuses. Le tout s'inscrit dans le cadre d'un mécanisme bien rodé. Une transaction du même genre avait vu le jour, il y a deux ans. Il convient cependant de signaler un aspect nouveau. Les techniques financières se sont affinées récemment, si bien qu'il est aujourd'hui possible de démanteler de tels emprunts pour en séparer les risques respectifs. Or quelques investisseurs se préparent à le faire, attirés par le seul risque marocain (représenté par la moitié du coupon annuel). C'est de bon augure pour l'emprunt en dollars qui, lui, ne bénéficiera d'aucune garantie étrangère.

L'éclatante santé des Bourses mondiales

LES PLACES financières internationales auront vécu, au cours de la semaine écoulée, des jours historiques. En dépit d'une légère orientation baissière en début de semaine dans le sillage des actions américaines, les Bourses européennes se sont rapidement ressaisies, dynamisées par une agitation des valeurs bancaires sans précédent. Non seulement l'offensive surprise de la BNP sur Paribas et sur la Société générale, annoncée mardi soir, a soutenu l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, mais elle a aussi nourri les plus folles rumeurs de rapprochement entre banques au niveau européen. Ainsi les valeurs espagnoles et allemandes ont été parmi les plus actives. L'action Dresdner Bank, par exemple, qui pourrait, selon les analystes, faire évoluer les liens de partenariat qu'elle entretient avec la BNP, a progressé jeudi de 5,5 %, tandis que le titre Argintaria a progressé de 2,5 %, la banque es-

pagnole étant susceptible d'être rachetée.

Les actions britanniques ont, de leur côté, été moins sensibles à l'effervescence des valeurs bancaires de la zone euro. Les investisseurs considèrent en effet que les banques anglaises ne sont pas directement concernées par le mouvement de concentration en cours sur le continent. Par contre, l'indice Footsie a été soutenu par la présentation, mardi 9 mars, du budget pour 1999 et 2000, qui prévoit notamment l'instauration, dès le mois d'avril, d'une baisse du taux d'imposition des sociétés britanniques. Cette bonne nouvelle a compensé, durant la même séance, la faiblesse du secteur des valeurs du tabac, qui a enregistré d'importantes variations au lendemain de l'annonce d'une nouvelle hausse des taxes sur les cigarettes en Grande-Bretagne. Sur la semaine, l'indice FTSE s'inscrit en hausse de 1,23 %, à 6 282,20 points.

Mais c'est surtout la Bourse allemande qui a été propulsée sur le devant de la scène en fin de semaine, avec la démission surprise, jeudi 11 mars, du ministre des finances, Oskar Lafontaine. Le lendemain, l'indice DAX gagnait lors des premiers échanges 4,56 %, entraînant dans son sillage les marchés d'actions européens (+1,64 % pour l'indice AEX d'Amsterdam, +2,53 % pour l'indice IBEX 35 en Espagne, +0,65 % pour l'indice MIB 30 de Milan). Le départ de M. Lafontaine a été bien accueilli par les investisseurs, dans la mesure où il laisse la porte ouverte à une éventuelle baisse des taux dans la zone euro. Un tel geste de la Banque centrale européenne renforcerait en effet mécaniquement l'intérêt des placements en actions. La Bourse allemande ne s'est d'ailleurs pas affaiblie au cours de cette journée et l'indice DAX a terminé la semaine en hausse de 3,93 %, à 5 031,06 points.

La Bourse américaine n'a pas eu à rougir de ses performances face à ses homologues européennes. Si, contrairement aux espérances des opérateurs, Wall Street n'aura pas franchi le cap des 10 000 points, l'indice-phare de la Bourse américaine, le Dow Jones, a pourtant volé de record en record. Après avoir pris 0,82 %, à 9 772,84 points, mercredi, il gagnait 1,3 % le lendemain, à 9 897,44 points, avant de clôturer vendredi en baisse de 0,21 %, au seuil des 10 000 points. Sur la semaine, la progression des actions américaines atteint 1,44 %.

NOMBREUX SOUTIENS

Le Dow Jones n'a, il est vrai, pas manqué de facteurs de soutien durant la semaine, réagissant favorablement tant aux annonces de sociétés qu'aux nouvelles économiques. Les ventes de détail aux Etats-Unis, publiées jeudi, ont ainsi progressé de 0,9 % en février, après un gain de 1 % en janvier,

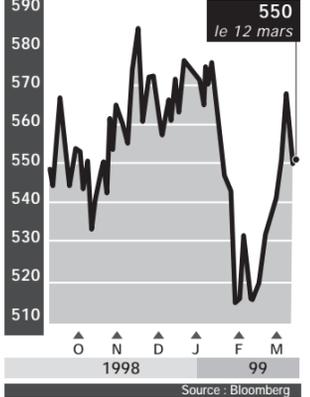
soit la septième hausse d'affilée, tandis que les prix à la production ont reculé de 0,4 % en février, soit la plus importante baisse depuis janvier 1998. Ces données ont cependant eu moins d'influence sur le marché que les avancées sur le secteur pétrolier, qui, en dopant les valeurs du secteur, et notamment Exxon et Texaco, ont tiré en milieu de semaine les actions américaines à la hausse. Mais si, jeudi, les investisseurs ont ainsi anticipé positivement la tenue d'une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le lendemain, à Amsterdam, afin de réduire la production de pétrole, l'accord sur une réduction de plus de 2 millions de barils par jour ne les a pas complètement satisfaits (lire page 16), comme le montre le léger repli du Dow Jones vendredi. Ponctuellement, l'indice de la Bourse américaine a également profité de la hausse de certaines valeurs, comme l'action DuPont,

MATIÈRES PREMIÈRES

Rechute de la laine

COURS DE LA LAINE À SYDNEY

en cents de dollar australien par kilo



D'UNE CRISE à l'autre, les cours de la laine n'ont pas résisté : ils sont au plus bas. L'indice Eastern de la Bourse australienne de la laine (moyenne de toutes les qualités de laine et consulté par tous les intervenants du marché mondial) s'est légèrement repris par rapport à la semaine dernière, passant à 5,28 dollars australiens le kilo contre 5,02 dollars. Si l'on considère que, il y a encore cinq mois, la laine se traitait à 4,70 dollars le kilo, c'est un mieux. On est bien loin, en revanche, des 7,50 dollars d'octobre 1997... et loin aussi de tout espoir de reprise.

Le gouvernement de Melbourne avait cru bien faire en 1998 en gelant les ventes du stock régulateur, dans l'attente que la situation se régularise. Les réserves totalisent désormais le million de balles (une balle de laine égale 135 kilos). C'était sans compter avec l'impact de la crise des pays d'Asie, gros consommateurs de laine australienne. La Chine est le premier des importateurs, mais ses achats en 1999 accusent déjà une baisse de 22,4 % par rapport à 1998. Le Japon a accumulé de fortes réserves et reste en retrait du marché.

INQUIÉTUDES

Quant aux Européens, ils sont assis sur des stocks confortables. Il n'y a plus rien à attendre du côté des Russes ou de leurs anciens alliés de l'Est. Ces pays qui, il y a juste dix ans, achetaient jusqu'à 19 % de la laine australienne se sont totalement retirés du marché. Les Australiens n'avaient pas prévu non plus la faiblesse de leur devise par rapport au dollar américain. Bref, ceci s'ajoutant à cela, leurs exportations entre janvier 1998 et janvier 1999 ont chuté de 20,4 % en termes de volume (29 % en termes de valeur).

Malgré une réduction de la production et du nombre de moutons, qui a retrouvé son niveau des années 50 à 117 millions de têtes, des faillites se sont succédées. Plus de la moitié des spécialistes producteurs de laine ont disparu depuis 1990. Le bureau australien chargé des matières premières, l'Abare, est inquiet : selon lui, une demande faible et une forte concurrence des fibres synthétiques vont être les principaux facteurs de baisse des prix de la laine australienne en 1999.

Cécile Prudhomme

TOKYO
NIKKEI
↑ + 3,99%
15 488,86 points

NEW YORK
DOW JONES
↑ + 1,44%
9 876,35 points

PARIS
CAC 40
↓ - 0,35%
4 175,03 points

LONDRES
FT 100
↑ + 1,23%
6 282,20 points

FRANCFORT
DAX 30 IBIS
↑ + 3,93%
5 031,06 points

LOISIRS Le samedi 13 mars est une date importante pour les quelque 2,3 millions de pêcheurs que compte la France. Ce jour-là, dans un grand nombre de départements, ils

peuvent se livrer à leur loisir favori. Parmi eux, un nombre croissant d'amateurs pratiquent une version plus sportive qui consiste à lancer délicatement un leurre pour attirer

la truite. ● **FAIRE SIFFLER** et tourner la soie demande un long apprentissage, que des clubs enseignent aux candidats. Des amoureux de la nature qui ne

cherchent pas à ramener des kilos de poissons chez eux, mais plus à pratiquer un jeu d'adresse et à deviner le comportement des salmonidés. ● **DES HAMEÇONS** simples, dé-

pourvus d'ardillon, leur permettent de relâcher les prises dans la rivière. Ils utilisent aussi des leurres réalisés avec des plumes de coqs dont les plus réputés sont ceux du Limousin.

La mouche, aristocratie de la pêche moderne

L'ouverture de la saison offre l'occasion à près de 100 000 adeptes de pratiquer le « fouetté », un art complexe pour tromper la truite qui demande un long entraînement. Pour ces défenseurs de la nature, qui considèrent le poisson comme « un compagnon de jeu », le temps n'a pas d'importance

QUITTE À se faire prendre, la truite, voire le brochet, préfère sûrement le pêcheur à la mouche. Et pas seulement parce qu'il lui arrive, plus souvent que les autres, de rendre à la rivière certaines prises. Ces espèces ne sont sans doute pas tout à fait insensibles à l'obstination des adeptes d'une pratique dont l'élégance consiste à compliquer à l'envi la façon d'attraper des poissons.

Le pêcheur à la mouche - une minorité grandissante des quelque deux millions de passionnés qui attendent depuis des semaines l'ouverture de la pêche des salmonidés, samedi 13 mars - ne récuse pas les clichés : celle de l'agile manieur de canne en bambou refendu faisant virevolter sa soie dans les airs avant de poser délicatement une mouche artificielle sur la surface d'une rivière paradisiasque. Pour lui, la pêche est un plaisir cérébral qui se mérite et impose un apprentissage. Chez lui, il doit regarder en boucle son film-culte : *Et au milieu coule une rivière*, de Robert Redford, adapté du roman de Norman MacLean *La Rivière du sixième jour* (Edition Rivages poche, 176 p., 48 F, 7,31 €). A la recherche d'une vraie complicité avec sa proie, ce pêcheur-là n'est guère intéressé par le combat physique avec le poisson.

Suffisamment élégante et élitiste pour attirer les cadres d'âge mûr en quête de ressourcement, cette pêche offre ce qu'il faut de rites et de petits secrets. A cette pratique on ne peut s'initier qu'en groupe - la maîtrise du « fouetté » ne s'apprend pas dans les livres. Elle développe une connivence entre ses amoureux. Autrefois réservée à



Le pêcheur à la mouche, plus souvent que les autres, rend ses prises à la rivière.

l'aristocratie halieutique, la « mouche » n'est plus tout à fait marginale. Parmi les 2,3 millions de pêcheurs français, on évalue l'effectif de ses adeptes à 100 000. On est encore loin de la Grande-Bretagne (180 000) et des Etats-Unis (8 millions), où ce loisir représente une activité économique de première importance.

« LIRE LA RIVIÈRE »

Le geste est complexe. Il s'agit de placer la mouche au bon endroit sans éveiller la méfiance du poisson. Il exige de prendre en compte l'environnement naturel. Inutile, en effet, de tenter sa chance avec une imitation de mouche de mai le jour de l'ouverture de la truite, mimars. Les salmonidés se jettent sur le premier ver venu mais attendent de leurs adversaires un peu plus de

classe. L'esthète doit donc être entomologiste. Pas question d'attendre tranquillement la touche ou de tenter sa chance, au petit bonheur, avec une cuiller baladeuse. Selon le lieu et, surtout, la saison, le problème est de savoir quel type d'insecte il convient d'imiter, et à quel niveau de développement (larve, nymphe, insecte émergent ou noyé).

Pour « lire la rivière », il faut pêcher avec ses yeux avant de choisir de faire dériver son leurre à la surface ou entre deux eaux, de le laisser couler ou de lui imprimer de légers mouvements. Dame truite dédaignera une mouche émergente qui ne se tiendrait pas en surface.

Depuis le début des années 90, le petit monde des pêcheurs à la mouche ne cesse de croître. En té-

moignent la multiplication des « réservoirs », plans d'eau réservés à la pêche à la mouche sur le modèle anglais, l'apparition de cannes et de leurres toujours plus sophistiqués ou encore l'avènement de guides de pêche comme il en existe pour la montagne. Début février, la deuxième édition du Salon « Le monde de la pêche à la mouche » a attiré plus de 8 000 visiteurs en trois jours. S'y sont retrouvés une centaine d'exposants, de l'éleveur corrézien de coqs de pêche au tour-opérateur proposant des vacances dans des camps de pêche du nord-est de l'Islande.

Saumons, ombres et truites ne suffisent plus. On taquine aussi à la mouche - ou, plus fréquemment, au *streamer* (imitation d'un alevin) - brochets, perches, sandres et silures, mais aussi, en mer, bars et

thons. Pour ceux qui l'ont choisie, cette pratique s'inscrit en rupture avec une certaine culture de la pêche. « Trop de gens considèrent les rivières comme l'antichambre de leur congélateur », affirme Vincent Lahu, rédacteur en chef du bimestriel *Pêches sportives*. Les pêcheurs à la mouche, en revanche, estiment que le poisson n'est pas un objet de prédation mais un compagnon de jeu. »

« UN COMPAGNON DE JEU »

Ces défenseurs de la nature se font un devoir de n'utiliser que des hameçons simples, dépourvus d'ardillon. Pour donner une chance supplémentaire au poisson et, surtout, le relâcher sans trop l'abîmer au nom du principe du « no kill ». Cette pratique consiste à remettre le poisson à la rivière non sans l'avoir réoxygéné en le berçant quelques instants dans l'eau. « Le no kill doit être sélectif », précise Frédéric Jullien, de la Fédération française des pêcheurs sportifs (FFPS). Il ne doit s'appliquer qu'aux reproducteurs des souches autochtones. Pas aux truites de bassin que l'on retrouve bloquées au fond des estuaires, incapables de remonter une rivière. »

Cette pêche va également à contre-courant de la frénésie technologique qui a saisi certaines pratiques halieutiques. Hormis les cannes, le matériel n'a pas foncièrement évolué depuis cinquante ans. Les puristes continuent de confectionner eux-mêmes les mouches qu'ils utilisent, avec du fil de couleur, des plumes de coq et de canard ou des poils de lapin. Tout un art.

Premier jour

La pêche aux salmonidés dans les rivières de première catégorie est ouverte du premier samedi de mars au troisième dimanche de septembre. Cette année, donc, du 13 mars au 19 septembre. Dans 16 départements (Aisne, Eure, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Paris, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Somme, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise), la période concernée s'étale du quatrième samedi de mars au premier dimanche d'octobre.

Selon l'Union nationale pour la pêche, qui représente les quelque 4 000 associations locales agréées, 2,3 millions de pêcheurs sont recensés en France, dont environ 250 000 femmes. A côté de la carte de pêche annuelle, se développent des formules plus souples : cartes pour ligne simple pour la pêche au coup, cartes jeunes pour les moins de seize ans, cartes-vacances et cartes journalières.

« Cela vide la tête et procure un bien fou. Et puis, vous ne pouvez pas savoir ce que l'on ressent lorsqu'on voit une truite monter sur une mouche que l'on a fabriquée soi-même », s'émerveille Claire, disciple assidue depuis cinq mois du Centre parisien d'initiation et de formation à la pêche à la mouche.

Jean-Michel Normand

Les belles plumes du coq du Limousin

LE CONCOURS des coqs de pêche de Neuvic, en Corrèze, est une institution pour les fanatiques de la mouche. Lors de cette manifestation, qui se tient chaque année depuis 1978 le 1^{er} mai, s'affrontent les meilleurs volatiles élevés pour leurs plumes, précieux matériau pour les monteurs de leurres.

Pratiquement tous éleveurs amateurs - environ 80 en France -, les concurrents viennent du Massif Central et de ses environs. Les critères de sélection portent sur les teintes des plumes, variables au

cours de l'année, mais aussi sur leur résistance et la structure de leurs fibres, dont dépend leur « tenue » dans l'eau.

Les trois types de plumes les plus « péchantes » du coq se trouvent sur la tête, près de la crête, sur le panache de la queue et sur les ailes. Plumé plusieurs fois par an mais parfois bichonné par ses propriétaires jusqu'à l'âge de quatorze ans, un beau coq Limousin (dit « coq de pêche » et grande vedette du concours de Neuvic) se négocie entre 400 et 800 francs (60 à 120 euros).

Il est surtout réputé pour ses plumes de crête et celles de ses ailes (« hackle ») alors que ses rivaux, le coq Pardo d'Espagne et le coq Hoffman, ne sont pas aussi polyvalents. Dommage que le limousin, croisé de préférence avec une poule grise, ne transmette pas plus facilement ses gènes à sa progéniture. « Le coq par fait n'existe pas », souligne Jacqueline Gout, présidente du comité d'organisation du concours. Aucune espèce n'est jamais parvenue à fournir les trois types de plumes à la fois. »

Cette année, près de 200 coqs doivent parader devant le jury. Commune de 1 800 habitants, Neuvic reçoit à cette occasion près de cinq fois plus de visiteurs.

Coordonnées

- Centre parisien d'initiation et de formation de la pêche à la mouche. Tél. : 01-42-24-18-95.
- Club mouche APNLE. Tél. : 01-47-57-17-32. (www.pechemedia.com/APNLE.html).
- Fédération française des pêcheurs sportifs (mouche et lancer). Tél. : 01-45-21-01-69. La Fédération s'apprête à éditer un CD-ROM sur le montage des mouches (150 F, 22,86 euros).
- Union nationale pour la pêche en France et la protection du milieu aquatique. Tél. : 01-48-24-96-00.

« Le geste est tellement beau qu'on s'entête à le répéter »

RAYMOND, l'instructeur du Club mouche de l'Association des pêcheurs de Neuilly et Levallois (APNL), paraissait sûr de lui : « Contrairement au Nylon, la soie ne fait presque pas de nœuds. » Après une série de « fouettés » s'affaissant piteusement dans les eaux sombres de l'étang de l'Abbaye, à l'orée du bois de Boulogne, sous le regard probablement narquois des automobilistes de passage, il a fallu se rendre à l'évidence.

La soie, plus légère que le fil classique et à laquelle il faut donner un mouvement pendulaire avant de la libérer, fait des nœuds. Et des beaux. Raymond a réajusté sa casquette. « Il faut tendre la soie puis incliner la canne vers l'arrière - mais pas trop - et faire partir le coup de fouet. Bien garder le bras tendu : tout doit se poser bien en ligne sur l'eau. » Quelques progrès ont finalement été constatés. La « double traction », qui fait siffler et tourner la soie dans les airs, a été expérimentée, mais avec prudence. Les arbres n'étaient pas très loin.

L'apprentissage de base réclame une dizaine d'heures, a-t-on appris pendant une pause sollicitée pour cause de biceps frôlant la tétanie. Réussir le fameux « coup du soir » en déposant

délicatement la mouche là où se prépare un gobage de truite fario est le fruit d'un entraînement permanent. Un jeu d'adresse, un but en soi, quelque part entre le golf et le tennis.

LA CONFECTION DES MOUCHES

« Le geste est tellement beau qu'on s'entête à le répéter », assure Raymond. Les dernières recrues du Club mouche expliquent aussi que les premiers résultats, en termes de poissons capturés, ne se font pas trop attendre et l'équipement n'est pas ruineux (un budget de 700 francs, 106,71 euros, carte de pêche non comprise, est très correct).

Avant de partir vers les régions les plus propices (Normandie, Haute-Seine, Franche-Comté, Limousin, Pyrénées, notamment), les 290 adhérents peuvent confectionner leurs propres mouches dans l'atelier du club. Matériel utilisé : des plumes de coq (pour leurs teintes et leur « tenue » dans l'eau) ou de croupion de canard (pour leur imperméabilité), du poil de lièvre, des laines polaires, des fibres synthétiques sombres ou brillantes.

Ces fils minuscules patiemment enroulés et

fixés sur l'hameçon imitent un trichoptère, un chironome ou une fourmi ailée à l'état de larve, de nymphe ou d'insecte émergent. « Le choix est large, s'amuse Vincent Lahu, de la revue *Pêches sportives*. Il existe en France plus de quatre cents variétés d'insectes que les poissons consomment sous cinq formes différentes. »

En réalité, une petite minorité de pêcheurs fabriquent eux-mêmes les leurres qu'ils utilisent. Les autres s'en remettent aux produits du commerce, forcément artisanaux. Conseils glanés auprès des initiés : ne pas systématiquement pêcher en surface (« les poissons trouvent 90 % de leur nourriture sous l'eau », rappelle opportunément Raymond), ne pas hésiter à utiliser un « sedge » (imitation d'un trichoptère, type d'éphémère la plus répandue) et, en cas d'échecs répétés, tenter le diable avec un « streamer ». Cette imitation plus ou moins colorée d'un alevin excite l'instinct de chasse de la truite. Enfin, il n'est pas interdit d'utiliser des lunettes polarisantes pour mieux voir les poissons.

J.-M. N.

SALON MONDIAL DU TOURISME

Pour partir dans le monde entier, suivez les pointillés !

18-21 mars

Tarif réduit 40 F au lieu de 50 F sur présentation de cette annonce à l'entrée. Offre valable pour une personne.

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10H À 19H - NOCTURNE VENDREDI 21 M

19^e Salon du Livre
Livres - Revues - Multimédia
19-24 mars 1999
le Québec à l'honneur

Paris expo • Porte de Versailles • Hall 1

Journées grand public
du vendredi 19 au mercredi 24 mars de 10h à 19h
Nocturne : mardi 23 mars jusqu'à 22h

Journée professionnelle
Lundi 22 mars de 9h30 à 19h

Prix d'entrée : 30 Frs

Entrée gratuite pour les libraires, bibliothécaires, les enfants de moins de 12 ans et les groupes scolaires accompagnés.

Les temps forts...
• Forum des auteurs
• Café littéraire
• Espace sciences
• Espace jeunes
• Espace BD
• Livres anciens & modernes de collection - Bibliophilie

• Espace Multimédia
• Espace revues
• Pavillon Québec
• Espace régions
• Carré des arts
• Le «Petit Théâtre»

Renseignements : 08 36 68 00 51
<http://salondulivre.reed-oip.fr>

Le programme exhaustif de 48 pages «les dédicaces, les auteurs, les conférences» se trouve dans **Télérama PARIS** en kiosque le 17 mars 1999.

Le Salon du Livre est organisé par OIP - Reed-OIP - 11, rue du Colonel Pierre Avin - BP 571 - 75726 Paris Cedex 13.

A la St Patrick qui prend la mer, se retrouve en Irlande.

Partez avec votre voiture de Cherbourg ou Roscoff. Pour connaître l'ensemble de nos propositions demandez notre brochure au 01 42 66 90 90 ou auprès de l'Office de Tourisme Irlandais ou chez votre agent de voyages.

390F par personne* aller-retour jusqu'au 27 mai 1999

2 ligne - LIC. 075 95 0101

Transports et Voyages c/o Irish Ferries
32, rue du Quatre Septembre - 75002 Paris
Minitel 36 15 Irish Ferries (2,23F/min)

IRISH FERRIES

* base 4 adultes avec véhicule (6 adultes maximum en itinéraire)

PRÊT-À-PORTER HIVER 1999/2000

Violence et embellies

Entre service d'ordre musclé et paillettes, recyclage et sport chic ensoleillé, la fête parisienne s'achève en demi-teinte

LE DÉFILÉ de Jean-Paul Gaultier a eu lieu vendredi soir 12 mars comme prévu, mais sans photographes. Installés rue de Rivoli, devant l'Union centrale des arts décoratifs, ils ont protesté contre la salle à la configuration inadaptée aux prises de vue. « *Les podiums sont conçus pour cinquante personnes et nous sommes au moins cent cinquante à couvrir le défilé* », s'insurgeait l'un d'entre eux, se souvenant de la dernière scène du

tiers. Après ses cachemires écume et coquillage, le styliste américain offre de nouvelles métamorphoses à la fibre noble, incrustée de jais façon cristaux de givre ou en voile poids plume. Chez lui, le vrai luxe, c'est être en élévation sur une terrasse à la montagne, les mains glissées dans un manchon en agneau plongé, le cou à l'abri d'un cache-col géant. Le visage frais et rosé, comme purifié par l'air des cimes, les mannequins ont montré une figure rassurante et pleine de vie. Chemise de bûcheron à carreaux bicolores en cachemire double face, manteau de coton noir fermé par un clip pompier ou pull étrié des années Killy en cachemire flocon, le vêtement de fonction sensualisé trouve ses lettres de noblesse sur des corps heureux. Travail d'orfèvre pour le soir, un manteau en fines plumes de faisan simule l'aspect rugueux du tweed par des jeux de texture et de lumière.



Un bol d'oxygène avant les badigeonnages couture de Vivienne Westwood. Au lieu de rendre la femme sexy, l'ex-habilleuse des Sex Pistols semble la caricaturer jusqu'au dégoût.

De la coiffure ébouriffée et dégradée à la Sloane aux boucles d'oreilles géantes en forme de cube, l'accessoirisation n'a fait qu'enfoncer le clou de cet ensemble où une mini-jupe écossaise valsait avec un caleçon moulant et des talons vernis.

genre, lors d'un défilé Montana au Trocadéro en 1994. La confusion provoquée par cette grève des images a conduit le service d'ordre à refuser une partie des invités conviés à la fête métissée de Jean-Paul Gaultier, provoquant - au-delà des crépages de chignon et des scènes d'hystérie habituelles des avant-défilés - des bousculades musclées et quelques évanouissements. Revers peu glorieux de cet univers de beauté figé sur papier glacé. A Paris, on a l'impression que la mode se mérite. « *Parfois je suis invitée, parfois non. C'est la loterie* », déplore une journaliste sud-américaine devant l'arrogance d'un système qui gangrène la mode parisienne, peu habituée à se regarder dans un miroir.

Pourtant, la journée de vendredi, stimulée par l'embellie climatique, avait démarré au sommet avec la troisième collection de Michael Kors pour Céline, présentée au Conservatoire national des arts et mé-

Retour aux frimas, avec les co-



cons de haute protection pour jeunes filles présenté par Zucca aux Beaux-Arts. Le styliste japonais fait son tour du monde des grands froids avec des boots en peau retournée et des ensembles en fausse fourrure, des pulls péruviens ou un cache-cœur des steppes mongoles. Autre nomade de la mode, Xuly Bet travaille la fausse fourrure de loup et la maille artisanale dans des robes en couvertures de laine recyclées ou des tuniques de Bédouin. Il a exposé sa collection sur cintres dans sa boutique du Forum des Halles, ayant choisi une seconde fois de défilé à New York.

Anne-Laure Quilleriet

L'oxygène de Tom van Lingen

Smarties géants sur une robe tubulaire en maille, dans des coupes bulle ou des drapés, Tom van Lingen voit la mode en rond. « *Il donne une dynamique au corps* », explique cet Hollandais de trente-six ans, formé chez Pierre Cardin avant de prendre les rênes du prêt-à-porter Jacques Fath.

Mercredi 10 mars, sous la verrière de l'Espace Communes éclairé par des globes de lumière en apesanteur, les mannequins posaient sur des tapis ronds ou se lovaient sur des sofas, comme le « vidéo lounge » du designer Christophe Pillet. « *Difficile de montrer ce que la mode apporte à la femme dans des allers-retours sur un podium* », remarque le créateur qui travaille des formes et des touches sensuels qui caressent le corps dans cette première collection sous son nom intitulée « *Pleasure wear* ». « *Je décline toujours la même robe, mais quand les gammes de couleur changent, l'émotion est complètement différente* », explique Tom van Lingen, qui entend concilier quantités industrielles et création dans son concept de couture-design.



Photographies
Hien Lam Duc/VU

Ci-dessus, tubes de maille et cercles mouvants, par Tom van Lingen.

En haut à gauche, le luxe dans la course avec Michael Kors, chez Céline. Dessous, franges, paillettes et sequins, le « glam » baroque selon Christian Lacroix.

Ci-contre, rêves hollywoodiens dans une ambiance BTP, par John Galliano.

Soirs de Paris

HAUTE PROTECTION à l'extérieur, douceur à l'intérieur, l'hiver 1999 est à l'image des scènes qu'il enfante : c'est sur Paris Première que nous avons suivi le défilé de Jean Paul Gaultier, l'écran étant parfois aussi protecteur qu'un de ses manteaux édretons doublé de taffetas rouge bal. Ce défilé placé sous le signe du métissage nous est apparu comme une nouvelle ode aux mélanges de cultures, de couleurs, de différences, rastas du Grand Nord, geishas disco, rappeuses et néo-sapeurs en pantalons trompe-l'œil découpés sur une jupe. Comme le sourire de ce tailleur d'espéranto, son enthousiasme s'était répandu en une pluie de paillettes illuminant ses pulls norvégiens, inondant de lumière cette procession mêlant le rustique au *glitter*, dans une constellation d'orangés, de roux, de bleus, de sequins et de fourrure, opossum découpé en minicarrés façon « Emaux de Briare », inédit, et sur laquelle nous revien-

drans...
vermillon ». Procession haute en couleurs dominée par une bataille rangée de tons d'automne, moutarde, bronze, aubergine et de chapelets de marqueurs fluo. Quand la main s'amuse à draper, déchiqueter, parer, l'œil fait se carambolier toutes les images, du rose opéra au turquoise bimbo, kaleïdoscope de citations repaillonnées, voyage glam-baroque, circuit imaginaire d'une chambre de poupée à un rêve de cirque avec minicorsets-colliers enserrant les cous comme des minerves, souliers de satin bonheur, et mélancolie de ces madoninas qui semblent se protéger derrière leurs fleurs d'artifice, comme d'autres derrière le noir.

John Galliano, qui avait organisé son défilé dans un décor de chantier, exalte la beauté dans la fuite et la demesure de ses manteaux-couvertures. Pourtant, c'est dans son final tout en fourreaux de soie rubis, ou encore avec ses incroyables jeans de cuir découpé, qu'il magnifie le corps en prodige. Les chapeaux de Stephen Jones, poisson géant, tourbillon de paille, défient les règles de la pesanteur, les bottes vaches et les escarpins si fins de Manolo Blahnik sont là, comme les grigris d'une fête sous influence.

Laurence Benaïm

BOX
MAN

www.boxman.fr

REM
Up
99 F
prix TTC, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

100%

Genève, le Salon des messages codés

Les prototypes, appelés désormais concept-cars, tiennent encore une fois la vedette de cette manifestation qui rassemble les constructeurs

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Ce n'est plus vraiment dans les Salons de l'automobile que l'on découvre les nouveaux modèles. Ceux-ci ont le plus souvent été dévoilés avant que le public puisse prendre la mesure du véhicule, présenté avec savoir-faire sur un stand habilement éclairé. De moins en moins vitrines incontournables du marché automobile, ces manifestations sont surtout devenues un moyen de passer des messages implicites grâce aux concept-cars, appellation plus chic des prototypes d'antan.

Le Salon de Genève, qui s'est ouvert jeudi 11 mars et ferme ses portes le 21 mars, ne réserve guère de grandes premières euro-

peennes ou mondiales, hormis la Ferrari 360 Modena, le joli roadster Honda S 2000, l'opulente Mercedes coupé CL ou le 4x4 BMW X5. Mais le rendez-vous genevois est riche en exemples de communication codée.

Les concept-cars, études de style de moins en moins désincarnées, sont des sortes d'entremetteurs entre les ambitions d'une marque et l'image, inévitablement plus conservatrice, que peut en avoir le public. Dans un monde automobile où la différence se fait sur la capacité à se démarquer des autres - et donc à prendre des risques -, il est un allié précieux. Ce véritable poisson-pilote (le constructeur a toujours une idée, plus ou moins arrêtée) occupe le terrain, habitue la clientèle au

changement et permet de tester des options.

A Genève, l'une des vedettes du Salon est un concept-car particulièrement réaliste. La Renault Avantage (*Le Monde* daté 7-8 février), que l'on peut voir à l'entrée du Palexpo, a dépassé le stade du prototype. Cette prometteuse fusion entre monospace et coupé sera lancée en 2000 sous une forme pratiquement identique (« c'est à 95 % la version définitive », affirme-t-on chez Renault), avec son toit en verre à peine modifié, ses lignes très tendues et son étonnant arrière tronqué.

PRÉCAUTIONS POUR L'AVANTIME

L'Avantime, réalisé avec Matra (comme l'Espace), nécessite sans aucun doute de telles précautions tant son style est déroutant. Mais une voiture ne plaît pas forcément au premier regard. « *Beaucoup de ceux qui adorent l'allure de la nouvelle Clio l'ont tout d'abord trouvée un peu rébarbative* », argue-t-on du côté du constructeur. Cet innovant haut de gamme s'adressera à une clientèle minoritaire, qui aspire à être agréablement surprise et non pas choquée. Le message de Genève vise les 640 000 possesseurs d'Espace (les anciens propriétaires de monospaces passent assez volontiers au coupé) et les amateurs de belles voitures anticonformistes.

Si l'Avantime mise sur son originalité pour faire pièce aux modèles allemands, hégémoniques sur le marché des voitures de plus



Le C6 Lignage de Citroën, un nom qui exprime une réconciliation entre la marque et son passé.

réussir, Citroën doit marquer son appartenance au club tout en se démarquant sans extravagance », plaide Vincent Besson, responsable du marketing pour la France, convaincu qu'il existe « une attente pour une voiture de ce genre ».

La future Citroën, qui sera produite à un petit volume (50 à 100 modèles par jour), place néanmoins la barre très haut. Son prix sera de l'ordre de 300 000 francs (46 000 euros), sensiblement au-dessus de celui de la future grosse Peugeot, qui apparaîtra à la fin de l'année. C'est ambitieux mais a priori plus cohérent que de proposer deux modèles comparables qui, comme la XM et la Peugeot 605, se sont neutralisés.

Chez Peugeot, précisément, on digère le succès de la 206, qui s'enrichit d'une version « Roland Garros » pourvue d'un superbe toit en verre. Pour fêter l'arrivée du nouveau moteur HDi sous son capot, la 306 se présente sous la forme expérimentale d'un élégant break de chasse, dont le constructeur assure qu'il n'aura pas de lendemain. Dommage. Les designers de la marque au lion ont eu la main moins heureuse en redessinant la berline 406, qui a pris de l'ampleur avec un capot plus sculpté mais a perdu ses phares en amande (ouf, le coupé les a conservés !). Cela ne la rajeunit pas vraiment.

VIRAGE SPORTIF DE BENTLEY

La marque Bentley doit, elle aussi, procéder par allusions. Son projet Hunaudières, du nom de la célèbre ligne droite du circuit du Mans, est une ébouriffante étude de voiture de sport qui ne manquera pas de surprendre ceux qui ont oublié - ou leur pardonnera - que la firme à l'écusson ailé s'est illustrée sur le circuit mancau... dans les années 20. Propulsé par un moteur de seize cylindres et de huit litres de cylindrée pour 630 chevaux, ce monstre préfigure le virage résolulement sportif que Volkswagen semble chercher à imprimer à une marque dont le tempérament, n'en déplaise aux apparences, a toujours été dynamique. Les propriétaires de Bentley, contrairement à ceux de Rolls-Royce, se passent forcément des services d'un chauffeur.

Précédé aux Etats-Unis par un concept-car à peine moins excentrique, le Chrysler PT Cruiser débarque à Genève sans crier gare avec son style surgi des années 40. Extérieurement, la marque américano-allemande décrit le PT (pour *personal transport*) comme un « hot-rod cool ». Les aficionados

La Ferrari nouvelle est arrivée

Dessinée par Pininfarina, entièrement réalisée en aluminium et pourvue d'un V8 de 400 chevaux, la nouvelle « petite » Ferrari s'appelle 360 Modena et remplace la F355. Présentée à Genève, elle est plus légère, moins trapue et plus anguleuse que sa devancière. La Ferrari 360 Modena, dont l'habitacle est moins exigu, reçoit une transmission (six vitesses) étroitement dérivée de la F1 ou une boîte classique.

Elle devrait représenter les deux tiers de la production annuelle de la firme (3 500 véhicules en tout). Les tarifs (sans doute autour de 800 000 francs) ne sont pas encore connus, mais on sait déjà que quatre secondes et demie lui suffisent pour atteindre les 100 km/h. Marque désormais très liée à Ferrari, Maserati a présenté la version à transmission automatique de la 3200 GT. Ce modèle doté d'un V8 de 370 chevaux dispose de quatre places.

apprecieront. Intérieurement, elle promet le volume d'un break, la modularité d'un monospace et le confort d'une berline. On pourra dès l'an prochain constater ce qu'il en est lorsque cette émule de la New-Beetle de Volkswagen, fabriquée elle aussi au Mexique, sera commercialisée. La réincarnation de la Coccinelle fut présentée à l'origine sous forme d'une innovante étude de style lors du Salon de Detroit, en 1994.

Jean-Michel Normand



Le Chrysler PT (pour « personal transport ») Cruiser, un style surgit des années 40.

DÉPÊCHES

■ **PEUGEOT.** Fort du succès remporté l'an passé par sa série spéciale *Speedfight Pro*, des scooters aux couleurs de l'écurie de formule 1 Prost-Peugeot, le fabricant français récidive. 6 000 exemplaires seront commercialisés avant la fin mai dans deux versions : 50 cc (14 290 F, 2 178,49 €) et 100 cc (15 290 F, 2 330,94 €).

■ **OPEL.** Pour son centenaire, Opel lance des séries spéciales commémoratives bien équipées. Il s'agit de la Corsa Century (moteur 1,2 litre, climatisation en série, à partir de 69 000 F, 10 500 €), de la Vectra CD 100 (126 400 F, 19 299 €) et de l'Omega CD 100 (180 000 F, 27 400 €).

■ **CHEVROLET.** Assez compacte pour une voiture américaine (4,74 mètres), la Chevrolet Alero a été présentée au Salon d'Amsterdam (4-14 février). Disponible avec un choix de deux moteurs essence (2,4 litres et 3,4 litres) et une suspension « européenne », l'Alero se destine « aux non-conformistes ayant le sens pratique ». A partir de 139 900 F (21 300 €).

■ **PRIX.** Un jury de journalistes réunis par le *Journal de l'automobile* a élu Louis Schweitzer, PDG de Renault, homme de l'année 1998 au premier tour du vote. Il succède à Noël Goutard, PDG de Valeo.

La Mégane break, sage comme une image

AU DÉPART, il n'en était pas question. En 1996, lors du lancement de la berline cinq portes et du coupé, premiers-nés de la famille Mégane, Renault n'envisageait pas d'enfanter un break. Deux berlines (une cinq portes et une trois portes), un coupé, un monospace (le Scenic) et un cabriolet semblaient suffire au bonheur de la marque. L'idée de proposer un break paraissait contradictoire avec la présence d'un monospace de taille moyenne.

La suite des événements a démenti cette prudence. Le Scenic bat des records en Europe pendant que les immatriculations de breaks progressent à toute vitesse, en particulier dans la catégorie des voitures compactes. En France, la proportion de ce que les Anglo-Saxons appellent *station wagon* est passée de 3,8 % de l'ensemble des ventes en 1994 à 8,1 % en 1998.

Enfant non prévu mais désiré, ce break constitue depuis le mois de mars la sixième variation sur le thème de la Mégane. Sa taille plutôt généreuse (4,41 mètres) a permis d'obtenir une longueur de chargement de 1,68 mètre et un volume utile de 1,6 m³, ce qui la place en tête de sa catégorie. Bien équipée (direction assistée, lave-vitres électrique, condamnation centralisée des

portes en série) et peu bruyante, cette Renault dont le montage est réalisé dans l'usine de Bursa (Turquie) est largement au niveau de ses concurrents. Ses ambitions commerciales, néanmoins, ne sont pas démesurées. En Europe, sur ce marché, les marques allemandes (Ford et Opel, surtout) disposent d'une notoriété qui leur procure une belle avance.

LONGTEMPS SNOBÉ

Avantage logique. Longtemps, en effet, les constructeurs français ont snobé le petit break, spécialité plus appréciée en Europe du Nord que dans les pays latins, à l'exception notable de l'Italie. Citroën, avec son break ZX, a été le premier à réagir et, en 1998, la 306 Peugeot a détrôné, d'extrême justesse, le Ford Escort Clipper en tête du hit-parade des breaks en France. « *Le break d'aujourd'hui n'est plus un sous-produit à vocation utilitaire, sur lequel on jetait son dévolu lorsque l'on ne pouvait pas s'offrir une grande voiture, souligne Philippe Geffroy, responsable de la gamme Mégane. Il est tout aussi confortable et offre un volume de chargement particulièrement adapté à la pratique des loisirs.* »

Prolongement de la berline, au sens propre comme au sens figuré, le break compact ne doit pas pour

autant jouer les starlettes. La sobriété, voire le conservatisme, est son maître mot, alors que le design des breaks de grande taille (Renault Laguna, Peugeot 406, Citroën Xantia, Audi Avant) est assez recherché. Exemple le plus récent : la Ford Focus affiche un style avant-gardiste en berline cinq portes, mais rentre dans le rang en version break.

Indiscrètes, les études de marché dressent de la clientèle des « compacts » un portrait assez précis. Les acheteurs sont un peu plus âgés que la moyenne, évoluent généralement dans une structure familiale classique (on y trouve moins de couples divorcés et de familles recomposées) et apprécient l'orthodoxie automobile, notamment les berlines quatre portes avec coffre apparent.

Résolument sage, la Renault ne fait pas exception. Bénéficiant de la nouvelle face avant « plus expressive » de la famille Mégane, ce sage break présente bien. En prime, le break Mégane soigne particulièrement le chapitre sécurité (Airbag frontaux et latéraux, ceintures de sécurité trois points à l'arrière, banquette renforcée pour éviter l'intrusion des bagages, ABS en série...) et propose même un inédit moteur 1,4 litre seize soupapes de 95 chevaux.

J.-M. N.

★ Renault Mégane break à partir de 92 400 francs (14 086 euros).

Asie
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Afrique

Prix Légers
Long courrier
2000 F

48 destinations pour vous mettre la tête dans les nuages.
S'envoler, fuir la monotonie pour aller se ressourcer au bout du monde... C'est le rêve que Lufthansa vous propose de réaliser, entre le 12/04/99 et le 31/05/99, en vous faisant décoller à Prix Légers de 8 villes de France vers d'autres horizons. Pour profiter de cette offre soumise à conditions, il suffit de réserver avant le 31/03/99.
Informations et réservations : N° Indigo 0 802 020 030, 3615 LH (2,23 F/mn), www.lufthansa.fr ou auprès de votre agence de voyage.

*Prix aller-retour TTC. Offre soumise à conditions.

Le Monde au 19^e Salon du Livre

<p>samedi 20 mars</p> <p>Jean-Michel Dumay José-Alain Fralon Lorenzo Mattotti Jean Plantu Bertrand Poirot-Delpech Philippe Simonnot</p>	<p>dimanche 21 mars</p> <p>Jean-Jacques Bozonnet Geneviève Brisac Philippe Dagen Roland Jaccard Pierre Kyria Hugo Marsan Robert Solé André Velter</p>
--	--

Les journalistes du *Monde* ont rendez-vous avec leurs lecteurs et dédicaceront leurs ouvrages du 20 au 24 mars

<p>mardi 23 mars</p> <p>René de Ceccatty Annick Cojean Jean-Marie Colombani Lucas Delattre Jean-Luc Douin Georgette Elgey Dominique Fréard Jean-Michel Frodon Hervé Gattegno Laurent Greilsamer Serge Marti Véronique Mortaigne Roland-Pierre Paringaux Emmanuel de Roux Josyane Savigneau Philippe Sollers</p>	<p>mercredi 24 mars</p> <p>Avec <i>Le Monde de l'éducation</i> retrouvez les auteurs de la collection « Partage du savoir » (Grasset / <i>Le Monde</i>)</p> <p>Ronald Searle exposera une sélection de dessins originaux et signera son livre, « Ronald Searle dans Le Monde », le samedi 20 mars de 16 heures à 18 heures</p>
--	--

Stand B 82 - Paris-expo - Porte de Versailles

« La littérature québécoise dans tous ses états » : un débat organisé par France-Culture et *Le Monde* et animé par Josyane Savigneau sera enregistré mardi 23 mars, de 21 heures à 22 heures (studio France-Culture - Espace Radio France) et diffusé sur France-Culture le lundi 29 mars de 21 heures à 22 heures.

Nuages et douceur

DIMANCHE, un anticyclone est centré sur le Nord-Ouest. Néanmoins, des nuages venus d'Espagne circulent sur le pays, plus denses sur un grand quart sud-ouest. Temps largement ensoleillé à l'Est. Températures très agréables.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Brumes et brouillards présents au lever du jour se dissipent dans la matinée, laissant place à une alternance de nuages et de belles éclaircies. L'après-midi, quelques ondées pourront se produire sur les Pays de la Loire. Températures de 13 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Nuages bas ou brouillards, en particulier sur Nord-Picardie. L'après-midi, passages nuageux nombreux mais ciel lumineux. Quelques averses sur la région Centre. Températures entre 13 et 16 degrés.

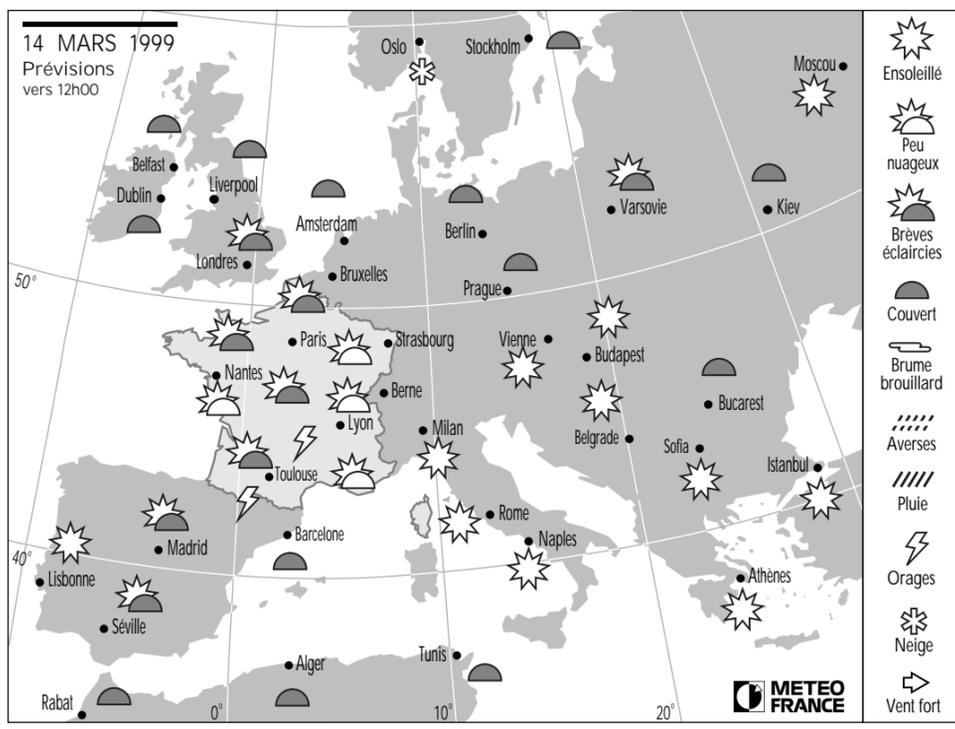
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après dissipation des brumes mati-

nales, nuages d'altitude n'empêchant pas une journée largement ensoleillée. L'après-midi, averses isolées sur le Morvan. Températures très douces avec 17 ou 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Près des régions côtières, nuages et belles éclaircies. Plus à l'est, ciel généralement très nuageux et l'après-midi ondées, parfois à caractère orageux, sur les Pyrénées. Températures maximales entre 14 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le soleil brillera tout au long de la journée. Ailleurs, nuages parfois instables, et averses à caractère orageux sur le relief du Massif Central. Températures de 14 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur Languedoc-Roussillon, fréquents passages nuageux. L'après-midi, averses isolées. Sur Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, le soleil dominera. Températures de 15 à 20 degrés.

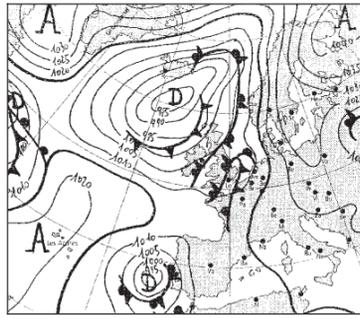


PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1999

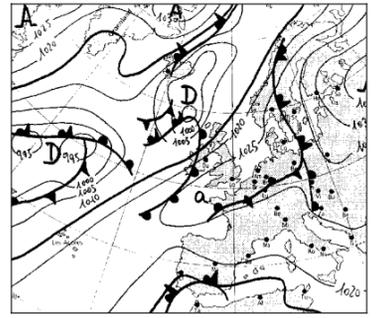
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	3/16 S
AJACCIO	NANTES	7/15 N
BIARRITZ	NICE	9/16 S
BORDEAUX	PARIS	7/15 N
BOURGES	PAU	8/14 P
BREST	PERPIGNAN	9/15 N
CAEN	RENNES	7/15 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	8/17 C
CLERMONT-F.	STRASBOURG	3/17 S
DIJON	TOULOUSE	9/17 C
GRENOBLE	TOURS	7/16 N
LILLE	FRANCE outre-mer	6/14 N
LIMOGES	CAYENNE	24/28 P
LYON	FORT-DE-FR.	22/28 C
MARSEILLE	NOUMEA	25/29 P

PAPEETE	25/29 P	KIEV	-2/2 C	VENISE	6/14 S	LE CAIRE	11/21 S
POINTE-A-PIT.	21/29 N	LISBONNE	10/20 S	VIENNE	-3/9 S	MARRAKECH	10/17 N
ST-DENIS-RE.	25/29 P	LIVERPOOL	6/11 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	18/22 P
EUROPE		LONDRES	6/12 N	BRASILIA	19/25 P	PRETORIA	20/28 S
AMSTERDAM	5/10 C	LUXEMBOURG	6/14 N	BUENOS AIR.	18/28 N	RABAT	11/18 C
ATHENES	10/19 S	MADRID	5/17 N	CARACAS	22/30 N	TUNIS	12/19 C
BARCELONE	11/15 C	MILAN	6/17 S	CHICAGO	-4/0 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	3/10 C	MOSCOW	-12/4 S	LIMA	20/25 S	BANGKOK	25/35 N
BELGRADE	-1/12 S	MUNICH	2/14 N	LOS ANGELES	11/17 C	BOMBAY	24/33 S
BERLIN	-2/9 C	NAPLES	8/21 S	MEXICO	10/22 S	JAKARTA	26/30 C
BERNE	7/13 C	OSLO	-5/2 *	MONTREAL	-5/1 N	DUBAI	21/25 C
BRUXELLES	6/12 S	PALMA DE M.	8/18 C	NEW YORK	0/8 P	HANOI	22/27 C
BUCAREST	-5/8 C	PRAGUE	-4/9 C	SAN FRANCISCO	9/12 P	HONGKONG	20/22 C
BUDAPEST	-4/9 S	ROME	9/20 S	SANTIAGO/CHI	12/27 S	JERUSALEM	12/20 S
COPENHAGUE	-3/3 C	SEVILLE	11/23 N	TORONTO	-7/1 N	NEW DEHLEI	13/29 S
DUBLIN	4/11 C	SOFIA	-1/9 S	WASHINGTON	-1/4 P	PEKIN	2/9 C
FRANCFORT	6/14 N	ST-PETERSB.	-9/3 S	WASHINGTON		SEOUL	6/13 C
GENEVE	7/15 N	STOCKHOLM	-4/1 C	ALGER	14/21 C	SINGAPOUR	25/30 C
HELSINKI	-9/4 N	TENERIFE	10/15 N	DAKAR	17/21 S	SYDNEY	21/27 S
ISTANBUL	3/9 S	VARSOVIE	-6/3 N	KINSHASA	21/31 C	TOKYO	9/14 N



Situation le 13 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 15 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Les avantages de la peinture à l'eau

« LA PEINTURE à l'eau » n'est plus difficile à peindre / C'est plus difficile / Mais c'est bien plus beau (...). Que la peinture à l'eau, chantait jadis Boby Lapointe. Mais l'humoriste aurait aujourd'hui tort. En dehors du secteur artistique, qui conserve ses particularismes, les peintures dites « à l'eau » sont en passe de supplanter la plupart des autres.

On ne parle d'ailleurs plus de peinture à l'eau ou à l'huile, mais en « phase aqueuse » ou en « phase solvant ». Un changement de nom qui reflète, pour une fois, une vraie mutation.

Les premières, donc désignées sous l'appellation en phase aqueuse, sont de plus en plus em-

ployées, aussi bien par les professionnels que par les amateurs, parce qu'elles offrent des caractéristiques de résistance et de pérennité aussi bonnes, voire meilleures, que les précédentes. Environ 76 % des peintures de façades employées par les professionnels pour les ravalements sont à l'eau, et elles sont pourtant soumises à la garantie décennale.

Dans le domaine des produits grand public, 79 % des peintures pour murs et plafonds sont aujourd'hui, elles aussi, à l'eau. Cette évaluation, la plus récente disponible, concerne l'année 1996 en chiffres d'affaires comparés. On estime généralement que la phase

aqueuse progresse globalement de 1 % par an par rapport à la phase solvant.

En réalité, la nature du solvant intervient beaucoup moins dans la solidité ou la résistance qu'on pourrait le penser. Une peinture n'est rien d'autre qu'un produit qui polymérise (qui « durcit », comme le fait une matière plastique), à mesure que son solvant s'évapore. Une fois que la peinture est sèche, le solvant a disparu et sa nature importe peu. Le terme de solvant est d'ailleurs impropre pour la phase aqueuse, qui ressemble plus à une émulsion qu'à une solution - d'où son nom.

Sur un mur parfaitement sain, qui n'a pas besoin d'être reconstruit, les peintures au white-spirit ou à l'eau se valent et donnent un résultat d'aspect et de résistance comparable. Mais, sur un mur friable ou une paroi qui aurait besoin d'être reconsolidée, la phase solvant imprégnera et durcira mieux.

Contrairement à une autre idée reçue, les peintures au white-spirit sèchent plus lentement que les peintures à l'eau - ce qui est un inconvénient en usage normal devient un avantage dans certaines

conditions d'utilisation. Dans d'autres cas, comme pour peindre sur du béton, la phase aqueuse est à conseiller, car elle résiste mieux à l'alcalinité du support.

En termes de rejets dans l'atmosphère, les peintures en phase aqueuse sont beaucoup plus bénignes

L'autre avantage des produits à l'eau est leur absence, sinon d'odeur, du moins d'odeur désagréable. Grâce aux nouvelles générations de white-spirit « sans odeur », les deux procédés deviennent pourtant presque comparables, sur ce point. D'autant que ce ne sont pas des pigments eux-mêmes qu'émanent les odeurs déplaisantes, mais des nombreux additifs qui entrent dans la composition d'une peinture actuelle, et notamment des

« anti-peaux » aussi appréciés des bricoleurs que des professionnels. Toutefois, à l'eau ou sans odeur ne signifie pas sans danger. Ne vous lancez jamais dans une opération de peinture, même limitée, dans un local clos ! Là aussi, l'avantage pourrait se muer en inconvénient.

Le dernier argument des peintures en phase aqueuse concerne l'environnement, où leurs résidus posent en principe beaucoup moins de problèmes. Car, dans le domaine du bâtiment, si la question de l'amiante est préoccupante, la peinture demeure une source de danger potentiel.

Les fabricants, à commencer par ceux qui commercialisent les deux catégories de produits, sont d'ailleurs assez partagés sur ce point. Gilles Rousseau, directeur général de Peintures ONIP (ONIP Tradition, Formule 107), tout en reconnaissant l'avantage global des solutions aqueuses dans ce domaine, souligne le danger que représentent, en cas de désordre dans une usine ou pendant un transport, ces peintures déversées dans une rivière, par exemple, où elles vont créer en se diluant une pollution difficile à maîtriser.

Une position que partage Domi-

nique Fourquier, chargé de l'environnement chez Akzo-Nobel (Astral, Lefranc). Mais la crainte principale porte plus sur l'usage quotidien que sur l'accident. En particulier sur le danger potentiel associé à la facilité de nettoyage des accessoires à l'eau, c'est-à-dire bien souvent à l'eau courante, ce qui revient à reproduire en tout petit, mais des milliers de fois, le scénario catastrophe précédent.

La solution passe en fait par une information précise de l'utilisateur, professionnel ou bricoleur, et un appel à la responsabilité individuelle, comme le font par exemple les vernis Syntilor, qui préconisent sur leurs emballages de nettoyer les pinceaux dans très peu d'eau, de bien les essuyer ensuite, et d'attendre que l'eau souillée s'évapore avant de jeter le résidu sec, qui est devenu inoffensif, à la poubelle.

Et il n'en reste pas moins qu'en termes de rejets dans l'atmosphère (VOC, « carbones organiques volatils »), les peintures en phase aqueuse sont beaucoup plus bénignes. C'est dans l'air que l'eau marque un point incontestable.

Marcel Donzenac

Quelques conseils d'utilisation

Les peintures ou vernis appelés à l'eau ou en phase aqueuse ont des exigences spécifiques, même si elles sont presque toujours moins contraignantes. A l'application, il ne faut surtout pas « tirer » sur la brosse, ni croiser les traits, mais se contenter de les aligner, côte à côte, jusqu'à couvrir la surface le plus simplement du monde.

La nature des brosses (pinceaux) intervient aussi. Les onéreuses soies naturelles sont déconseillées, ou doivent être mêlées de polyester. Le séchage plus rapide impose souvent un délai de recouvrement non seulement minimal, mais maximal (qui est toujours indiqué sur l'emballage), pour obtenir une fusion idéale des deux couches entre elles, ce qui s'avère le meilleur gage de solidité.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99062

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. A saisir entre les lignes. - II. S'impose sans arrêt. Mit fin. - III. Article. Déploie ses ailes sur le privé. - IV. Mise en carte pour être prouvée. Bruit sec en répétition. - V. Plus d'un demi-litre à Londres, moins d'un litre chez nous. Coup de feu en cuisine. - VI. Bien équilibrés. Négation. Cours du Nord. - VII. La fin de Staline. Déplacement de grenouille. Reste au fond du cours. - VIII. Chanson sans paroles. Réduit mécaniquement. - IX. Le mal est leur domaine. Peut parler pour les

autres. - X. Produit pharmaceutique. Sépare la Pologne et l'Allemagne.

VERTICALEMENT

1. Soi, comme seule réalité. - 2. Organisations de maçons. - 3. Dans les habitudes. Toujours neuf dans l'ensemble. - 4. Indispensables aux assises. Une fois encore. - 5. Qui pourront être lues. Démonstratif. - 6. Fondateur de l'Oratoire en Italie. Venu de Chine, il brille d'un côté. - 7. Entrèrent en résistance. Laisse entrer les secrets. - 8. Pressions

amoureuses. - 9. Mit délicatement en couleur. Dans la gamme. - 10. Béatrice lui inspira ses plus beaux poèmes. Chanson populaire en Allemagne. - 11. Encore plus douteuse quand elle est belle. - 12. Paie en salle, mais pas dans la rue.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99061

HORIZONTALEMENT

I. Disculpation. - II. Enervée. Alto. - III. Tare. Cru. An. - IV. Epitaphe. Arp. - V. René. Lénifia. - VI. Gré. Fart. Fer. - VII. Ecrues. Alise. - VIII. Nu. Artimon. - IX. Têt. Aine. Eul (lue). - X. Epicuriens.

VERTICALEMENT

1. Détergents. - 2. Inaperçue. - 3. Seriner. Te. - 4. Crête. Ua. - 5. UV. Ferai. - 6. Le. Plastic. - 7. Pécher. Inu (uni). - 8. Rentamer. - 9. Tau. Lo. - 10. Il. Affinée. - 11. Otaries. Un. - 12. Nonpareils.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1835

COUPE DE RUSSIE (Moscou, 1999)
Blancs : M. Kobalija.
Noirs : A. Nalbandjan.
Défense Alekhine.

1. e4	Cf6	17. Tg1	Ca6 (g)
2. e5	Cd5	18. Fxf5!	Ce7 (h)
3. d4	d6	19. Fc2	Cg8 (f)
4. Cf3	Fg4	20. Dh3	Cc7
5. Fe2	e6 (a)	21. Tg4!	Fe7
6. 0-0	Fe7	22. Ta-g1	Dd7 (j)
7. c4	Cb6	23. Fa	Ta-e8
8. Cc3	0-0 (b)	24. f5!	Fd8 (k)
9. Fe3	d5	25. Ce2 (l)	b6
10. c5	Fxf3	26. Cf4 (m)	g5 (n)
11. gxf3 (c)	Cc8	27. Dxh7+!! (o)	Rxh7
12. f4	Fh4 (d)	28. f6+	Rh6 (p)
13. Fd3	g6	29. Th4!!	gxh4
14. f5!! (e)	exf5 (f)	30. Ce6+	Rh5
15. Df3	c6	31. Fd1 mat (q)	
16. Rh1	Rh8		

NOTES

a) La suite 5... c6; 6. Cg5, Ff5; 7. e6 exige des Noirs une défense précise : 7... fxé6; 8. g4, Fg6; 9. Fd3, Fxd3; 10. Dxd3, g6; 11. h4, Cf6; 12. Cxé6, Dd7; 13. Dc2, Ca6. 5... Cc6 est également jouable.

b) Ou 8... Cc6; 9. éxd6, cxd6; 10. d5!

c) Certains préfèrent la variante 11. Fxf3, Cc4; 12. Ff4, b6; 13. b3, Ca5; 14. Ta-c1, bxc5; 15. dxc5, Ca-c6; 16. Td1, Fg5! Les Blancs acceptent de doubler le pion f afin de disposer de la colonne g ouverte pour attaquer le R ennemi.

d) Une continuation connue mais faible. De même, si 12... c6; 13. Fd3, g6; 14. b4, Dd7; 15. f5!, éxf5; 16. Fxf5!, comme dans la partie Gurgendze-Suba (Varna, 1975). De même, si 12... g6; 13. f5! Le sacrifice de pion f4-f5 est tellement fort que les Noirs doivent l'éviter en jouant 12... f5.

e) Les Blancs prennent immédiatement l'initiative.

f) Et non 14... gxé5?; 15. Rh1, Rh8; 16. Tg1 suivi de Dh5 avec une forte attaque.

g) La partie Pokojowczyk-Schmidt (1976) se termina rapidement après 17... Cc7; 18. Dh3, Cg8; 19. Fxf5!, Fc7; 20. Ce2, Ca6; 21. Cf4, Rg7; 22. Fxg6, abandon.

h) Le sacrifice du Ff5 ne peut être accepté par les Noirs : si 18... gxé5; 19. Fh6, Tg8; 20. Txg8+, Dxxg8; 21. Tg1.

i) Si 19... f6; 20. Fh6!

j) Devant la concentration des forces blanches (D+deux T+deux F) sur leur roque, les Noirs sont impuissants.

k) Et non 24... gxé5?; 25. Fxf5, Dxf5; 26. Txg8+ avec gain de la D.

l) Les Blancs avaient aussi à leur disposition la jolie variante de gain 25. Th4!!; Fxh4; 26. fxxg6!!; Dxxh3; 27. g7 mat. Le C-D se dirige vers f4, après quoi le pion g6 explosera.

m) Menace 27. fxxg6, fxxg6; 28. Cxxg6+.

n) Le dernier espoir des Noirs.
o) Mat en quatre coups!
p) Si 28... Rh8; 29. Txg5 suivi du mat.
q) Ou, au choix, 31. Cg7 mat.

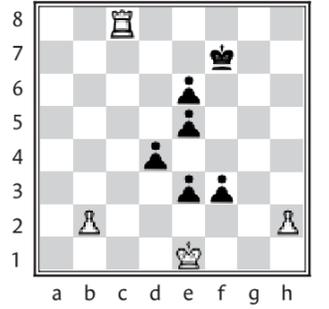
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1834

I. VANDERCASTEELE (1994)
(Blancs : Rb8, Ch7, Pb7 et f5. Noirs : Rd8, Ta4, Pb4.)

1. f6, b3; 2. f7, Tf4; 3. f8=D+!, Txé8; 4. Ra8, Té8!; 5. Cf6! (et non 5. b8=D+, Ré7!), Tf8; 6. b8=D+!, Ré7; 7. Cg8+!, Rf7; 8. Ch6+, Ré7 ou Rg7; 9. Cf5+, Rf7 ou g8; 10. Cd6+ ou Ce7+ suivi de II. Cc8 avec gain.

ÉTUDE N° 1835

H. BERNLEITER (1990)



Blancs (4) : Ré1, Tc8, Pb2 et h2.
Noirs (6) : Rf7, Pd4, é3, é5, é6 et f3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

DISPARITION Le violoniste et chef d'orchestre britannique Lord Yehudi Menuhin est mort d'une crise cardiaque, à Berlin, le vendredi 12 mars. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. ● DES SES

DÉBUTS, le musicien avait conquis les mélomanes par un jeu dont la pureté immaculée tenait du divin : l'ayant entendu dans le *Concerto pour violon* de Beethoven, alors que Menuhin n'avait

que treize ans, le physicien Albert Einstein devait déclarer : « *Maintenant, je sais qu'il y a un Dieu dans les cieux.* » ● L'AURA du musicien avait dépassé le cercle des amateurs de mu-

sique depuis qu'il avait pris la parole pour défendre la cause des opprimés et des victimes des guerres. ● MENUHIN prenait la parole et n'hésitait pas à s'engager pour la culture et contre

le régime de Milosevic. ● IL Y A quelques jours, il avait accordé un entretien à Aden, à l'occasion de la tournée de concerts au cours de laquelle il devait diriger des jeunes musiciens.

Yehudi Menuhin, un grand musicien dans les combats du siècle

Violoniste prodige, célèbre dès l'enfance, le chef d'orchestre britannique est mort d'une crise cardiaque à Berlin le vendredi 12 mars, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, alors qu'il devait diriger un concert. Il était attendu à Paris dans les prochains jours

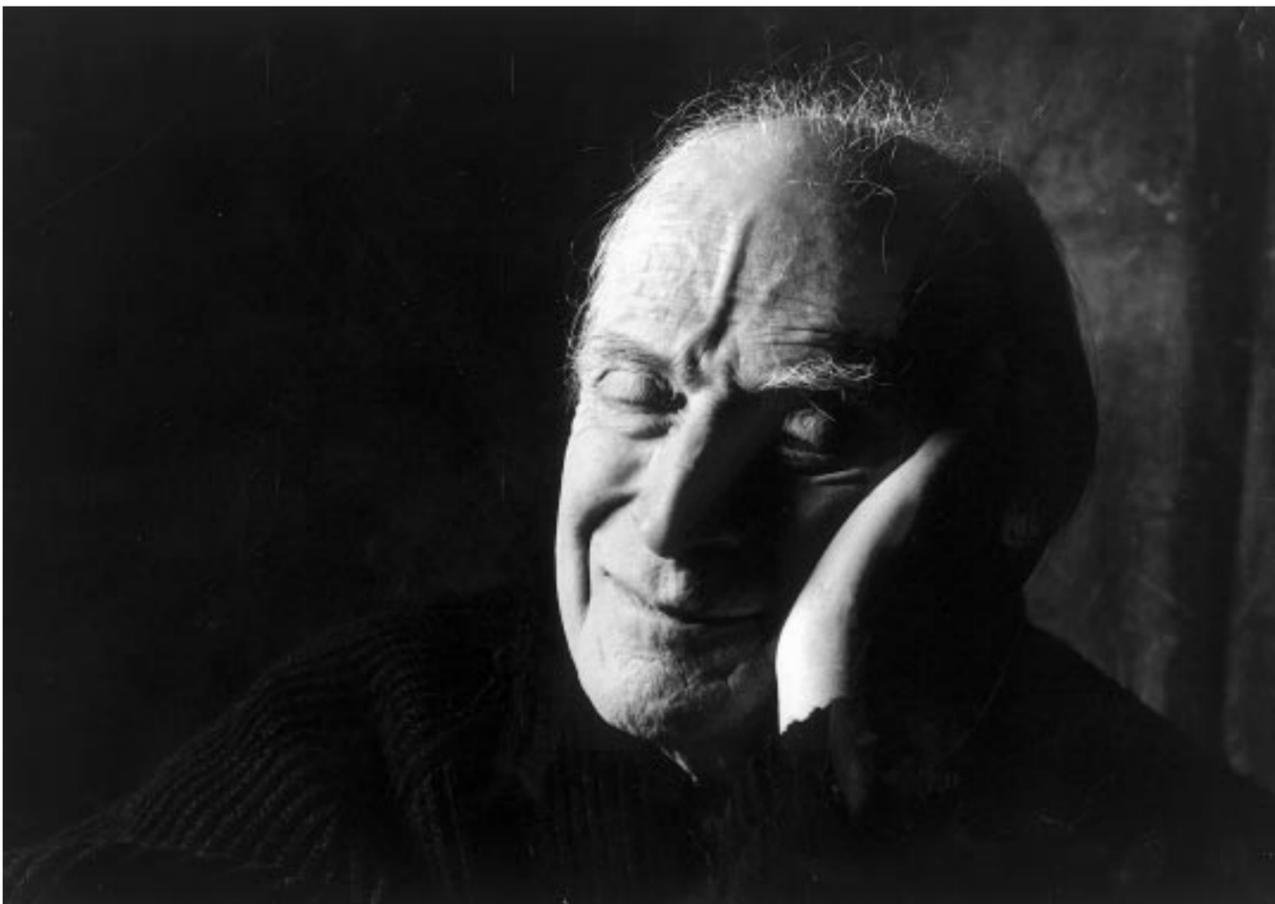
LE VIOLONISTE et chef d'orchestre britannique Lord Yehudi Menuhin est mort, le vendredi 12 mars, à Berlin, d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Jusqu'au bout, Yehudi Menuhin aura continué de faire de la musique : la veille de sa mort, il devait donner à Berlin un concert qu'il avait annulé lui-même avant de se rendre à l'hôpital afin d'y subir des examens. Quand son archet était devenu trop défaillant, Yehudi Menuhin avait mis son violon de côté et l'avait troqué contre la baguette du chef d'orchestre. Il parcourait ainsi le monde afin de gagner l'argent nécessaire au fonctionnement de son école de musique londonienne et des nombreuses associations qu'il avait créées un peu partout à travers la fondation qui porte son nom, afin de rapprocher les peuples, les générations et les classes sociales.

Né le 22 avril 1916, à New York, Yehudi Menuhin fut un enfant prodige dans la pleine acception du terme : encore en culottes courtes, il jouait comme un adulte qui aurait été génial. Fût-il mort voilà soixante-dix ans, à l'âge de treize ans, que son nom serait encore inscrit au panthéon des grands artistes de ce siècle. En 1929, il enregistrait une sonate pour violon seul de Bach, deux ans après avoir fait ses débuts – à onze ans ! – avec le New York Philharmonic sous la direction du grand violoniste allemand Fritz Busch, deux ans après avoir fait des débuts tout aussi historiques, à Paris, sous la direction du chef d'orchestre Paul Paray. Signe déjà distinctif de ce grand musicien qui embrassait toute la musique, il jouait à New York le *Concerto pour violon* de Beethoven – un chef-d'œuvre qui effraie tous les violonistes par son élévation spirituelle –, et à Paris le *Concerto pour violon* de Tchaïkovski et la *Symphonie espagnole* de Lalo – deux œuvres virtuoses plus faciles à bien interpréter.

A l'âge de treize ans, Menuhin avait fait ses débuts avec le Philharmonique de Berlin, dans le même concerto de Beethoven. Bruno Walter était au pupitre ; Albert Einstein était dans la salle, parmi le public. En sortant, le physicien – et violoniste amateur ! – qui venait d'entendre la façon si mystérieuse dont ce gamin venait de révéler à une salle en larmes l'essence même de la musique devait déclarer à qui voulait l'entendre : « *Maintenant, je sais qu'il y a un Dieu dans les cieux.* »

Aucun autre interprète de ce siècle, hormis peut-être la pianiste brésilienne Guiomar Novaes, une quinzaine d'années auparavant, n'aura ainsi fasciné les auditoires dans son jeune âge, non pour des prouesses techniques extraordinaires, mais justement pour l'impossibilité de concevoir que l'artiste qui jouait avait un âge quelconque. Avant ses vingt ans, Menuhin, avait enregistré toutes les *Sonates* et *Partitas* de Bach pour EMI, la plus



Le violoniste le plus pur, le plus émouvant, le plus troublant que l'on ait jamais entendu.

importante firme discographique du monde, et confondu d'admiration les musiciens et les mélomanes les plus exigeants.

Menuhin enregistra longtemps encore de nombreux disques seul et avec les plus grands chefs d'orchestre de ce siècle. Les réécouter d'une façon chronologique est assez fascinant. Tout au long de sa carrière, cet ange au jeu immaculé n'a fait que redescendre sur terre pour rejoindre ses confrères violonistes qui purent enfin faire jeu égal avec lui. Car, incontestablement, le Menuhin d'avant la seconde guerre mondiale est le plus pur, le plus émouvant, le plus troublant violoniste que l'on ait jamais entendu : ses sonates de Mozart, les deux sonates de Schumann qu'il enregistra en 1936 avec sa sœur Hephzibah – elle-même enfant prodige – sont troublantes par l'intimité, la sensualité rayonnantes qu'elles expriment.

Quand on demandait à Yehudi Menuhin s'il avait été un de ces enfants prodiges qui semblent n'avoir jamais eu besoin d'apprendre pour savoir, il répondait, ainsi qu'il l'avait fait au *Monde*, en 1996 : « *Ce n'est pas juste, j'ai eu besoin d'apprendre, mais, comme tous les enfants, je suis né avec un héritage qui date de millions d'années ; l'enfant est l'incarnation de vies antérieures ; on croit qu'il est nouveau-né, mais il est le miracle d'une vie qui n'a pas été interrompue depuis l'origine de l'homme et bien avant.* » On le voit, Menuhin était fasciné

par l'Inde, les religions et les philosophies d'Extrême-Orient, par les musiques des pays lointains, et il aura inventé la *World Music* bien avant qu'elle n'entre dans les charts, aussi bien que pratiqué joyeusement le *cross over*. Ami de longue date du sitariste Ravi Shankar, du violoniste de jazz Stéphane Grappelli, Menuhin s'était adonné aux délices de l'improvisation avec eux, sur scène et dans les studios d'enregistrement. Certes, il ne s'y départait que rarement d'une sorte de raideur classique, provoquée par la soumission des interprètes à des règles solfégiques strictes, mais au moins Menuhin tendait la main vers d'autres cultures non pour les faire siennes, mais pour montrer au public des mélomanes que la recherche de la beauté, de l'invention, que le partage étaient des valeurs communes à toutes les bonnes musiques.

C'est auprès du Roumain George Enesco, du Hongrois Béla Bartók qu'il aura sans doute appris ce qu'était la valeur universelle de la musique : violoniste, compositeur de génie – l'un des compositeurs les plus sous-estimés de ce siècle –, le premier lui aura donné les clés de l'univers musical ; le second, malade de la leucémie qui devait l'emporter en pleine guerre aux Etats-Unis, lui aura composé et dédié cette fameuse *Sonate pour violon seul*, dont le langage modal, la complexité contrapuntique, la beauté triste sont le plus nostal-

gique des portraits qu'un compositeur exilé aura fait de la vieille Europe et d'un monde de tolérance et d'humanisme qui s'effondrait.

Tout au long de sa carrière, cet ange au jeu immaculé n'aura fait que redescendre sur terre, pour que ses confrères puissent faire jeu égal avec lui

La carrière de Yehudi Menuhin l'aura conduit partout dans le monde. Mais ce n'est certes pas cela qui a fait de lui l'un des personnages les plus importants du monde de l'après-guerre. Il avait joué pour les soldats en plein conflit – plus de cinq cents concerts, entre 1939 et 1944, dans les îles du Pacifique et en Grande-Bretagne. Yehudi Menuhin, devenu un homme, étonna le monde en prenant, juste après la Libération, la défense du chef

d'orchestre allemand Wilhelm Furtwängler, accusé d'avoir, par sa seule présence au pupitre de la Philharmonie de Berlin, cautionné le régime nazi. La lettre qu'il adressa, en 1945, au général Mac Clure, de la division américaine du contrôle de l'information en Allemagne occupée, tranchait sur le désir de revanche d'une partie du milieu musical, pas aussi dénuée d'arrière-plans carriéristes qu'on pourrait le penser : « *Pour ce qui est de l'aura de respectabilité que ce grand chef d'orchestre aurait donnée au parti nazi, nous, Alliés, ne sommes-nous pas infiniment plus coupables, et de notre propre chef, en ayant reconnu et en ayant pactisé avec ces monstres. Souvenez-vous de Munich et de Berchtesgaden. Il est lâche de faire de Furtwängler une échappatoire à nos propres crimes. Si l'Allemagne malade doit un jour redevenir un membre respecté de la communauté internationale, ce sera grâce aux efforts d'hommes tels que Furtwängler, qui ont prouvé qu'ils ont été capables de sauver de la guerre au moins une partie de leur âme.* »

Le chef allemand sera finalement blanchi, mais Menuhin critiqué par certains de ses collègues pour avoir osé prendre sa défense. Menuhin jouera tout de suite en Allemagne avec le compositeur britannique Benjamin Britten. Pas dans les grandes salles de concerts, mais dans les camps de concentration libérés et dans les camps de réfugiés. Il alla aussi tout de suite en Union soviétique et, en cette même

année 1945, donna le concert d'inauguration de l'Organisation des Nations unies.

En 1950, Menuhin fera une tournée triomphale en Israël. Elle sera suivie d'autres qui provoqueront la fureur de l'extrême droite israélienne : Menuhin jouait dans les camps de réfugiés palestiniens. En 1951, il est au Japon, et en France, où il retrouve Pablo Casals à Prades : le Catalan refusait de remettre les pieds en Espagne tant que Franco y détiendrait le pouvoir. En 1952, Nehru invitait Menuhin en Inde. En 1964, Menuhin énerva un peu plus ses détracteurs, de plus en plus rares, en acceptant de jouer avec Herbert von Karajan, à Berlin, pour la caméra d'Henri-Georges Clouzot. Invité en Union soviétique, il y lance un appel au gouvernement pour qu'il respecte les droits de l'homme. Un an plus tard, en 1971, il monte à la tribune de l'Unesco pour prendre la défense de l'écrivain Soljenitsyne et du violoncelliste Rostropovitch.

Pendant toutes les années 70, 80 et 90, Yehudi Menuhin prendra ainsi son bâton de pèlerin et usera de sa notoriété pour ennuyer les politiques. Ami de M^{me} Thatcher, il lui reprochera, les yeux dans les yeux, mais en présence d'autrui, l'intransigeance qui conduisait Bobby Sand au suicide. Menuhin avait ce don rare de dire aux grands de ce monde, qu'il ne fréquentait que pour cela, les choses les plus terribles, sans se départir du sourire enfantin et délicieux de son ami, le dalaï-lama. Ce sourire culpabilisant ne pouvait pas dissimuler des propos parfois terribles.

En mai 1998, interrogé par le quotidien portugais *Publico*, il déclarait, lui le juif dont la famille avait fui les pogroms russes au début du siècle : « *Les Israéliens ont perdu les sympathies gagnées par ce qu'ils avaient souffert. C'est très triste (...). Ils ont perdu l'amitié qu'ils avaient pu gagner auprès des autres pays (...). Tout ce qu'il y a à faire est de dire : Ecoutez, les uns et les autres nous aimons cette terre, nous lui sommes attachés, pourquoi devons-nous mourir pour elle ? Nous allons vivre pour elle. Nous allons tout partager (...). Il y a encore des gens qui pensent que l'important est de dominer le plus vaste territoire possible. Cela ne relève pas de la pensée moderne.* »

Yehudi Menuhin n'aura cessé de livrer des combats, pour la musique, pour la paix et l'harmonie entre les hommes. Sa générosité personnelle était discrète. Dans la soirée du mardi 8 mars, la pianiste Martha Argerich, de passage à Paris, nous parla de Menuhin : « *C'est un sou ; il y a des années de cela, avec quelques amis, nous avions décidé d'aider la grande pianiste Yura Guller, qui était sans un sou ; j'ai appelé Menuhin ; il a immédiatement apporté son concours, et, chaque mois jusqu'à la mort de cette chère Yura, il lui a versé une généreuse pension. Jamais il n'a oublié.* »

Alain Lompech

Les ENFANTS DU MARAIS

UN FILM DE Jean BECKER

TAUX GLOBAL DE RECOMMANDATION 81% Observatoire de la satisfaction / Ecran Total

L'ECHO DU PUBLIC. Avec Circuit A

Avis du public : niveau d'enthousiasme rare d'un public comblé dans son attente d'un film simple, gai, nature, rafraîchissant et qui produit du sens. Certaines séances se terminent par des applaudissements nourris et de nombreux spectateurs affirment spontanément qu'ils iront revoir le film. Une belle histoire qui se termine bien, portée par des acteurs de gros calibre, Jacques Villeret, André Dussollier, Jacques Gamblin et Michel Serrault étant les plus fréquemment cités. De ce film sans violence et sans sexe émerge une nostalgie d'une France plus proche de la nature qui n'est pas sans rappeler **Le bonheur est dans le pré** ou certains films de Pagnol. De très belles images et, somme toute, un film qui parvient à être reposant sans jamais ennuyer. Paradoxalement, il n'a pas encore touché en masse le public jeune, mais il peut incontestablement y parvenir.

	Taux de recommandation	Structure de l'échantillon
Hommes	80 %	42 %
Femmes	82 %	58 %
0 à 25 ans	78 %	10 %
Plus de 26 ans	82 %	90 %

Taux de recommandation : Pourcentage des personnes interrogées susceptibles de recommander le film.

Source : Observatoire de la satisfaction, 680 personnes interrogées à la sortie des salles parisiennes, du mercredi 3 mars au dimanche 7 mars 1999.

Avec l'aimable autorisation de Serge Siritzky, Directeur de la Rédaction d'Ecran Total.

LE BONHEUR EST DANS LES SALLES !

Ecran Total



En 1951, aux Etats-Unis.



En 1963 à Londres, avec un jeune élève.

Yehudi Menuhin, violoniste et chef d'orchestre

« Le racisme n'existe pas dans une classe de musique »

« En soixante-quinze ans de carrière, la passion de la musique ne vous a jamais quitté ?

– Shakespeare a dit que l'homme qui n'aime pas la musique est quelqu'un qui trahira et à qui on ne peut pas faire confiance. Une fois seulement, il y a une cinquantaine d'années, j'en ai eu assez ! Je faisais une tournée dans les Caraïbes, dans les camps de soldats. Cette tournée était épuisante, on prenait un avion à quatre heures du matin, on jouait le midi, on reprenait un autre avion, et ça a duré deux semaines. C'est le seul moment de ma vie où j'en ai eu assez.

– Y a-t-il des œuvres du répertoire que vous n'avez pas jouées ?

– Les deux concertos de Szymanowski, le second de Chostakovitch. Mais comme chef, maintenant, je peux les diriger ! Je regrette aussi de n'avoir pas enregistré toutes les *Danses hongroises* de Brahms, j'ai dû en faire seulement sept ou huit. C'est un style très spécial, et j'encourage les jeunes musiciens à les jouer. Mais c'est très difficile, car ces danses demandent beaucoup de liberté, et la liberté est ce qui exige la plus grande discipline.

– Est-ce le cas des violonistes qui vont jouer avec vous ?

– J'aime énormément Vadim Repin. Gilles Apap peut tout faire ; c'est un caractère, comme on dit. Pour lui, le violon, c'est simple comme un appareil photo. Il a habité partout, il connaît aussi bien la musique occidentale qu'indienne ou indonésienne !

– Vous aussi...

– Aux Philippines, il y a très longtemps, j'étais dans une ville où il

pleuvait tout le temps. Mon violon s'est complètement décollé. Les indigènes, eux, étaient beaucoup plus malins, ils jouaient une flûte dans les marines. Malheureusement, je n'avais pas la technique !

– A quel projet travaillez-vous en ce moment ?

– A un Requiem pour tous les innocents tués par la faute des guerres, des nationalismes, des injustices. J'aimerais le faire, à Robin Island, là où Nelson Mandela a passé treize ans en prison. Il y a là une chapelle de lépreux édifiée au XVI^e siècle. On y donnera le *Requiem* de Mozart et l'« Alléluia » du *Messie* de Haendel, avec un ensemble de chanteurs populaires noirs et blancs sud-africains. Ce concert sera donné après une conférence internationale qui réunira des juristes, des sages, des religieux, comme le rabbin de Strasbourg, le théologien chrétien Hans Kühn, M. Shremp, le patron de Chrysler Daimler, qui est très conscient des responsabilités des multinationales, parfois plus puissantes aujourd'hui que les Etats.

– Quand vous émettez une idée, c'est que vous avez déjà une idée en tête !

– Il y a tant de paroles sur la paix, la tolérance... On n'a aucune idée de ce que cela représente, en réalité. La paix, c'est un équilibre entre des forces extrêmes, mais ça nécessite également beaucoup de force. Le racisme n'existe pas dans une classe de musique. Les enfants y jouent ensemble, créent ensemble. Aujourd'hui, à peine sont-ils nés qu'on les force à devenir quelque chose ou quelqu'un dans la société. Les Britanniques disent : « On doit voir les enfants, mais pas les en-

tendre. » C'est épouvantable, et j'ai trouvé une réponse à cet adage quand, un jour, j'ai visité une classe, à Bruxelles. Ils étaient tous là, comme des enfants modèles, silencieux, sérieux... Je leur posais des questions et n'obtenais pas de réponse. Je leur ai alors demandé s'ils chantaient, s'ils dansaient, s'ils savaient taper dans leurs mains. Silence. J'ai commencé, seul. Au bout de vingt minutes, nous étions là, tous ensemble, à quatre pattes, à faire de la musique.

– Aujourd'hui, votre passion pour la musique se confond avec votre envie d'aider les jeunes...

– C'est naturel, je me suis toujours intéressé aux enfants. Chaque fois que j'ai vu un enfant de six ou sept ans avec un étui à violon, j'ai toujours eu pitié car je savais qu'il serait mal éduqué. C'est pour cela que j'ai fondé mon école. Quand on devient très âgé, on a plus de temps pour s'intéresser aux jeunes. Et j'ai toujours trouvé regrettable que les maisons

de retraite n'entretiennent pas de liens avec les orphelinats. Les enfants, c'est la seule façon de survivre. »

Propos recueillis par
Philip de la Croix

★ Cet entretien devait être publié dans le prochain numéro d'*Aden*, à l'occasion des concerts que Yehudi Menuhin devait diriger en France en compagnie de jeunes violonistes.

« Seule la culture nous offrira une vraie conscience européenne »

LE TEXTE que nous publions ici a été adressé le 17 février au Conseil européen.

L'Agenda 2000 qui définit le cadre politique et financier pour l'Europe élargie est le dossier fondamental qui se trouve à présent sur la table du gouvernement des Etats membres de l'Union. Ils en débattent au plus haut niveau, informellement les 24 et 25 février, puis les 24 et 25 mars à Berlin et enfin, en juin, au conseil européen qui clôture la présidence allemande.



VERBATIM

J'ai lu avec attention ce qui est paru dans la presse sur les sujets en débat en ce moment crucial où se définit l'Europe du futur. N'ayant rien trouvé sur la dimension culturelle, j'ai demandé à voir la proposition de la Commission européenne sur l'Agenda 2000. Rien. Surpris, j'ai demandé le rapport du Parlement européen – en cours de débat. Toujours rien. J'ai demandé si au moins les nouveaux règlements des fonds structurels prévoient un volet culturel. Non, me répondit-on.

Le rôle des cultures de l'Europe pour la qualité de la société européenne, l'apport des créateurs, des artistes et des artisans pour le bonheur de tous nos citoyens n'ont pas, jusqu'ici, mérité l'attention

des décideurs politiques européens. Et, pourtant, ce n'est que l'exercice de l'art, de nos sens et de la diversité des cultures de l'Europe qui est capable d'enfanter le vrai respect de l'autre et le désir de paix permettant d'accomplir nos propres réalisations ainsi que les réalisations collectives de tous ceux qui partagent notre responsabilité envers cette terre souffrante. Ce n'est qu'avec une formation créatrice qui ne supprime aucun don de l'enfant, mais qui au contraire le civilise, que nous pourrions ensemble engendrer une société qui domine et absorbe sa violence.

C'est l'art qui peut structurer les personnalités des jeunes citoyens dans le sens de l'ouverture de l'esprit, du respect de l'autre, du désir de paix. C'est bien la culture qui permet à chacun de se ressourcer dans le passé et de participer à la création du futur.

C'est elle seule qui, en unissant la diversité, nous offrira une vraie conscience européenne. Car c'est bien l'éclosion des diversités des cultures qui donne à l'Europe tout son éclat et qui a attiré vers nous le reste du monde à travers les siècles. En ignorant d'une façon si manifestement aveugle la culture, vous vous construisez une tour d'ivoire fondée sur des sables [...].

Yehudi Menuhin

Réactions

● Le directeur général de l'Orchestre philharmonique de Berlin, Elmar Weingarten, a exprimé sa reconnaissance à l'égard du musicien : « Menuhin était le premier grand artiste juif qui ait, après la deuxième guerre mondiale, tendu la main dans un geste de réconciliation », faisant ainsi allusion au fait qu'il fut le premier à venir jouer en Allemagne après l'effondrement du nazisme.

● Le violoncelliste russe Mstislav Rostropovitch, dont Yehudi Menuhin prit la défense en URSS au début des années 70, a rendu

hommage à celui qui fut son ami « pendant plus d'un demi-siècle » et qui restera « un grand et authentique humaniste, un grand et authentique musicien, un violoniste de génie, un chef d'orchestre et un pédagogue remarquables. Avec la disparition de Menuhin, une page de la grande histoire de la musique est tournée à tout jamais ».

● Lorin Maazel, chef de l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise a déploré la perte d'un « mentor » et « interprète légendaire ». « Avec sa mort, le monde perd un ami, des centaines de jeunes musiciens perdent un mentor et les mélomanes, un interprète légendaire », a déclaré Lorin Maazel.

● Daniel Barenboïm, chef de l'Orchestre symphonique de Chicago, a salué en Menuhin un « homme en avance sur son temps ». Il s'est déclaré par « la perte d'un grand musicien et d'un grand homme qui comprenait la nécessité de tendre la main vers des gens qui ne souhaitaient pas toujours le dialogue ».

● Yehudi Menuhin « savait transfigurer le son de son violon », a estimé Paolo Arca, compositeur et directeur artistique de la Scala de Milan. « Il allait plus loin que la musique. Je me souviens de son

concert à Rome et c'était comme, dans la luminosité de sa musique, entendre directement son âme chanter et exprimer une grande douceur et humanité. »

● Le président de la République Jacques Chirac a exprimé sa « profonde émotion » à l'annonce de la mort de Menuhin, dont le violon « était aussi un instrument de paix et de fraternité. Avec lui, c'est une lumière qui s'éteint, lumière du génie, mais aussi lumière du cœur ».

● Le premier ministre Lionel Jospin a salué en Menuhin « le voyageur infatigable au profit de la cause de la paix et de la défense des droits de l'homme, partout où il les estimait bafoués ou menacés ».

● Pour Catherine Trautmann, ministre de la culture, le « violoniste, chef d'orchestre et merveilleux pédagogue n'était pas seulement un grand artiste, mais aussi un grand homme [décidé à] faire avancer la cause de la justice et de la paix ».

● Jack Lang, ancien ministre de la culture, a exprimé son « immense peine » et déclaré : « Son art était sans frontières, du jazz à Ravi Shankar, il aborda tous les rivages de la musique. Cette prodigalité artistique était à l'image de sa passion pour l'humanité. »

L'Avare

de Molière
mise en scène
Jerôme Savary

avec
Virgile Bayle
Vanessa Devraine
Isabelle Gomez
Guy Grosso
Catherine Jacob
Maxime Lombard
Thierry Nerville
Carlos Pavlitis
Guy Perrot
Jacques Sereys
Marie-Eve Seyer
Abbes Zahmani

avec Jérôme Savary
avec la collaboration
de Gaius Sternberg
costumes Michel Dusarrat
lumière Alain Poisson
musique Gérard Daguerre
collaboration artistique
Leonidas Strapiatsakis

coproduction CADO
Centre Dramatique National
Orléans-Loiret-Région Centre
Théâtre National de Chaillot

Europe 1

PARIS
PREMIERE

salle Jean Vilar
du 11 mars au 20 juin 1999
renseignements, location
01 53 65 30 00

Théâtre National de Chaillot

Radio Shalom à l'heure des élections en Israël

Lundi 18 h 30 : interview Yasser ARAFAT

Mardi 18 h 30 : Le point de vue des Juifs de France

Mardi 19 h 00 : Portrait de campagne par Robert Assaraf.

Mercredi : interviews politiques.

Jeudi 18 h 30 : Forum de la presse israélienne.

Dimanche 18 h 30 : Carnets de campagne de Laurent Bazin (TF1).

Radio Shalom 94.8 FM

La fameuse tragédie du riche Juif de Malte

de Christopher Marlowe

mise en scène Bernard Sobel

12 mars / 18 avril - Théâtre de Gennevilliers - Location 01 41 32 26 26

BOX
MAN

www.boxman.fr

ALLIANCE ETHNIK
Fat come back
112 F
prix TTC, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

Ivan Fedele en festival à Caen

Le compositeur italien est l'invité d'Aspects des musiques, jusqu'au 20 mars

À CAEN, la musique contemporaine est entrée depuis longtemps dans les mœurs, selon un processus d'intégration naturelle de plus en plus fréquent en province. Depuis sa fondation en 1951, l'orchestre de la ville est rattaché au conservatoire, et le festival Aspects des musiques d'aujourd'hui l'est aussi, qui fête, en 1999, sa dix-septième édition, du 12 au 20 mars.

Arborant en toute logique (depuis septembre 1996) la triple casquette de directeur du conservatoire, de directeur musical de l'Orchestre de Caen et de directeur artistique du festival, Fabrice Grégorutti estime pouvoir ainsi mener à bien « la triple mission de formation, de diffusion et de création qui devrait être celle de tout établissement d'enseignement musical ». Des exemples ? Quand le pianiste François-René Duchâble vient jouer à Caen le *Concerto en sol* de Ravel, il donne la veille de son concert un cours d'interprétation aux élèves du troisième cycle... Quand un compositeur est choisi comme tête d'affiche du festival, il passe plusieurs semaines en résidence au conservatoire.

Caen a adopté très tôt la formule monographique qui caractérise les

programmations contemporaines à volonté didactique. Maurice Ohana, Karlheinz Stockhausen, Mauricio Kagel, Iannis Xenakis, Henri Dutilleul, György Ligeti, Luciano Berio, György Kurtag, Pascal Dusapin, Yoshihisa Taïra ont ainsi illustré au fil des ans la notion de pluriel, fortement ancrée dans l'appellation d'un festival qui ne propose pas à un public fidélisé un instantané chronique de la création du moment, mais construit un panorama à long terme.

QUATRE CONCERTS

Le choix d'Ivan Fedele (né en 1953) devrait ravir le public caennais, qui bénéficiera cette année d'une programmation étendue sur deux longs week-ends, certainement plus facile à suivre qu'une semaine continue de concerts. La musique de cet élégant Italien séduit autant pour ses qualités de synthèse esthétique que pour son immédiate beauté plastique et envisagée, selon le compositeur, « un réseau culturel qui ne soit ni marché ni académie, mais qui représente le point de départ d'un nouvel humanisme ».

Quatre concerts, dont deux assurés par l'Orchestre de Caen sous la



MARIO TEDESCHI
Ivan Fedele. Une musique d'une immédiate beauté plastique.

baguette du talentueux Pascal Rophé (principal chef invité pour trois ans), permettront d'entendre une quinzaine d'œuvres de Fedele (dont un nouveau concerto pour violon commandé par le festival), ainsi que d'autres compositeurs italiens connus (Franco Donatoni, Luca Francesconi) ou à découvrir (Jacopo Baboni Schilingi, Giovanni Verrando, Lara Morcianno). Outre le *Concerto pour piano*, qui avait fait sensation à Radio-France en 1994 lors de sa création au festival Présences, on applaudira à l'exécution de pages magnifiques récemment enregistrées telles que l'illusionniste *Duo en résonance* pour deux cors et ensemble, ou

l'extatique *Richiamo* pour cuivres spatialisés.

Pierre Gervasoni

★ Aspects des musiques d'aujourd'hui. Cycle Ivan Fedele, au Grand Auditorium de Caen, les 13, 14, 19 et 20 mars. Tél. : 02 31 50 05 64. – A lire : *Ivan Fedele*, d'Ivanka Stoianova, Eric de Visscher et Claudio Proietti. *Les Cahiers de l'Ircam*, « Compositeurs d'aujourd'hui », n° 9, éd. Ircam/Centre Georges-Pompidou. – A écouter : *Duo en résonance*; *Primo Quartetto*; *Richiamo*; *Imaginary Skylines*; *Chord*, par l'Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction) : 1 CD Ircam/Adès 206 572.

SORTIR

PARIS

Hamlet ou Les Suites de la piété filiale

Voici un texte peu fréquenté de Jules Laforgue, né de la rencontre du poète et du prince du Danemark, avec, aux commandes, le comédien Armand Abplanalp. *Centre culturel suisse*, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-42-71-38-38. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

YVELINES

Odysées 78

Créé en 1997 par le conseil général des Yvelines et Heyoka, centre dramatique de Sartrouville pour l'enfance et la jeunesse, le festival Odysées 78 commande à des metteurs en scène qui n'ont pas l'habitude de travailler pour la jeunesse des œuvres qui doivent répondre à un thème donné. Cette deuxième édition est placée sous le signe du « vagabondage », avec Cécile Garcia-Fogel (*Le Roi errant*, d'après Shakespeare), Bruno Bayen, auteur et metteur en scène de *Nicodème*, Laurent Gutman, qui a écrit et mis en scène *En route*, Vladyslaw Znrko, auteur de *A la gare du coucou suisse*, François Kergoulay dirigeant le *Guignol*, de Jacques Prévert, et Geoffroy Lidvan et la compagnie Dekismokthon, qui présenteront *Ilangoura*, prince vagabond et *A cheval sur deux pages*. Soixante-cinq villes des Yvelines recevront les spectacles. Tél. : 01-30-86-77-77. Jusqu'au 3 juin.

Ekova

Découvrir Ekova, c'est s'aventurer aux confins des terres musicales connues pour en découvrir d'autres, d'une fascinante étrangeté. Servie par la science alchimique du luth et des percussions de Mehdi et Arach, la voix de Dierdre distille le charme d'un chant quasi hypnotique. *La Clé des champs*, 72, rue de la Gare, 78 Plaisir, SNCF Montparnasse Plaisir-Grignon. Le 13 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-30-54-64-53. 40 F.

AUBERVILLIERS

La Femme changée en renard

Adaptée d'une nouvelle délicieusement monstrueuse de l'écrivain britannique David Garnett, *La Femme changée en renard* tient au charme perturbant qu'elle dégage. Alors qu'elle se promène dans la campagne avec son mari, une jeune femme est soudain transformée en renard. Que va faire l'homme ? Porter à la scène un livre aussi fantasmagique tient de ces gageures qu'aime le metteur en scène Didier Bezace. Le résultat est étonnant. Créé à Caen en février 1994, ce spectacle a déjà été repris au Théâtre de l' Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes (*Le Monde* du 16 décembre 1995). *Théâtre de la Commune*, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. M^o Aubervilliers-Pantin-4 Chemins. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 11 avril.

Le Journal du Dimanche Nouvelle Formule
On a encore amélioré le dimanche.



Plus de reportages. Plus d'actualité. Plus de sports. Plus à voir et plus à lire. Plus à penser, plus à sourire et à réfléchir. Le 7 mars, le Journal du Dimanche présente sa nouvelle formule. Pour aller plus loin encore, le plus

grand quotidien du dimanche s'enrichit d'une nouvelle rubrique Economie: des reportages sur la vie des entreprises, sur les hommes et les produits qui font leur succès et des conseils pratiques pour vous faire vivre

Indispensable comme le Dimanche.

pleinement l'économie. Avec la nouvelle formule du Journal du Dimanche, jamais vos dimanches n'auront été aussi riches.

1^{er} Festival de théâtre de Noisy-le-Grand

Les chemins de traverse

avec Els Comediants, les Visiteurs du Noir, Bergamote, Théâtre de l'Unité, Fiat Lux, Théâtre du Campagnol, Dau/Catella/Roca.

ESPACE
MICHEL
SIMON
NOISY-LE-GRAND

Réserv.: 01 45 92 27 75
36, rue de la république

du 17
au 21
mars
1999

Avec le soutien du Conseil Général de Seine-St-Denis

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

VILLEURBANNE

Festival Reflets du cinéma ibérique et latino-américain

La quinzième édition des Reflets du cinéma d'Amérique latine, d'Espagne et du Portugal, propose un panorama de quarante productions de 1997 et 1998. Des rencontres-débats avec les réalisateurs suivront les projections. *A Place Called Chiapas*, documentaire de Nettie Wild réalisé en 1997, sera projeté le 18 mars, à 21 heures. *Cinéma Le Zola*, 117, cours Emile-Zola, 69 Villeurbanne. Jusqu'au 23 mars. Tél. 04-78-93-42-65.

La Cita à Paris

Dans le cadre de la Semaine de cinéma latino-américain à Paris, le Festival international des cinémas et culture de l'Amérique latine de Biarritz poursuit sa programmation avec *Eva Peron*, de Juan Carlos Desanzo, le 13, à 19 h 30 et 21 h 45 ; *Terra Estrangeira*, de Walter Salles, le 14, à 14 h 30 ; *Pandemonium*, de Roman Chabaud, le 14, à 16 h 30, 19 h 30 et 21 h 45 ; *Sin Compasion*, de Francisco J. Lombardi, le 15, à 14 h 30 ; *Martin (Hache)*, d'Adolfo Aristarain, le 15, à 16 h 30, 19 h 30 et 21 h 45 ; *Mala Epoca*, de Nicolas Saad, Mariano de Rosa, Salvador Rosselli et Rodrigo Moreno, le 16, à 14 h 30 ; *Carmin Profond*, d'Arturo Ripstein, le 16, à 16 h 30, 19 h 30 et 21 h 45. *Cinéma Le Balzac*, 1, rue Balzac, Paris 8^e. Tél. : 01-44-58-18-93. Jusqu'au 16 mars.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Philippe Cognée

Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-07-33-50. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 24 avril.

Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 10 avril.

Julio Galan

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyne, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 17 avril.

Christopher Williams

Marian Goodman Gallery, 7, rue Debelleyne, Paris 3^e. M^o Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 17 avril.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Jeune Fille et la Mort
d'après Ariel Dorfman, mise en scène de Daniel Benoin.

Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt. Le 13, à 21 heures ; le 14, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 18 avril.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Saint-Saëns : *Introduction et rondo capriccioso*. Bruch : *Concerto pour violon et orchestre*. Mozart : *Symphonie n° 41 « Jupiter »*. Marco Rizzi (violon), Yutaka Sado (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Termes. Le 14, à 17 h 45. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

Mano Solo
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4^e. M^o Châtelet. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 120 F.

Alpha Blondy
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Cheb Miami, Zenzila
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. M^o Mairie-de-Clichy. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-47-39-28-58.

2 spectacles du Théâtre de la Croix Rousse

Mis en scène Philippe Faure

> jusqu'au 20 mars Les Liaisons dangereuses

de Choderlos de Laclos
adaptation pour la scène Philippe Faure

Coproduction : Comédie de Picardie
avec la participation du JTN

> du 16 au 27 mars C'est beau Alger

Texte Philippe Faure (studio)

THEATRE
DE LA
CROIX
ROUSSE
place Joannès Ambre
69004 Lyon
Tél. 04 78 39 52 53
Théâtre Missionné de Lyon Fax 04 78 39 06 24

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10** Le Monde des idées. Thème : les enseignants. Invités : Ségolène Royal et Bertrand Tavernier. LCI
- 21.10** Castrats, la voix des anges. Forum Planète
- 23.30** De Staline à la «glasnost». Forum Planète

MAGAZINES

- 20.35** Planète animal. L'arche, 2 000 ans après [9/16]. TMC
- 21.05** Thalassa. Le Quai des oubliés. TV 5
- 21.40** Planète Terre. Les croisades [4/4] : La fin des croisades. TMC
- 21.55** Métropolis. Littérature au Québec. Vivre au paradis. Ouvert pendant les travaux : chronique du Centre Georges-Pompidou. Arte
- 22.15** Envoyé spécial. Un bébé à trois. Maman sur le tard. P.-s. : Insits de campagne. TV 5
- 0.40** Saturnales. La Nuit celtique. Le Festival interceltique de Lorient 1998. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.00** Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. Odyssee
- 19.50** Le Japon dans la crise asiatique. Odyssee
- 20.10** Le Feuilletton de la vie. Protection rapprochée. [7/8]. France 3

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

16.00 Un tramway nommé désir ■■
Mise en scène au théâtre par Elia Kazan, fin 1947, la pièce de Tennessee Williams avait connu un triomphe et révéla Marlon Brando. A l'écran, en 1951, Kazan conserva la distribution d'origine, à l'exception de Jessica Tandy, remplacée par Vivien Leigh. Une adaptation fascinante par son atmosphère de moiteur, de décadence, son ambiguïté homosexuelle.

- 20.45** Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Arte
- 20.45** Toutes les drogues du monde. Drogues et politiques. Odyssee
- 21.45** Nina Simone, la légende. Odyssee
- 21.55** On the Road to Desolation. Jack Kerouac. Canal Jimmy
- 22.20** La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète
- 22.30** Fac, mode d'emploi. France 3
- 22.30** URSS. [3/3]. 1953-1991 : illusion, déclin et chute. Forum Planète
- 23.00** Les Descendants. [5/13]. La famille Gandhi-Nehru. Histoire
- 23.40** La Faune africaine. Morémi, un cadeau ancestral. Odyssee
- 23.50** Music Planet. Patti Smith. L'océan des possibles. Arte
- 0.25** Partir avec National Geographic. Les Cobras souverains de l'Inde. Canal +

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** et **0.00** Tennis. Tournoi messieurs à Indian Wells : demi-finales. Eurosport
- 20.30** Equitation. Coupe du monde. 16^e Jumping international de Paris-Bercy. Paris Première
- 22.00** Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells : finale. Eurosport
- 23.00** Golf. PGA Américaine. Honda Classic (3^e jour). AB Sport
- 23.30** Boxe. Championnat d'Europe des poids welters : Stéphane Cazeaux (Fr.)-Maxim Nesterenko (Rus). France 2
- 3.00** Boxe. Championnat du monde unifié des poids lourds. Evander Holyfield (EU) - Lennox Lewis (GB). Canal +

MUSIQUE

- 20.30** Samson et Dalila. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie et le Chœur de l'Opéra de San Francisco, dir. Julius Rudel. Mezzo
- 21.00** Fidelio. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra royal, dir. Christoph von Dohnanyi. Muzzik
- 22.30** Saint-Saëns. Concerto pour violon en si mineur. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. Mezzo
- 23.00** Rimski-Korsakov. Sinfonia. Par l'Orchestre symphonique de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.55** Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [1 et 2/3]. Téva
- 22.35** Le Combat de Ruby Bridges. Euzhan Palcy. Disney Channel
- 23.00** Réducteur de têtes. Richard Elfman. Canal +
- 23.50** Faussaires et assassins. Peter Kassovitz. Festival

SÉRIES

- 19.50** La Vie à cinq. Jardins secrets. Téva
- 20.55** Docteur Sylvestre. Entre quatre murs. France 3
- 21.00** Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). Canal Jimmy
- 22.15** The Practice. Parole de femmes. Série Club

FILMS

- 16.00** Un tramway nommé Désir ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., 120 min) O. Ciné Classics
- 17.30** Maxime ■■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile
- 20.45** La Forêt d'émeraude ■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1984, 115 min) O. RTBF 1
- 23.00** Le Masque arraché ■■ David Miller (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 23.00** Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) O. Cinéstar 1
- 23.00** Seven ■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, 125 min) O. Ciné Cinéma 2
- 0.25** Jésus de Montréal ■■ Denys Arcand (Canada, 1989, 120 min) O. Cinéstar 2



- 0.35** Les 400 coups ■■ François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier (France, 1959, N., 100 min) O. Cinétoile
- 0.40** Casanova, un adolescent à Venise ■■ L. Comencini (It, 1969, 120 min) O. Arte
- 0.55** Le Général du diable ■■ Helmut Käutner (Allemagne, 1955, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 2.05** Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
- 2.05** Les Révoltés du Bounty ■■ Lewis Milestone (Etats-Unis, 1962, v.o., 170 min) O. Ciné Cinéma 1
- 2.15** Cat Ballou ■■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 95 min) O. Cinétoile
- 2.25** Smoking ■■ Alain Resnais (France, 1993, 140 min) O. Cinéstar 2
- 3.50** Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 19.05** Melrose Place. O.
- 19.50** Bloc modes.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** La Fureur. Spéciale années 80.
- 23.10** Hollywood Night. L'Ange du désir. Téléfilm. Gary Graver. O.
- 0.50** Certains Leeb Jazz à Nice.

FRANCE 2

- 19.20** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25** Le monde est petit.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Tapis rouge aux femmes d'exception.
- 23.30** Boxe. Championnat d'Europe. Philippe Cazeaux - Maxim Nesterenko.
- 0.45** Journal, Météo.
- 1.05** Friends. Celui qui a failli aller au bal. O.
- 1.30** Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ?

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Un livre, un jour.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Le Feuilletton de la vie. [7/8].
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Docteur Sylvestre. Entre quatre murs. O.
- 22.30** Fac, mode d'emploi.
- 23.30** Météo, L'Euro, Soir 3.
- 23.55** Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
- 0.30** et **1.50** Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 La Nuit celtique. Le Festival interceltique de Lorient et concert Alan Stivell.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35

- 19.00** T.V. +.
- 20.04** Jean-Luc et Faipassa. O.
- 20.05** Daria. O.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 20.35** Samedi comédie.
- 20.35** H. Une histoire de lapin. O.
- 21.00** Une différence. O.
- 21.25** Spin City. Strip-tease. O.
- 21.45** South Park. Roger Ebert devrait manger moins gras. O.
- 22.10** Supplément détachable. Spécial court métrage africain.
- 23.00** Réducteur de têtes. Téléfilm. Richard Elfman. O.

ARTE

20.45 Série noire au Crédit Lyonnais [6/6]
Titre *Sauve qui peut!*, ce dernier volet clôt l'enquête réalisée par Fabrizio Calvi et Jean-Michel Meurice sur l'histoire d'un désastre financier sans précédent. Six épisodes, construits sur une quarantaine de témoignages inédits, pour lesquels les réalisateurs auront choisi de privilégier le sérieux et la pédagogie au détriment du sensationnel.

FRANCE 3

0.40 La nuit celtique
Une plongée dans la richesse musicale et dans la fête qui ont fait la renommée du Festival interceltique de Lorient, réunion obligée des musiciens écossais, irlandais, asturiens, gallois et bretons, mais aussi australiens et américains. Un festival qui, en août 1998, fut une apothéose de cette « celtitude » qui a prouvé qu'elle pouvait unir langages, couleurs de peau et genres musicaux.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10** et **0.10** Le Monde des idées. Thème : les enseignants. Invités : Ségolène Royal et Bertrand Tavernier. LCI
- 18.30** Grand Jury RTL - Le Monde-LCI. Hubert Védrine. LCI
- 21.30** Touchez pas au grizzli. Invités : Jean-Jacques Camarra ; Emeric Fisset ; Guillaume Guisthau ; Remy Marion ; Pascal Wick. Forum Planète
- 23.20** Le Système monétaire international. Invités : Christian de Boissieu ; Olivier Davanne ; Pierre Salama ; Philippe Lefournier ; Philippe Simonot. Forum Planète

MAGAZINES

- 11.00** Droit d'auteurs. Invités : Lydie Salvayre ; Robert Munchembled ; Roland Bertin ; Anne Cauquelin. La Cinquième
- 12.05** Argent public. Invités : Marc Jolivet, Christian Sauter. France 2
- 12.30** Arrêt sur images. Invité : Jean-Pierre Chevènement. La Cinquième
- 14.00** Planète animal. L'arche, 2000 ans après [8/16] : Les pandas géants. TMC
- 15.00** Planète Terre. Les croisades [4/4] : La fin des croisades. TMC
- 16.00** Le Sens de l'Histoire. Renault, la puissance et les rêves. La Cinquième
- 16.15** Zone sauvage. Eléphants et grands herbivores d'Afrique. France 2
- 18.30** Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Invités : Elie Wiesel ; André Comte-Sponville ; Dominique Lecourt ; Remo Forlani ; Jean-François Revel. Paris Première
- 19.00** Le Club. Anne Parillaud. Ciné Classics
- 20.35** Thema. Les comètes. Arte
- 20.50** Zone interdite. Chasseurs de primes. M 6
- 21.05** Faut pas rêver. Syrie : Les oiseleurs de Damas. Australie : Notre-Dame-sur-la-mer. Espagne : Le village oublié. Invité : Claude Miller. TV 5
- 21.45** Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. Histoire
- 22.50** Politique dimanche. Martine Aubry. France 3
- 0.10** Métropolis. Littérature au Québec. Vivre au paradis. Ouvert pendant les travaux : chronique du Centre Georges-Pompidou. Les cent ans du Théâtre d'art de Moscou. Arte

DOCUMENTAIRES

- 17.10** Kruger Park 100. La vision vit toujours. Odyssee
- 17.35** Couples légendaires. J.F. Kennedy et Jacqueline Bouvier. La Cinquième
- 18.05** Les Oubliés de la Libération. La victoire en couleurs. Odyssee
- 18.15** La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète
- 18.30** Les Descendants. [5/13]. La famille Gandhi-Nehru. Histoire
- 19.00** L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. Odyssee
- 19.45** Zoo, état des lieux. [4/6]. Zoos du futur. Planète
- 20.15** Le Feuilletton de la vie. Protection rapprochée. [8/8]. France 3
- 20.30** L'Eté du grizzli. Forum Planète
- 20.35** Portraits de gangsters. [6/10]. Dutch Schultz. Planète
- 20.55** Inoubliable Berlinette. Odyssee
- 21.25** Les Tourbières. Planète
- 21.50** Pourquoi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? [1/2]. Planète
- 22.25** Grand document. L'Usine, un jour de moins, un jour de plus. RTBF 1
- 22.30** La Monnaie, l'Or et l'Argent. [2/4]. Le règne du dollar. Forum Planète
- 22.35** Cinq colonnes à la une. Planète
- 22.45** Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [1/3]. Femmes et sexualité. France 2
- 23.20** Des voyageurs cosmiques. Arte
- 23.25** Seul sur la glace. Richard Byrd. Odyssee
- 23.40** La Guerre du Golfe. [2/4]. Le feu du ciel. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 13.00** Saut à skis. Coupe du monde : K110. Eurosport
- 15.00** Equitation. Coupe du monde. Au palais omnisports de Paris-Bercy. Eurosport
- 15.10** Cyclisme. 66^e Paris-Nice (dernière étape). France 3
- 16.50** Football. Coupe de France. Metz - Nantes. TF 1
- 20.30** Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells : finale. Eurosport
- 23.00** Golf. PGA Américaine. Honda Classic. AB Sport

MUSIQUE

- 17.05** Beethoven. Symphonies n° 8 et 9. Par le London Classical Players, dir. Roger Norrington. Muzzik

- 19.00** Hommage à Yehudi Menuhin. Maestro. Concert pour le 25^e anniversaire de l'Unesco. Paris, 1971. Avec Yehudi Menuhin ; Mstislav Rostropovitch ; Wilhelm Kempff. Arte
- 19.15** Beethoven. Oistrakh, Rostropovitch et Richter jouent Beethoven. Triple concerto en ut majeur pour violon, violoncelle et piano. Avec l'Orchestre philharmonique d'Etat de Moscou, dir. Kiril Kondrachine. Muzzik
- 20.30** Anne-Sophie Mutter. Paris, 1998. Avec Lambert Orkis, piano. Mezzo
- 21.00** Beethoven par Davis et Arrau. Avec l'Orchestre symphonique de Londres. Muzzik
- 22.40** Claudio Arrau joue Beethoven. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti. Muzzik
- 23.15** Hommage à Yehudi Menuhin. Brahms. Leipzig, 1983. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, opus 77. Avec l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Paris Première

- 0.20** Hommage à Yehudi Menuhin. Musiques au cœur. France 2
- 0.20** Sir Colin Davis dirige Beethoven. La Missa solemnis de Beethoven. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Radio bavaroise. Muzzik

- 0.20** Sir Colin Davis dirige Beethoven. La Missa solemnis de Beethoven. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Radio bavaroise. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 17.30** Condamné au silence. Roger Andrieux. Téva
- 18.15** Rosa Roth. Carlo Rola. 13^{me} Rue
- 20.55** Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [3/3]. Téva
- 22.00** Sa majesté le flic. Jean-Pierre Decourt. Festival
- 22.15** Tango, mambo et cha-cha-cha... Françoise Decaux-Thomelet. TV 5
- 22.55** La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jahrreiss. Téva

SÉRIES

- 17.15** Invasion planète Terre. L'Atavus. O. Canal +
- 18.55** Stargate SG-1. L'œil de pierre. M 6
- 19.45** Ally McBeal. It's My Party (v.o.). Téva
- 20.00** Seinfeld. Le cuisot nazi (v.o.). Canal Jimmy
- 20.30** Dream On. Tellement drôle que j'ai oublié de rire (v.o.). Canal Jimmy
- 20.55** Wycliffe. Les locataires. Le naufrageur. France 3
- 21.00** Friends. The One with the Inappropriate Sister (vo). Canal Jimmy
- 22.35** New York Police Blues. Fusillade au parking (v.o.). Canal Jimmy
- 22.40** Oz. Lits jumeaux (v.o.). Série Club
- 23.50** Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 17.55** Yanks ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, 135 min) O. Ciné Cinéma 2
- 18.00** Une étoile est née ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1954, 150 min) O. Ciné Cinéma 1
- 18.00** Seven ■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 3
- 18.05** La Voleuse ■■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 85 min) O. Cinétoile
- 20.30** Les Fous du roi ■■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 20.30** Last Action Hero ■■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. Cinéstar 1
- 20.35** La Bataille du Rio de la Plata ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1956, 120 min) O. TMC
- 20.50** Braveheart ■■ Mel Gibson (Etats-Unis, 1995, 185 min) O. TF 1



- 21.15** Au hasard Balthazar ■■ Robert Bresson. Anne Wiazemsky, François Lafarge (France, 1966, N., 100 min) O. Cinétoile



- 22.20** Un tramway nommé Désir ■■ Elia Kazan. Avec Vivien Leigh, Marlon Brando (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
- 22.25** Monsieur Arkadin (Dossier Secret) ■■ Orson Welles (France - Espagne, 1955, N., v.o., 85 min) O. 13^{me} Rue
- 23.10** Une étoile est née ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1954, 145 min) O. Ciné Cinéma 2
- 23.40** Yanks ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
- 0.00** Don César de Bazan ■■ Riccardo Freda (Italie, 1942, N., v.o., 80 min) O. France 3
- 0.25** Le Masque arraché ■■ David Miller (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 0.40** Scaramouche ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 1.30** Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 95 min) O. Ciné Cinéma 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.10** Rick Hunter, inspecteur choc.
- 16.05** Mitch Buchannon.
- 16.50** Football. Coupe de France : Metz - Nantes.
- 18.50** L'Euro en poche.
- 18.55** 30 millions d'amis.
- 19.25** Vidéo gag.
- 20.00** Journal.
- 20.35** Au nom du sport.
- 20.40** Le Résultat des courses, Météo.
- 20.50** Braveheart ■■ Film. Mel Gibson. O.
- 23.55** Ciné dimanche.
- 0.05** Les Rois du sport. Film. Pierre Colombier. O.

FRANCE 2

- 14.10** Vivement dimanche.
- 16.15** Zone sauvage.
- 17.15** Nash Bridges.
- 18.00** Parcours olympique.
- 18.05** Stades 2.
- 19.20** et **22.40** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25** Vivement dimanche prochain.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy. O.
- 22.45** Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [1/3] Femmes et sexualité.
- 0.00** Journal, Météo.
- 0.20** Musiques au cœur. Hommage à Yehudi Menuhin.
- 0.45** La Fille du régiment. Opéra de Gaetano Donizetti.
- 1.40** Savoir plus santé.

FRANCE 3

- 13.25** Les Quatre Dromadaires.
- 14.18** Kenô.
- 14.25** Sports dimanche. 14.40 Tiercé à Auteuil ; 15.10 Cyclisme.
- 16.50** Jongleurs, acrobates, clowns, rois de la piste II.
- 17.43** L'Euro, mode d'emploi.
- 17.45** Va savoir.
- 18.25** Le Mag du dimanche.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Bol d'air.
- 20.15** Le Feuilletton de la vie. Protection rapprochée [8/8].
- 20.50** Consomag.
- 20.55** Wycliffe. O.
- 22.45** L'Euro, mode d'emploi.
- 22.50** Politique dimanche. Invitée : Martine Aubry.
- 23.45** Météo, Soir 3.
- 0.00** Don César de Bazan ■■ Film. Riccardo Freda (v.o.). O.

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.00

- 13.35** La Semaine des Guignols.
- 14.05** Les Seigneurs du lac.
- 15.00** Pilotes de choix. Téléfilm. Robert Markowitz. O.
- 16.50** Spin City.
- 17.15** Invasion planète Terre. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- ⊙ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ⊖ Public adulte
- ⊗ Interdit aux moins de 16 ans
- ⊘ Interdit aux moins de 18 ans

- 0.25** Partir avec National Geographic. Les Cobras souverains de l'Inde.
- 1.20** A la recherche du passé ■■ Film. Jeroen Krabbé. O.

ARTE

- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.05** Le Dessous des cartes. Vers l'an 2000 : perspectives (n° 1).
- 20.15** The Rutles, All You Need Is Cash. [1/3]. O.
- 20.45** Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut !
- 21.55** Métropolis.
- 22.55** Spectromania. [6/6]. L'envolement. O.
- 23.50** Music Planet. Patti Smith. L'océan des possibles.
- 0.40** Casanova, un adolescent à Venise ■■ Film. Luigi Comencini.

M 6

- 19.10** Turbo.
- 19.45** Warning.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.00** Mode 6.
- 20.10** Plus vite que la musique.
- 20.45** Ciné 6.
- 20.55** La Trilogie du samedi. 20.56 Charmed. Au nom du père. O.
- 21.50** The Sentinel. Meurtre en mémoire. O.
- 22.45** Buffy contre les vampires. Acatlha. O.
- 23.40** Peur légitime. Téléfilm. Michael Toshiyuki Uno. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00** Fiction. Œuvres de Hofmannsthal.
- 22.35** Opus. Faudel : l'irrésistible ascension.
- 0.05**

Sang contaminé : le parquet de Paris requiert le renvoi en correctionnelle de 31 personnes

La décision de la juge d'instruction est imminente

L'ARRÊT rendu le 9 mars par la Cour de justice de la République (CJR) à la suite du procès des anciens ministres Georgina Dufoix, Laurent Fabius et Edmond Hervé n'a pas mis un terme à l'affaire du sang contaminé. Comme prévu, la justice va désormais se pencher sur le volet dit « non ministériel » de l'affaire, autrement dit celui concernant d'anciens responsables sanitaires et administratifs. Ce volet, qui fait l'objet d'une instruction depuis la fin de l'année 1993 par la juge parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy, est entré, vendredi 12 mars, dans une phase décisive puisque le parquet de Paris a rendu ses réquisitions définitives, transmises au magistrat instructeur.

Le parquet suggère le renvoi de trente-et-une personnes devant le tribunal correctionnel et non devant une cour d'assises. En fonction des faits reprochés aux uns et aux autres, différentes qualifications sont retenues par le ministère public et détaillées dans un communiqué diffusé vendredi : « Administration de substances nuisibles à la santé » ; « complicité d'administration de substances nuisibles à la santé » ; « non-assistance à personne en péril » ; « homicide involontaire » ; « atteintes involontaires à l'intégrité physique entraînant une incapacité totale de travail supérieur à trois mois. » De tous ces délits, le plus lourdement réprimé est celui d'« administration de substances nuisibles » avec une peine maximale de dix ans de prison, contre deux ans pour un « homicide involontaire ».

UN SEUL NON-LIEU REQUIS

Parmi les vingt-trois personnes mises en cause pour « homicide involontaire », le parquet a retenu les principaux conseillers des anciens ministres. Louis Schweitzer, ex-directeur de cabinet de M. Fabius, est dans ce cas, de même qu'un proche conseiller de M. Hervé, Claude Weisberg.

Le parquet requiert également le renvoi en correctionnelle du D^r Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) pour « complicité d'administration

de substances nuisibles et « homicide involontaire ». Le parquet souhaite aussi faire juger l'ex-directeur général de la santé, Jacques Roux, et celui du Laboratoire national de la Santé, Robert Netter. Un seul non-lieu a été requis, au bénéfice du professeur Jean-Bernard Ducos, ancien président de la Commission nationale consultative de la transfusion sanguine.

Dans ce volet de l'affaire, il reste maintenant à connaître la position du magistrat instructeur. M^{me} Bertella-Geffroy, qui a clos son instruction le 21 octobre 1988, attendait les réquisitions du parquet pour prendre sa décision. Deux hypothèses sont envisageables : soit elle suit le parquet et décide de renvoyer les prévenus devant le tribunal correctionnel, en retenant par exemple le délit d'homicide involontaire ; soit elle les renvoie devant une cour d'assises, où les qualifications sont d'une tout autre gravité, par exemple « violence ou voie de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Si M^{me} Bertella-Geffroy opte

pour cette seconde voie, il appartiendra à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de renvoyer ou non les personnes concernées devant les assises. Il semble toutefois que le juge ne pourra conserver la qualification d'empoisonnement, retenue dans un premier temps pendant l'instruction, car la Cour de cassation a restreint le champ de cette infraction dans un arrêt du 2 juillet 1998.

Le juge Bertella-Geffroy, dont la décision est attendue en début de semaine, reproche aux divers responsables sanitaires et administratifs d'avoir freiné la mise à disposition, pour les hémophiles, de produits chauffés non contaminés par le virus du sida, d'avoir retardé la mise en place du dépistage systématique du virus dans les dons de sang afin de favoriser la firme française Diagnostics Pasteur et d'avoir collecté du sang dans les milieux à risques, notamment en prison. Une cinquantaine de victimes se sont constituées parties civiles dans ce dossier.

Philippe Broussard

Syndrome de la guerre du Golfe : un livre publié à Prague met en cause le général Schwarzkopf

PRAGUE

de notre correspondant

Les anciens combattants tchèques de la guerre du Golfe de 1991 ont salué l'adhésion, vendredi 12 mars, de leur pays à l'OTAN, en publiant un ouvrage sulfureux : un journaliste et l'ancien chef de l'unité tchèque de lutte antichimique y accusent le Pentagone et le général américain Norman Schwarzkopf, qui commanda les troupes de la coalition, d'avoir commis une grave erreur et tenté de l'étouffer.

Des milliers de soldats américains, britanniques et tchèques souffrent, depuis leur retour du Golfe, de troubles divers, dont des cancers. Longtemps nié, le phénomène fut d'abord mis au compte de l'absorption de comprimés anti-gaz innervants. En 1996, les autorités tchèques et américaines avaient admis qu'il pouvait être lié à l'inhalation de gaz toxiques lors de bombardements de stocks chimiques en Irak. Le livre étaye cette thèse, mais accuse le général de n'avoir pas pris au sérieux les relevés de l'unité tchèque de lutte antichimique qui

décéla dans l'air, le 19 janvier 1991, de faibles concentrations de gaz toxiques. Les auteurs apporteraient la preuve qui faisait défaut : le Pentagone a toujours nié avoir eu connaissance de ce message tchèque, or dans son journal de guerre, le général Schwarzkopf écrit ce jour-là : « L'unité tchèque a décelé 2 % HO [code pour matière chimique toxique] dans l'air à 11 h 00. Monté à 3 % à 13 h 00. C'est la naissance d'une fausse rumeur qui a circulé cet après-midi. » Un commentaire ajoute : « Expliqué que cela est impossible. »

Les troupes qui se trouvaient dans le secteur contaminé n'avaient pas reçu l'ordre de se protéger. Selon un témoignage recueilli sous serment d'un responsable de l'armée tchèque, le général aurait ordonné le silence à celle-ci, puis le Pentagone renouvela des pressions en ce sens. En août 1993, le ministre tchèque de la défense brisa le silence sous la pression de la presse, mais le Pentagone attendit trois ans avant de confirmer.

Martin Plichta

Edmond Hervé renonce à se pourvoir en cassation

L'EX-SECÉTAIRE D'ÉTAT à la santé Edmond Hervé, le seul des trois anciens ministres à avoir été condamné - mais dispensé de peine -, mardi 9 mars, par la Cour de justice de la République dans l'affaire du sang contaminé, a renoncé à se pourvoir en cassation. M. Hervé, condamné pour avoir « commis une faute d'imprudence ou de négligence et un manquement à une obligation de sécurité ou de prudence qui lui était imposée par le code de santé publique », s'était accordé quelques jours de réflexion, après le procès, pour réagir à cette décision qu'il qualifiait de « veule et lâche ».

Dans un communiqué diffusé vendredi, M. Hervé a finalement tranché. « Je n'entends pas me retrouver devant une Cour de justice dans laquelle je n'ai aucune confiance », écrit-il. Pour cette raison, je renonce à me pourvoir en cassation, quoique les motifs soient nombreux et solides et la condamnation qui me frappe totalement injuste et absurde. » Le maire (PS) de Rennes ajoute : « Les soutiens que je reçois, les commentaires qui sont faits, ma propre réflexion renforcent ma détermination pour faire reconnaître la vérité et la qualité du travail qui a

été accompli par le secrétariat d'Etat à la Santé de 1983 à 1986. »

Dans un entretien accordé au Monde après la décision de la CJR, Edmond Hervé avait vivement critiqué cette nouvelle juridiction composée de douze parlementaires (six sénateurs, six députés) et de trois magistrats professionnels. Il l'avait qualifiée de « tribunal d'exception à caractère politique ».

Ce procès, critiqué bien au-delà du seul Edmond Hervé, pourrait cependant connaître de nouveaux développements. A la suite de la plainte d'un des juges de la Cour, le député (RPR) des Hautes-Alpes Patrick Ollier, le parquet de Paris a en effet ouvert, vendredi, une information judiciaire pour « violation du secret professionnel ». Un juge d'instruction va être désigné pour tenter de déterminer l'origine de « fuites » sur le délibéré de la CJR. La justice devra notamment chercher à établir comment la presse a obtenu des informations sur le décompte des voix des juges qui ont condamné M. Hervé, mais relaxé Laurent Fabius Georgina Dufoix.

Ph. Br.

Frédéric Filloux est nommé directeur de la rédaction de « Libération »

LA RÉDACTION de Libération a confirmé, lors d'un vote serré, vendredi 12 mars, la nomination de Frédéric Filloux comme directeur de la rédaction du journal. Il succède à Laurent Joffrin, qui vient de retourner au Nouvel Observateur (Le Monde des 16 février et 4 mars). Les statuts de Libération prévoient que la rédaction peut mettre son veto au choix du directeur de la rédaction si 66 % des votants refusent le candidat. Le vote a été largement suivi, avec 200 votants sur 229 journalistes inscrits. Il témoigne d'une rédaction partagée. M. Filloux a recueilli 91 suffrages, tandis que 88 journalistes ont voté contre et 21 ont voté blanc. Le choix de M. Filloux avait surpris une partie de la rédaction, qui le connaissait peu. Il est assisté de deux directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Michel Helvig et Jacques Amalric. (Lire page 11.)

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France masculine évoluera dans le Groupe A, à Toulouse, en compagnie de la Yougoslavie, d'Israël et de la Macédoine lors du premier tour de la phase finale de l'Euro 99 (21 juin-3 juillet), après le tirage au sort effectué, vendredi 12 mars, à Paris. Au terme de ce premier tour (21-23 juin), les trois premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour le deuxième tour, en conservant les points acquis. Les Bleus joueront, le cas échéant, leurs matches du deuxième tour (26-28 juin) à Pau. Les quarts de finale, les demi-finales, les matches de classement et la finale auront lieu à Paris (Bercy), les 1^{er}, 2 et 3 juillet. Les cinq premiers de l'Euro 99 seront qualifiés pour les Jeux olympiques de Sydney, en 2000.

■ **CYCLISME** : le Français Jacky Durand (Lotto) a mené à bien une échappée de 174 km pour gagner, vendredi 12 mars, la 6^e étape de Paris-Nice, courue entre Romans (Drôme) et Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) sur 211 km. A deux jours de l'arrivée, le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank) a conservé le maillot blanc de leader.

Une personne sur trois ne sait pas ce qu'elle perd. Une personne sur trois ne sait pas qu'elle a droit à la Macif. Une assurance souvent moins chère, qui rembourse plus rapidement, et dont les bénéfices ne sont pas redistribués à des actionnaires mais servent à améliorer les prestations, les services, les produits. Si cette personne sur trois c'est vous, désormais vous savez ce que vous perdez. **On a tout à gagner à être solidaire.**

MACIF



McCANN

www.macif.fr - 3614 MACIF (0,37 F/mn)